

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE MOHAMMED SEDDIK BEN YAHIA-JIJEL-
FACULTE DES LETTRES ET DES LANGUES
DEPARTEMENT DES LETTRES ET LANGUE FRANÇAISE



N° d'ordre :

N° de série :

Mémoire en vue de l'obtention du diplôme de master

Option : sciences du langage

Intitulé

Insécurité linguistique vs loyauté linguistique chez les locutrices des variétés/langues minorées. Enquête auprès des étudiantes jijéliennes évoluant extramuros

Présenté par :

Marwa BOUAMOCHA

Sous la direction de :

M^{lle} Sihem KOURAS

Devant le jury :

Président : Med Said BENAMMAR

Rapporteur : Sihem KOURAS

Examineur : Abdelaziz SISSAOUI

Année universitaire : 2022/2023

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE MOHAMMED SEDDIK BEN YAHIA-JIJEL-
FACULTE DES LETTRES ET DES LANGUES
DEPARTEMENT DES LETTRES ET LANGUE FRANÇAISE



N° d'ordre :

N° de série :

Mémoire en vue de l'obtention du diplôme de master

Option : sciences du langage

Intitulé

Insécurité linguistique vs loyauté linguistique chez les locutrices des variétés/langues minorées. Enquête auprès des étudiantes jijéliennes évoluant extramuros

Présenté par :

Marwa BOUAMOCHA

Sous la direction de :

M^{lle} Sihem KOURAS

Devant le jury :

Président : Med Said BENAMMAR

Rapporteur : Sihem KOURAS

Examineur : Abdelaziz SISSAOUI

Année universitaire : 2022/2023

Remerciements

Mes premiers mots iront à ma directrice de recherche, M^{lle} Sihem Kouras, dont l'accompagnement tout au long de ce travail a été d'une valeur inestimable. Son soutien constant, sa confiance en mes capacités et ses conseils précieux et avisés ont véritablement été à la hauteur de son expertise et de ses qualités humaines exceptionnelles. Je demeure profondément reconnaissante envers elle pour sa disponibilité à mon égard et sa patience sans faille, qui ont grandement contribué à l'aboutissement de ce projet.

Je souhaite remercier également ma famille et mes proches qui ont été une source constante d'encouragement et d'assistance tout au long de mon parcours. Leur soutien inébranlable a été essentiel pour me permettre d'aller jusqu'au bout de ce travail. Leur présence et leur soutien indéfectibles ont été un pilier sur lequel je me suis appuyée, et je suis véritablement reconnaissante de leur dévouement et de leur amour inconditionnel.

Bien que ce mémoire soit le fruit de mon travail personnel, je tiens à rendre hommage et exprimer ma profonde gratitude envers toutes les participantes qui ont généreusement accepté de prendre part à mon enquête. Leur coopération et leur disponibilité ont été la base même de cette recherche, et sans elles, rien n'aurait été possible.

Enfin, je souhaite adresser mes remerciements aux membres du jury, consciente de l'honneur qu'ils m'ont fait en acceptant d'évaluer ce travail.

Dédicaces

A mes très chers parents.

A mes chers frère et sœurs.

A mes adorables neveux.

Table des matières

Table des matières

Titre	Page
Introduction générale.....	12
Première partie : Cadrage méthodologique et théorique	
Chapitre I : Méthodologie de la recherche	
Introduction partielle.....	18
1 Délimitation du sujet.....	18
2 Objectifs de la recherche.....	19
3 Justification du choix.....	20
4 Etat des lieux.....	20
5 Problématique	24
6 Hypothèses.....	27
7 Démarche méthodologique.....	27
8 Les limites de la recherche.....	28
Conclusion partielle.....	29
Chapitre II : Concepts théoriques	
Introduction partielle.....	31
1 L’imaginaire linguistique.....	31
2 La loyauté linguistique.....	33
3 Sécurité et insécurité linguistique.....	40
4 Discriminations et glottophobie deux faces d’une même médaille.....	44
5 La langue comme marqueur d’identité.....	46
Conclusion partielle.....	48
Deuxième partie : Partie pratique	
Chapitre I : Présentation de l’enquête	
Introduction partielle.....	52

1 La présentation du terrain d'enquête : Jijel.....	52
1.1 L'emplacement géographique.....	52
1.2 Le parler jijélien.....	53
2 Collecte de données.....	54
2.1 L'entretien semi-directif.....	55
2.2 Le guide d'entretien.....	55
3 L'échantillon.....	59
4 Présentation du corpus.....	59
4.1 Le déroulement de l'enquête.....	60
4.2 Les conventions de transcription.....	60
5 Méthode de traitement et d'analyse des données.....	60
Conclusion partielle.....	61

Chapitre II : Analyse du corpus

Introduction partielle.....	63
1 Analyse des données.....	63
1.1 Identification de l'enquêtée.....	64
1.2 Les pratiques langagières.....	65
1.2.1 La langue maternelle.....	65
1.2.2 Les autres langues pratiquées.....	67
1.2.3 Le choix de langue à l'université.....	69
1.3 L'imaginaire linguistique.....	74
1.3.1 La discrimination linguistique par rapport à l'accent jijélien.....	74
1.3.2 Les réactions des étudiantes jijéliennes face au changement de langue....	80
1.3.3 La perception du parler jijélien par rapport aux autres dialectes algériens.....	85
1.3.4 Les attitudes des jijéliens face aux interlocuteurs des autres régions.....	90
1.3.4.1 Le changement de langue.....	92
1.3.4.1.1 La discrimination linguistique.....	92
1.3.4.1.2 Une sorte de complexe.....	94

1.3.4.1.3 Les difficultés de compréhension.....	96
1.3.4.2 L'adaptation du vocabulaire.....	96
1.3.5 La valeur du parler jijélien.....	97
2 Le croisement des réponses : loyauté linguistique ou insécurité linguistique ?..	100
Conclusion partielle.....	106
Conclusion générale.....	108
Liste des références bibliographiques.....	113
Annexes.....	119
Résumés.....	139

Liste des tableaux

Tableau n°01 : Profil social des enquêtées.....	64
Tableau n°02 : La langue maternelle des enquêtées.....	66
Tableau n°03 : Les autres langues pratiquées par les enquêtées.....	67
Tableau n°04 : Le choix de langue à l'université.....	70
Tableau n°05 : Les remarques sur l'accent jijélien.....	75
Tableau n°06 : Les attitudes des enquêtées face au changement de langue.....	80
Tableau n°07 : La perception du parler jijélien par rapport aux autres dialectes algériens.	86
Tableau n°08 : Les attitudes des jijéliens face aux interlocuteurs des autres régions.....	91
Tableau n°09 : La valeur du parler jijélien.....	97
Tableau n°10 : La réaction des enquêtées face à l'éventuelle disparition du parler jijélien	99

Liste des figures

Figure n°01 : Localisation de la wilaya de Jijel.....	53
---	-----------

Introduction générale

La diversité linguistique est une richesse inestimable qui reflète la pluralité des cultures et des identités présentes dans le monde.

Dans le tissu complexe des interactions humaines, la langue occupe une place privilégiée en tant qu'outil de communication, vecteur de culture et marqueur d'identité. En sus de sa fonction utilitaire, la langue revêt une dimension émotionnelle et symbolique, créant des liens puissants entre les individus et leurs communautés. La loyauté linguistique émerge comme un concept fascinant, révélant les mécanismes subtils qui sous-tendent notre attachement profond à une langue spécifique. Elle fait référence dans la plupart des travaux sociolinguistiques (Weinreich 1953, Fishman 1991, Niculescu 1996 et al.) à l'attachement, à l'engagement profond envers une langue particulière, souvent associée à une identité culturelle ou ethnique. La loyauté linguistique traduit les sentiments d'appartenance, de fierté et d'identité qui se développent autour de l'usage et de la préservation de la langue maternelle ou d'une variété linguistique spécifique.

Cependant, dans de nombreux contextes, certaines variétés linguistiques, souvent considérées comme minorées, sont confrontées à des défis persistants qui affectent la manière dont elles sont perçues et utilisées au sein de la société. Parmi ces défis, l'insécurité linguistique émerge comme une réalité vécue par de nombreux locuteurs, qui se trouvent pris entre le désir de préserver leur identité linguistique et la pression sociale de se conformer aux normes linguistiques dominantes. L'insécurité linguistique fait allusion à la perception de légitimité réduite, à la stigmatisation et à la dévalorisation d'une langue minoritaire, souvent influencée par des facteurs sociaux, politiques et économiques (Calvet 2002, Bretegnier 1999). Les locuteurs des variétés linguistiques minorées peuvent faire face à des pressions et à des préjugés qui exacerbent leur sentiment d'insécurité linguistique. Cela peut se traduire par des attitudes négatives envers leur propre langue, des hésitations dans son utilisation, voire même une préférence pour les langues dominantes.

Notre recherche, intitulée *Insécurité linguistique vs loyauté linguistique chez les locutrices des variétés/langues minorées. Enquête auprès des étudiantes jijéliennes évoluant extramuros*, s'inscrit dans le domaine des sciences du langage, plus spécifiquement dans le champ de la sociolinguistique urbaine. Cette discipline s'attèle à appréhender et à décrire la société à travers l'étude approfondie de la langue et des discours qui la composent (Bulot & Veschambre 2006).

En se concentrant sur les locutrices des variétés linguistiques minorées, notre étude cherche à explorer les dynamiques complexes entre l'insécurité linguistique et la loyauté linguistique. Nous nous intéressons particulièrement aux défis auxquels ces locutrices font face dans des contextes urbains, où les normes linguistiques dominantes peuvent exercer une pression sur leur identité linguistique et leur engagement envers leur langue maternelle.

Notre choix de se focaliser sur les femmes découle d'une observation récurrente dans la littérature existante, notamment les travaux de Trudgill (1974), Bourdieu (1982) et Calvet (2002), qui soulignent l'adhésion de la majorité des femmes aux normes linguistiques valorisées. Cependant, nous avons constaté un manque de recherches sur la loyauté linguistique spécifique des femmes, c'est pourquoi nous avons décidé de nous pencher sur cette problématique.

Notons d'emblée que, résidente à Jijel, nous avons remarqué que le parler jijélien est souvent marginalisé et stigmatisé, en particulier en dehors de la ville, notamment dans les grandes villes (comme Alger, Oran, Constantine, etc.).

Le concept de loyauté linguistique a été souvent évoqué dans des contextes de migration (Niculescu 1996, Akin 2017, Grimm 2021, Deprez 2021). Toutefois, dans notre étude, nous nous concentrons davantage sur le déplacement géographique d'une ville à une autre et non pas sur un contexte de migration stricto sensu. Cette situation a suscité notre curiosité et nous a conduit à nous interroger, toujours en approchant les femmes, sur la loyauté linguistique et sur la façon dont les locutrices de Jijel vivent leur expérience linguistique lorsqu'elles quittent leur wilaya pour poursuivre les études dans d'autres villes algériennes. Avec les moyens de transport disponibles aujourd'hui, la mobilité est devenue de plus en plus aisée. Il est donc essentiel d'explorer les dynamiques linguistiques qui se mettent en place lorsque ces femmes quittent leur environnement familial. Nous souhaitons comprendre comment ces locutrices s'adaptent ou réagissent aux normes linguistiques dominantes et comment cela peut influencer leur loyauté linguistique envers le parler jijélien.

Ce que nous mettons en scène dans notre sujet, c'est l'impact des représentations sur les comportements des locutrices ainsi que les opinions et les perceptions que se font ces dernières à l'égard de leur langue. Nous tenterons d'élucider les différentes manifestations de l'insécurité linguistique et de la loyauté linguistique et de relever les

différentes pratiques linguistiques des participantes ainsi que les stratégies adoptées par celles-ci dans le contexte spécifique que nous étudions.

Notre choix de ce sujet émane de notre volonté de traiter une thématique d'actualité dans le domaine de la sociolinguistique. Cette étude semble être la première du genre dans la région. A notre connaissance, aucune recherche locale n'a encore abordé spécifiquement la notion de loyauté linguistique.

Ce qui est clair mais que nous rappelons quand-même, c'est que nous n'avons aucunement la prétention d'appréhender tous les aspects de la notion de loyauté linguistique ou de la cerner dans toutes ses dimensions. Notre étude se présente plutôt comme une modeste recherche exploratoire qui se focalise sur l'analyse du niveau le plus élémentaire (le degré zéro) de la loyauté linguistique.

En reconnaissant ces limites, nous espérons néanmoins contribuer à une première approche de la loyauté linguistique dans le contexte étudié. Cette approche exploratoire nous permettra d'ouvrir des pistes de réflexions et de fournir des perspectives initiales sur le degré de loyauté linguistique observé chez les locutrices des variétés linguistiques minorées dans notre région.

A la lumière de ces réflexions se dessine la problématique de cette recherche :

Comment se manifeste la loyauté linguistique chez les étudiantes jijéliennes évoluant *extramuros* ?

Cette question se décline en d'autres sous-questions qui seront abordées en détail dans le chapitre à venir.

Pour mener à bien notre travail de recherche, nous avons privilégié une approche qualitative, basée essentiellement sur des entretiens semi-directifs auprès de six étudiantes jijéliennes évoluant en dehors de leur région. Cette méthode permettra de donner la voix aux locutrices, en recueillant leurs expériences, leurs perceptions et leurs stratégies linguistiques.

Notre travail de recherche se scinde en deux parties, subdivisées chacune d'elles en deux chapitres.

La première partie consistera à poser les cadres méthodologique et théorique dans lesquels se situent nos réflexions et notre recherche.

Le premier chapitre, intitulé « Méthodologie de la recherche », contiendra un préalable indispensable à la présentation de notre problématique et nos premières hypothèses concernant notre sujet, les motivations et les objectifs de la recherche ainsi qu'une présentation des choix méthodologiques qui ont guidé l'élaboration de notre enquête de terrain.

Le deuxième chapitre dont l'intitulé est « Concepts théoriques » sera assigné au traitement des concepts clés de la recherche. Il s'agit principalement de définir les notions de loyauté linguistique et d'insécurité linguistique, accompagnées d'éclaircissement sémantique relatifs à l'emploi de termes connexes.

La seconde partie de notre travail est d'ordre pratique et contiendra deux chapitres.

Dans le premier chapitre qui sera réservé à la présentation de l'enquête, nous procéderons à la mise en place du décor scientifique dans le sens où nous nous proposerons de décrire le terrain de l'enquête et de présenter l'échantillon de travail, le déroulement de l'enquête et les outils utilisés dans cette recherche.

Dans le second chapitre, nous procéderons à l'exploitation et à l'analyse des entretiens en vue de vérifier les hypothèses de la recherche.

Enfin, nous clôturons notre travail par une conclusion générale qui comprendra un compte rendu des résultats auxquels nous avons abouti au terme de notre étude.

Première partie

Cadrage méthodologique et

théorique

Chapitre I

Méthodologie de la recherche

Introduction partielle

Au cours du présent chapitre, consacré principalement à la circonscription méthodologique de la recherche. Il est question de présenter les raisons qui nous ont poussée à opter pour ce sujet, les objectifs assignés à ce travail de recherche, ainsi que les travaux qui ont servi de base à l'étude. S'ensuit la problématique à laquelle nous proposerons des hypothèses comme réponses préliminaires. Il importe également d'exposer la démarche adoptée en matière d'exploration de terrain, à savoir l'enquête par entretien, tout en justifiant notre recours à ce choix.

1 Délimitation du sujet

L'Algérie se distingue par sa richesse linguistique, où plusieurs langues et variétés coexistent, chacune occupant une position spécifique dans le marché linguistique local. Cette hiérarchisation linguistique a un impact significatif sur les attitudes et les représentations des locuteurs. Certaines langues bénéficient d'un statut privilégié et sont valorisées, tandis que d'autres sont reléguées au second plan, marginalisées et parfois stigmatisées. Ces dynamiques sociales et linguistiques influencent le vécu des locuteurs, pouvant générer un sentiment d'insécurité linguistique lorsqu'ils perçoivent leur langue ou leur variété linguistique comme inférieure ou dévalorisée (Taleb-Ibrahimi 2006)

En tant qu'étudiante spécialisée en sciences du langage et citoyenne algérienne, plus spécifiquement originaire de Jijel, nous avons observé que le parler jijélien, qui nous sert de langue maternelle, est souvent minoré et marginalisé par certains Algériens. Malheureusement, il arrive souvent que notre dialecte soit tourné en dérision, ce qui contribue à une perception négative et à une sous-estimation de sa valeur linguistique et culturelle. Ainsi, par exemple, nous pouvons mentionner les sketches de l'inspecteur Tahar, alias Hadj abderrahmane. Bien que ces sketches aient connu un grand succès et aient apporté une certaine notoriété à l'inspecteur Tahar, il est important de souligner que les réactions du public, provenant de différentes régions d'Algérie, ont souvent engendré une caricature et une stéréotypisation du parler jijélien, contribuant ainsi à renforcer les préjugés et les stigmates associés à cette variété linguistique. Cette situation soulève des questions sur les conséquences de cette marginalisation linguistique et les répercussions sur l'identité linguistique des locuteurs jijéliens.

A travers cette recherche, d'ailleurs intitulée *Insécurité linguistique vs loyauté linguistique chez les locutrices des variétés/langues minorées. Enquête auprès des étudiantes jijéliennes évoluant extramuros*, nous tentons de mener une réflexion aux notions de loyauté linguistique et d'insécurité linguistique et essayer grâce à l'étude des représentations, d'examiner les manifestations de ces phénomènes chez les locutrices jijéliennes et plus précisément les étudiantes jijéliennes poursuivant leurs études dans des universités algériennes situées dans d'autres wilayas.

Cette recherche tâchera donc d'analyser les représentations en rapport avec le sentiment de loyauté linguistique et/ou d'insécurité linguistique et de cerner ainsi les rapports entretenus entre langues/ représentations dans l'affirmation identitaire à travers une enquête de terrain menée dans la ville de Jijel auprès de membres de la gent féminine qui quitte la ville pour mener leurs études universitaires dans d'autres régions d'Algérie.

Nous inscrivons notre travail de recherche dans le champ de la sociolinguistique urbaine, une branche de la sociolinguistique générale qui place la variable de « l'espace » au cœur de la recherche. Elle se concentre sur l'étude des phénomènes linguistiques observés dans les contextes urbains, cherchant à comprendre comment les langues se manifestent et interagissent dans l'espace urbain (Bulot & Veschambre 2006).

2 Objectifs de la recherche

Comment préalablement mentionné, l'intérêt principal de cette recherche est d'avoir accès aux représentations des étudiantes jijéliennes évoluant *extramuros*, de les analyser et d'essayer par la suite de vérifier si les locutrices se trouvent dans une situation d'acceptation ou de rejet par rapport à leur langue maternelle, en l'occurrence. Les objectifs de notre recherche peuvent être déclinés ainsi :

- Comprendre comment les étudiantes jijéliennes évoluant *extramuros* gèrent leur répertoire linguistique.
- Dégager les motivations des locutrices pour essayer par la suite d'établir le rapport entre les langues et les représentations dans l'affirmation identitaire.
- Analyser le degré de loyauté linguistique des étudiantes jijéliennes vis-à-vis de leur langue maternelle.
- Prouver le lien indéfectible entre pratiques langagière et identité particulièrement dans un terrain plurilingue.

3 Justification du choix

Le choix de notre sujet de recherche n'est pas aléatoire ni hasardeux. L'intérêt porté à cette thématique est dû à des observations et des expériences personnelles. En fait, la question de la loyauté linguistique a été fréquemment posée et avec acuité lors de débats avec des amis et des collègues. Certaines personnes raillent le parler jijélien et changent de langue dès qu'ils sortent du territoire jijélien (ou même national). Certains d'autres préfèrent s'identifier en une langue même s'ils ne la parlent pas et il y a aussi ceux qui prétendent avoir une identité plurilingue ce qui leur permet de parler plusieurs langues dans différents contextes.

Par ailleurs, notre motivation pour cette thématique découle de l'intérêt porté à notre langue maternelle, le jijélien, et que nous considérons comme un héritage et un vestige à préserver. En effet, le jijélien est un dialecte de l'arabe algérien, parlé principalement dans la wilaya de Jijel. C'est un parler assez particulier, considéré parmi les plus anciens dialectes en Afrique parce qu'il fait partie des dialectes pré-hilaliens (Garaoun 2019).

Ainsi, notre objectif est d'aller au-delà de ces discussions superficielles vers une recherche approfondie basée sur des données scientifiques et empiriques.

4 Etat des lieux

Nombreux sont les travaux académiques, les études ainsi que les ouvrages qui ont été réalisés sur la notion de loyauté linguistique, laquelle a suscité d'ailleurs l'intérêt de plusieurs chercheurs aussi bien en Algérie qu'à l'étranger depuis son apparition dans les années soixante.

La notion de loyauté linguistique a été introduite pour la première fois dans les travaux de Uriel Weinreich dans les années 60/70 (Grimm-Pfefferli 2021). Le sociolinguiste a employé ce concept pour décrire les attitudes et les comportements des locuteurs envers les langues qu'ils parlent et les choix qu'ils font dans des situations de contact de langues, particulièrement dans des situations de bilinguisme (Niculesco 1996).

Il est vrai que Weinreich est considéré comme le précurseur de la notion de loyauté linguistique, mais c'est surtout Joshua Fishman qui a concrétisé et popularisé ce concept dans le domaine de la sociolinguistique. Fishman a non seulement développé la notion de loyauté linguistique, mais il l'a également relié à une autre notion importante en

sociolinguistique : celle du maintien linguistique. Selon Fishman, la loyauté linguistique est un élément clé du maintien linguistique, qui désigne la capacité des locuteurs à maintenir, à défendre et à transmettre leur langue dans des situations de danger. Elle peut être définie comme l'attachement d'un individu à sa langue et à sa culture, et sa volonté de les préserver, même dans des situations de domination (Akin 2017).

Quelques années plus tard, Henri Boyer, sociolinguiste français connu par ces contributions dans l'étude des politiques linguistiques, a repris ce concept en essayant de le développer notamment dans ces études sur les variations dialectales.

La loyauté linguistique constitue un sujet récurrent dans les travaux de Boyer. Ce sociolinguiste a également étudié cette notion notamment dans ces travaux sur la variation dialectale. Il a travaillé sur le conflit linguistique en France, particulièrement sur les tensions entre la langue française et les langues régionales telles que le breton, le corse et l'occitan. D'après Boyer :

Il est évident que dans des situations de minoration, lorsque le plein exercice d'un idiome communautaire est en cause, ce sentiment peut jouer un rôle fondamental dans l'évolution de la concurrence sociolinguistique. Et on voit bien que la "loyauté" en matière linguistique est inégalement partagée, ce qui contribue à expliquer (mais n'y suffit pas) les différences de développement et d'issue des conflits diglossiques dans le monde. Il s'agit donc là d'un facteur parfois décisif dont il convient de prendre l'exacte mesure dans le cas d'un diagnostic sociolinguistique. (Boyer 1997 : 23).

Dans cette citation, Boyer met en évidence l'importance du sentiment de loyauté linguistique dans des situations de minorisation des langues communautaires et dans l'évolution de la concurrence sociolinguistique. Ce sentiment peut jouer un rôle crucial dans l'évolution de la concurrence sociolinguistique, c'est-à-dire dans la manière dont différentes langues ou dialectes coexistent et interagissent au sein d'une communauté linguistique donnée. Le chercheur souligne également que la loyauté linguistique peut être perçue et partagée différemment entre les membres d'une communauté linguistique, ce qui peut expliquer, en partie, les différences de développement des situations diglossiques dans le monde et les facteurs sociaux, historiques et politiques qui les sous-tendent.

Depuis son introduction par Uriel Weinreich, la notion de loyauté linguistique n'a pas cessé de susciter l'intérêt de plusieurs chercheurs qui l'ont développée dans différents contextes et en relations avec plusieurs phénomènes linguistiques et sociaux, tels que : l'immigration, l'identité, la transmission intergénérationnelle des langues, la politique linguistique, etc.

Outre ces textes fondateurs, nous avons recourus à d'autres lectures pouvant nous aider à mettre en place une assise pour les axes majeurs de la recherche. Il s'agit principalement d'une documentation portant sur des articles et thèses récentes s'articulant autour du concept de loyauté linguistique.

Le premier travail en question est la thèse de doctorat de Linda Grimm-Pfefferli, intitulée *Loyauté(s) linguistique(s) et formes du plurilinguisme dans des familles binationales : des femmes hispano-américaines à Bâle, une étude de cas*, soutenue en 2021 à l'Université de Bâle. Dans ce travail, la chercheuse s'attache entre autres aux langues que les femmes hispano-américaines vivant avec un partenaire germanophone suisse utilisent dans leur vie quotidienne et transmettent à leurs enfants, à la manière dont elles le font et aux raisons qui les ont poussées à faire ce choix.

Il s'agit d'une recherche ethnographique qualitative qui porte sur les formes du plurilinguisme, la loyauté linguistique et sur le changement d'identité chez les femmes hispano-américaine à Bâle.

Dans le but de comprendre l'évolution de répertoire plurilingue de ces femmes et la loyauté linguistique en relation avec la transmission de la langue d'origine aux enfants, la chercheuse a introduit sa problématique en se demandant comment ses femmes vivant dans une situation de migration gèrent leurs langues dans des contextes différents et comment cela peut influencer leur identité. La chercheuse part de l'idée que les femmes hispano-américaines dans ce contexte migratoire sont confrontées à des modifications et un enrichissement du répertoire linguistique ainsi qu'une adaptation au niveau de leurs représentations et de leurs attitudes.

En se servant d'outils méthodologiques variés comme l'observation participante, l'entretien semi-directif et l'enregistrement, la chercheuse procède à une analyse selon deux axes :

- Une analyse des représentations sociales telles quelles sont observées dans le discours des informatrices.
- Une analyse conversationnelle des pratiques linguistiques des femmes et des interactions interfamiliales enregistrées.

Au terme de son étude, Grimm est arrivée à dire que les pratiques linguistiques et les représentations sociales s'influencent et s'enrichissent mutuellement. Les informatrices utilisaient, de manières variées, aussi bien la langue d'origine que la langue d'accueil, conformément aux données et à la configuration du contexte et de l'interlocuteur auquel elles s'adressent. Grâce au caractère dynamique du répertoire plurilingue ainsi que l'interaction constante des langues chez les informatrices, elles parviennent à construire « une loyauté linguistique double » en intégrant les deux langues dans leur vie quotidienne et à développer ce que la chercheuse appelle « une identité plurielle ».

Le second travail sur lequel nous nous fondons est celui de Salih Akin (2017). Il s'agit d'un article sur « La loyauté linguistique au sein des membres de la communauté kurde en France » dans lequel le chercheur a étudié le degré de loyauté linguistique des membres de la communauté kurde en France vis-à-vis de leur langue maternelle. L'auteur cherche à comprendre comment une langue minorée/une variété coupée de ses territoires d'origine et privée d'un enseignement public peut-elle être aussi présente et transmise dans un tel contexte migratoire. Akin s'attache également à travers cette enquête à dégager les facteurs qui conduisent les membres de cette communauté à développer un sentiment de loyauté linguistique envers leur langue maternelle. Il utilise pour cela le questionnaire écrit : 48 questions administrées en français et en kurde auprès de 117 enquêtés.

Pour conclure, le chercheur a abouti au fait que le fort sentiment de loyauté linguistique est le caractère majeur à même d'expliquer la vitalité et la résistance d'une langue minorée dans un contexte de migration assez particulier, le cas du kurde comme exemple. Ainsi, cette langue est conçue par les informateurs comme un héritage de la famille et des ancêtres.

Ces lectures nous ont été d'une grande utilité car elles nous ont permis de nous construire une idée claire sur la loyauté linguistique, notion sur laquelle s'articule notre travail de recherche et de saisir les notions de base en relation avec notre thématique. Bien que les contextes de recherche soient différents du notre, nous nous sommes inspirée des

démarches méthodologiques de ces travaux pour poser les jalons de notre enquête et de choisir, ainsi, les outils d'investigations appropriés.

5 Problématique

L'intérêt scientifique porté à l'étude des pratiques langagières en rapport avec l'appartenance sexuelle des locuteurs remonte à plusieurs décennies, précisément aux années soixante. Cette thématique fut l'une des principales questions en vogue qui a donné lieu à des polémiques notamment dans l'étude des attitudes et des représentations.

Une des premières études ayant le mérite de porter au jour les différences linguistiques entre hommes et femmes est celle inaugurée par William Labov (Calvet 2002).

Dans son ouvrage *Sociolinguistique* (1973), Labov a analysé la stratification du /r/ dans les grands magasins new-yorkais. Il s'agit d'une enquête de terrain qui repose essentiellement sur l'hypothèse de la covariance entre structures sociales et structures linguistiques mettant en évidence un symptôme typique de l'insécurité linguistique, l'hypercorrection, distinguant au passage les pratiques masculines et féminines. En l'occurrence, Labov a observé que les femmes sont plus sensibles aux modèles de prestiges que le sont les hommes et va jusqu'à mettre en corrélation directe l'insécurité linguistique des femmes et l'ascension sociale.

Quelques années plus tard, en Grande-Bretagne cette fois-ci et plus précisément dans la ville de Norwich, Peter Trudgill a mené une longue enquête sur la stratification sociale des variables linguistiques à travers laquelle, il attribue cette recherche de la forme prestigieuse aux femmes davantage qu'aux hommes (Calvet 2002). Ainsi, il affirme que :

[...] les femmes dans de très nombreux cas, se définissent elles-mêmes comme utilisant des variantes plus prestigieuses qu'elles le font réellement, sans doute parce qu'elles voudraient les utiliser ou pensent qu'elles devraient le faire et peut être alors croient réellement qu'elles le font. C'est-à-dire que les locuteurs se considèrent comme utilisant la forme à laquelle ils aspirent et qui a pour eux des connotations favorables plutôt que la forme qu'ils utilisent réellement. (Trudgill cité par Calvet 2002, 50).

Cette observation de Trudgill met en évidence le rôle de la perception de la langue sur l'autodéfinition des femmes. Le chercheur souligne dans cette citation la complexité des relations entre le langage et le genre. La perception culturelle de la langue peut jouer un rôle important dans la manière dont les femmes se perçoivent elles-mêmes et dont elles sont perçues par les autres. Trudgill souligne également que la compréhension de ces relations peut aider à mieux comprendre les dynamiques de pouvoir et les inégalités de genre qui peuvent exister dans la société.

Ces conclusions mettent en exergue la complexité de l'utilisation de la langue et l'importance de considérer les motivations sociales et psychologiques des locuteurs.

De sa part, Bourdieu, dans son ouvrage *Ce que parler veut dire* (1982), propose une analyse de l'économie des échanges linguistiques, qui s'inscrit dans la continuité des travaux laboviens portant sur la stratification sociale. Il met l'accent sur les rapports sociaux de domination existant entre les variétés de langues et les locuteurs qui les utilisent (ibid.).

A l'instar de Labov et de Trudgill, les observations de Bourdieu abondent dans le même sens : les femmes sont plus inclinées que les hommes à l'insécurité linguistique. Ainsi, Bourdieu affirme que :

[...] comme les sociolinguistes l'ont souvent observé, les femmes soient plus promptes à adopter la langue légitime (ou la prononciation légitime) : du fait qu'elles sont vouées à la docilité à l'égard des usagers dominants et par la division du travail entre les sexes, qui les spécialise dans le domaine de la consommation, et par la logique du mariage, qui est pour elles la voie principale, sinon exclusive, de l'ascension sociale, et où elles circulent de bas en haut, elles sont prédisposées à accepter, et d'abord à l'Ecole, les nouvelles exigences du marché des biens symboliques.(Bourdieu cité par Calvet 2002, 50-51).

Cette citation de Bourdieu met en lumière les facteurs sociaux et culturels qui expliquent les raisons pour lesquelles les femmes adoptent les langues et la prononciation légitime. Ces facteurs incluent la division du travail entre les sexes, la logique du mariage et les trajectoires sociales des femmes dans la société.

En somme, ces études portant sur la notion de l'insécurité linguistique et plus précisément sur la manifestation de ce phénomène chez les femmes ont éveillé en nous un

certain nombre de questionnements et nous ont poussée à mener une réflexion sur les attitudes et les représentations que se font les femmes envers les langues et en particulier envers leurs langues maternelles.

Les recherches précédemment présentées mettent en évidence la tendance majoritaire des femmes à adhérer aux normes linguistiques valorisées, révélant ainsi un sentiment d'insécurité linguistique. Toutefois, nous avons choisi, dans la présente étude, d'explorer l'état contraire, à savoir le sentiment de confort et de fidélité envers leur langue maternelle, en nous intéressant spécifiquement à la loyauté linguistique des femmes. Nous avons constaté un manque de travaux de recherche portant spécifiquement sur la loyauté linguistique des femmes, ce qui nous a incitée à approfondir cette problématique.

De plus, le parler jijélien, faisant partie des variétés de l'arabe algérien, est souvent associé à un statut minoré et les locuteurs jijéliens sont souvent sujet de stigmatisation lorsqu'ils utilisent le parler jijélien en dehors de leur région (Menghour 2018). Cette constatation renforce l'idée selon laquelle ils peuvent éprouver un sentiment d'insécurité linguistique et être enclins à recourir à d'autres variétés linguistiques au détriment de leur propre parler.

Notre recherche se focalise sur l'analyse de la loyauté linguistique chez les femmes jijéliennes lorsqu'elles quittent Jijel pour poursuivre leurs études dans différentes régions de l'Algérie. Notre objectif principal est de combler une lacune existante dans la littérature (celle du manque des travaux portant sur la loyauté linguistique chez les femmes) en approfondissant notre compréhension des facteurs qui façonnent leur attachement envers leur langue maternelle, en tenant compte du fait que cette variété linguistique fait l'objet de stigmatisation.

Nous accordons une attention particulière aux dynamiques linguistiques qui se déploient lorsque ces étudiantes quittent leur milieu familial et s'immergent dans de nouveaux contextes. Notre étude se propose d'explorer les représentations que les femmes jijéliennes ont de leur langue maternelle et d'analyser l'influence de ces représentations sur leur loyauté linguistique envers le parler jijélien.

A lumière de ce qui précède, la problématique de notre recherche se présente comme suit :

Comment se manifeste la loyauté linguistique chez les étudiantes jijéliennes évoluant *extramuros* ?

Cette question principale se décline en sous-questions dont les plus importantes sont :

- Que pensent les étudiantes jijéliennes évoluant *extramuros* de leur langue maternelle ?
- Quelle forme de loyauté linguistique peut-on observer chez les locutrices jijéliennes ?
- Quel sont les facteurs qui influencent l'abandon ou l'attachement des étudiantes jijéliennes à leur langue maternelle ?

6 Hypothèses

A la suite de ces questions qui déterminent notre champ d'étude, il nous paraît pertinent de proposer quelques hypothèses qui rendront notre problématique plus opérationnelle et susceptibles de nous éclairer, du moins jusqu'à l'éventuelle véracité des faits. Ainsi, nous supposons que :

- Le parler jijélien serait perçu différemment par les locutrices. Certaines d'entre elles pourraient manifester une conscience linguistique élevée envers leur variété et la considérer comme un élément essentiel de leur identité. En revanche, d'autres pourraient adopter une attitude négative envers le parler jijélien, le considérant comme un vecteur de discriminations en raison des stigmatisations et du statut minoré qui lui sont attribués.
- Les locutrices jijéliennes, tout en restant attachées à leur langue maternelle, seraient capables d'adapter l'emploi de quelques mots dans des situations de communication interlinguistiques. Elles feraient preuve d'une volonté de maintenir leur identité linguistique tout en reconnaissant l'importance de la compréhension mutuelle.
- Les discriminations linguistiques, les stigmatisations ainsi que les représentations négatives associées au parler jijélien pourraient exercer une pression sur les locutrices pour qu'elles se conforment aux normes linguistiques dominantes. Cette pression pourrait avoir un impact négatif sur leur loyauté linguistique envers leur variété jijélienne.

7 Démarche méthodologique

Notre étude s'inscrit dans le cadre de la sociolinguistique urbaine et plus précisément dans la lignée des travaux portant sur la notion de loyauté linguistique et du contact de langue en milieu urbain.

Il faut souligner tout d'abord que le choix d'une stratégie méthodologique dépend étroitement des objectifs de la recherche.

Pour mener à bien notre projet de recherche et récolter le maximum d'informations, nous allons procéder à une approche de type qualitatif qui repose essentiellement sur une enquête de terrain. Contrairement à la recherche quantitative, il ne s'agit pas de recueillir des données chiffrées ou bien d'atteindre une représentativité statistique, mais plutôt de cerner et d'arriver à décrire les différentes facettes du sujet traité.

Cependant, en dépit d'un certain nombre de méthodes disponibles, nous avons choisis de mener notre enquête par le biais d'un entretien semi-directif auprès des étudiantes jijéliennes évoluant *extramuros*. En effet, le recours à ce type d'entretien présente l'avantage d'ouvrir la voie aux enquêtées pour s'exprimer librement et spontanément. Ainsi, l'entretien semi-directif nous permet de nous rapprocher davantage des attitudes et des représentations que se font les femmes jijéliennes vis-à-vis de leur langue maternelle. Cet outil nous offre également la possibilité de reformuler nos propos en cas de besoin, d'inciter les enquêtées de parler davantage, d'évaluer la pertinence de leurs discours et d'approfondir les réponses individuelles afin de constituer un corpus de données harmonieux.

8 Les limites de la recherche

Revendiquer l'exhaustivité de cette recherche serait un objectif plutôt ardu, voire impossible à atteindre. Cette enquête se présente humblement en tant que recherche qui ne prétend pas couvrir tous les aspects de la réalité sociolinguistique. Son champ d'investigation est spécifiquement restreint aux étudiantes jijéliennes évoluant en dehors de leur région, limitant ainsi sa portée à cette population particulière. Par conséquent, toute tentative de généralisation est donc inappropriée dans ce contexte.

Malgré nos efforts pour offrir une nouvelle perspective sur le processus identitaire à travers l'exploration de la loyauté linguistique et de l'insécurité linguistique chez les étudiantes jijéliennes en dehors de leur région, il convient de souligner que cette analyse demeure partielle et ne couvre pas l'ensemble des manifestations de ces phénomènes, ni ne prétend les étendre à l'ensemble de la population. Les résultats, les observations et les discussions que nous obtiendrons à l'issue de ce travail seront donc circonscrits en raison de la taille limitée de l'échantillon sur lequel nous nous sommes appuyée. Il est important

de noter également que cet échantillon ne représente pas l'ensemble ni la totalité des individus concernés.

Il est important de souligner que nous avons été contrainte par la courte période de réalisation de ce travail. Nous aurions souhaité élargir notre échantillon en incluant un plus grand nombre de participantes afin de recueillir des informations plus approfondies et précises. De plus, l'administration d'un questionnaire à un échantillon plus vaste de femmes aurait permis d'approfondir notre compréhension des réponses obtenues lors des entretiens semi-directifs. En outre, l'inclusion d'entretiens avec des hommes aurait offert la possibilité de comparer les attitudes et les représentations des jijéliens et des jijéliennes en ce qui concerne la loyauté linguistique et l'insécurité linguistique vis-à-vis de leur langue maternelle.

Conclusion partielle

Dans ce premier chapitre, il nous a paru essentiel de présenter les soubassements méthodologiques qui orientent notre travail de recherche. Nous avons tenté tout d'abord de définir brièvement notre sujet de recherche, les questions de recherche et les hypothèses ainsi que les objectifs. Il a été question ensuite de présenter l'outil de collecte de données que nous avons jugé le plus apte pour notre enquête.

Dans le chapitre suivant, il conviendra de présenter les perspectives théoriques dans lesquelles s'inscrit notre travail et qui serviront à mieux le comprendre.

Chapitre II

Concepts théoriques

Introduction partielle

Dans les sociétés multilingues, les individus peuvent se retrouver en situation de devoir choisir entre différentes langues et devoir s'adapter à des normes linguistiques variées. Cette situation peut engendrer chez certains locuteurs des sentiments ambivalents : un sentiment d'insécurité linguistique lié à la pression de devoir s'adapter à la langue dominante et de se conformer à la norme, mais également une loyauté linguistique envers leur propre variété linguistique. Cependant, cette dernière peut avoir un rôle important dans la préservation de la diversité linguistique et culturelle.

Dans ce chapitre, nous tenterons de donner une assise théorique à l'ensemble de notre recherche et de faire le point sur un certain nombre de notions sociolinguistiques primordiales. Elles tournent essentiellement autour de la notion de loyauté linguistique, notion-clé à laquelle nous consacrons une définition plus détaillée et nuancée. Nous veillerons ensuite à mettre en exergue les relations qui se dressent entre la loyauté linguistique et l'ensemble des concepts afférents auxquels nous ferons appel.

Avant d'aborder la question de la loyauté linguistique, il nous semble opportun de commencer par discuter du concept de l'imaginaire linguistique. Ce domaine de la sociolinguistique englobe les concepts et les notions qui revêtent une importance particulière pour notre recherche.

1 L'imaginaire linguistique

La notion de l'imaginaire linguistique a été développée en 1975 par Anne Marie Houdebine qui s'est intéressée à l'étude des attitudes et des représentations qu'un individu entretient à l'égard d'une langue donnée. D'après la linguiste, ces représentations peuvent inclure des évaluations positives (une valorisation) ou négatives (une dévalorisation) de la langue, ainsi que des sentiments variés tel que l'insécurité linguistique. Houdebine voit que :

Le terme imaginaire a alors été préféré à celui d'attitude ou de représentation étant donné leur polysémie et en particulier celle de ce dernier terme (représentation), même si cette notion empruntée à la psychologie (représentation mentale) puis à la sociologie (représentation collective - Durkheim - représentation sociale - Moscovici), était de plus en plus utilisée en linguistique (sociolinguistique) et permettait de

fédérer diverses remarques éparses dans les études précédentes concernant les «sentiments linguistiques» des sujets ; leur valorisation des formes dites de prestige ou leur dévalorisation de leur parler, voire leur culpabilité linguistique et bientôt leur insécurité linguistique (Labo). (Houdebine 2002 : 11).

Il est retenu entre autres, l'intérêt aux productions linguistiques qui peuvent varier même au sein de la même communauté linguistique, aux comportements linguistiques, etc. Le locuteur n'est jamais neutre dans sa perception de la langue, cette dernière ne peut être conçue sans le contexte social dans lequel évolue le sujet ni sans sa dimension subjective qui reflète sa biographie, son milieu familial, son niveau intellectuel, etc. C'est à travers les discours épilinguistiques d'un locuteur qu'on décèle une multitude d'images faites sur les langues dans son imaginaire linguistique (Houdebine 2015).

Il convient de noter que, dans le domaine de l'imaginaire linguistique, on accorde une attention particulière aux représentations, aux constructions et aux fictions qui entourent la langue. Ces éléments jouent un rôle central dans la façon dont les individus perçoivent, interprètent et utilisent le langage. Selon Houdebine :

Tous ceux qui se sont occupés de décrire des langues ont pu relever des commentaires sur les formes du dire chez les Locuteurs. Leurs propos, souvent spontanés, sont divers et plus ou moins outillés linguistiquement. Ainsi certains mettent-ils en avant l'orthographe, ou l'histoire de la langue. D'autres S'appuient sur des éléments qui paraissent plus personnels affectifs ou esthétiques, en insistant sur ce qu'ils aiment ou n'aiment pas, ou ne trouvent pas beau, une tournure, un son. (Houdebine 2015 : 3).

D'après la linguiste, l'appréciation des langues est en effet largement influencée par des éléments imaginaires et sociaux. Les perceptions et les jugements sur les langues sont souvent le résultat d'une construction sociale complexe, qui est façonnée par des facteurs tels que l'histoire, la culture, le prestige et les normes sociales. Par exemple, certaines langues peuvent être perçues comme plus belles ou plus claires que d'autres en raison de leur esthétique sonore, de leur simplicité syntaxique ou de leur richesse lexicale. D'autres langues peuvent être considérées comme plus difficiles ou plus complexes en raison de

leur grammaire plus compliquée, de leur prononciation difficile ou de leur système d'écriture complexe.

En outre, les évaluations sur les langues peuvent également être influencées par des préjugés sociaux, tels que des stéréotypes de classe ou d'origine ethnique. Par exemple, certaines langues peuvent être considérées comme plus prestigieuses ou plus élégantes en raison de leur association à des classes sociales supérieures, tandis que d'autres peuvent être stigmatisées à cause de leur appartenance à des groupes sociaux marginalisés ou des cultures minoritaires.

En étudiant les attitudes et les représentations linguistiques, l'imaginaire linguistique explore les motivations, les préférences et les jugements des individus à l'égard des diverses pratiques et variations linguistiques au sein d'une communauté linguistique particulière (Houdebine 2002), et c'est d'ailleurs ce qui nous intéresse dans le cadre de cette étude.

Notre objectif principal consiste à réaliser une étude approfondie afin d'évaluer la loyauté linguistique et l'insécurité linguistique chez les locutrices de variétés linguistiques minorées, et de révéler les modalités de fonctionnement de ces mécanismes/phénomènes chez ces locutrices. Notre recherche sera principalement axée sur l'identification et l'analyse des attitudes, en prenant en compte le sentiment d'appartenance linguistique et les craintes d'insécurité linguistique qui peuvent surgir chez ces locutrices.

Ainsi, il est essentiel de souligner l'importance fondamentale des concepts de loyauté linguistique et d'insécurité linguistique dans notre travail de recherche. Dans cette perspective, nous procéderons à fur et à mesure à leur fournir des définitions claires et approfondies.

2 La loyauté linguistique

Notion centrale de l'étude que voici, la loyauté linguistique est définie par Salih Akin comme :

(...) l'attitude consciente et explicite ou le sentiment d'une communauté à maintenir l'usage de sa langue maternelle dans des situations mettant en contact des communautés linguistiquement différentes (Fishman 1991). Dans un contexte de diaspora, elle se traduit par l'attachement qu'une

communauté peut manifester à sa langue d'origine et sa volonté de maintenir sa pratique et de la transmettre aux générations suivantes. (Akin 2017 : 135).

Le concept de loyauté linguistique, initialement introduit par Weinreich (1953) dans le cadre de ces travaux sur les contacts de langues, a été largement développé dans les travaux de Fishman et ses collaborateurs (1966) (Grimm 2021).

The sociolinguistic study of language contact needs a term to describe a phenomenon which corresponds to language approximately as nationalism corresponds to nationality. The term language loyalty has been proposed for this purpose. A language, like a nationality, may be thought of as a set of behavior norms; language loyalty, like nationalism would designate the state of mind in which the language (like nationality), as an intact entity, and in contrast to other languages, assumes a high position in a scale of values, a position in need to be "defended." Language loyalty, like nationalism, can be 'idée-force which fills man's brain and heart with new thoughts and sentiments and drives him to translate his consciousness into deeds of organized action.' In response to an impending language shift, it produces an attempt at preserving the threatened language. (Weinreich cite par Litvinyak2021 : 28)

Cette citation de Weinreich met en évidence l'idée de « loyauté linguistique » comme un concept qui peut être appliqué à l'étude sociolinguistique du contact des langues. Selon le linguiste, la loyauté linguistique est un état d'esprit dans lequel une langue est perçue comme une entité distincte et valorisée par rapport aux autres langues. Cette loyauté est similaire à la notion de « nationalisme », où une identité nationale est défendue et valorisée par rapport aux autres groupes nationaux.

Weinreich soutient que la loyauté linguistique peut inciter les locuteurs à agir pour préserver leur langue menacée par un changement linguistique imminent. Cela peut se traduire par des efforts organisés pour protéger, promouvoir et maintenir l'usage de la langue menacée.

Cette citation met en exergue le lien entre l'attachement émotionnel à une langue et les actions entreprises pour préserver cette langue face aux pressions du changement linguistique. Cela souligne également que la loyauté linguistique peut être une force motrice puissante qui influence les pensées, les sentiments et les actions des individus.

Niculescu, quant à lui, voit que : « *Le maintien conscient, explicite, de la langue native (lingua matrix), dans des situations de contact linguistique, par des communautés ethniquement distinctes, a été appelé loyauté linguistique.* » (Niculescu 1996 : 715).

Selon la plupart des études sur le sujet (Weinreich 1953, Fishman 1966, Niculescu 1996, Akin 2017 et al.), la loyauté linguistique se réfère essentiellement à la préservation de la langue minoritaire et plus précisément au « maintien ». Le maintien de la langue est « *le résultat des efforts d'un groupe ethnique, qui tient à son identité, pour maintenir inaltéré l'usage continu de sa langue native (lexique, grammaire).* » (Ibid.). Cela implique que les membres d'une communauté linguistique minoritaire continuent à utiliser leur langue d'origine malgré les pressions sociales et culturelles qui pourraient les inciter à abandonner cette langue au profit de la langue majoritaire ou d'accueil.

Ce concept soulève des questions fondamentales quant à la dynamique des langues dans les sociétés multilingues et aux choix linguistiques effectués par les individus.

En opposition à la loyauté linguistique et au maintien de la langue, on trouve « le changement de la langue », souvent utilisé comme synonyme d'assimilation et de conversion de langue (Moreau 1997 : 51).

Le changement de langue fait référence à la substitution progressive d'une langue par une autre dans tous les domaines d'utilisation, que ce soit au niveau individuel ou collectif. Il implique une transition dans tous les aspects de la vie quotidienne où la langue est utilisée, tels que la communication orale, l'écriture, la littérature, les médias, l'éducation, l'administration... (Appel & Muysken 2005). Au fur et à mesure que cette transition s'opère, la langue initiale perd de son importance ainsi que ses fonctions, et les locuteurs de cette langue voient diminuer leur compétence linguistique. Ce processus peut conduire non seulement à l'extinction de la langue minoritaire et la perte de la diversité linguistique au sein de la communauté linguistique, mais également à la perte d'un symbole d'identité car selon Fishman (1991 : 4) la destruction d'une langue correspond essentiellement à la destruction d'une identité enracinée.

La langue constitue un élément essentiel de l'identité culturelle, sociale et personnelle. Lorsque l'on adopte une nouvelle langue, cela peut entraîner une réévaluation de sa propre identité, une redéfinition des liens avec sa culture d'origine et l'adaptation de nouvelles normes linguistiques, comportementales et culturelles associés à la langue cible. Le changement de langue peut refléter une volonté de se rapprocher de la communauté linguistique dominante. Les individus et les groupes qui opèrent ce changement peuvent être motivés par des avantages économiques, des opportunités d'éducation et d'emploi ainsi que par le désir d'établir des liens sociaux plus étroits avec la communauté majoritaire (Appel & Muysken 2005).

Dans les écrits sociolinguistiques (Niculescu 1996, Akin 2017, Deprez 2021, Grimm 2021 et al.), on observe que le concept de loyauté linguistique a été initialement développé pour examiner le contexte de migration, un contexte qui a revêtu une importance capitale et a joué un rôle fondamental dans l'établissement et l'évolution de la sociolinguistique.

A partir des années 1960, Joshua Fishman a entrepris une étude comparative approfondie sur une multitude de langues de migrations aux États-Unis. Il a introduit le concept de loyauté linguistique pour décrire les attitudes et les comportements des individus envers ces langues (Deprez 1976 : 35). La notion de loyauté linguistique soulève des questions cruciales concernant les langues parlées par les communautés migrantes. Elle met en évidence les liens émotionnels, culturels et sociaux qui se tissent entre les individus et leur langue d'origine, ainsi que les tensions potentielles qui émergent lorsqu'ils entrent en contact avec une langue dominante dans leur nouveau milieu.

En examinant comment les locuteurs choisissent d'utiliser différentes langues dans des contextes spécifiques, Fishman a proposé une première organisation fonctionnelle des échanges linguistiques au sein de ces communautés. Un élément clé de cette organisation est la notion du « domaine ». Pour étayer sa recherche, Fishman a identifié divers domaines où les langues sont utilisées, qu'il s'agisse de la sphère privée, publique, professionnelle, religieuse, scolaire et ainsi de suite. Chaque domaine possède ses propres normes et attentes linguistiques, et les individus doivent naviguer entre ces différents contextes avec une certaine compétence communicative pour atteindre leurs objectifs (Deprez 2021). Cette perspective sociolinguistique a permis de mieux comprendre la complexité des dynamiques linguistiques dans les sociétés migrantes, en soulignant l'importance des facteurs contextuels dans les choix linguistiques des individus. Les

travaux de Fishman ont ainsi jeté les bases d'une sociolinguistique plus nuancée, contribuant à une meilleure compréhension des relations entre langues, identités et pratiques sociales (Ibid.).

Il est fascinant de constater comment ces travaux pionniers ont influencé le champ de la sociolinguistique, en élargissant notre vision des langues de migration et de leur rôle dans la construction de l'identité individuelle et collective. Les avancés conceptuels de Fishman ont ouvert de nouvelles perspectives de recherche et continuent à alimenter un débat dynamique et stimulant sur les relations complexes entre langues, individus et sociétés dans le contexte de migration. Depez déclare à ce propos :

Au cours du XXe siècle, dans les pays comme les États-Unis ou le Canada, où les migrations étaient définitives, la question posée aux chercheurs était celle du maintien et de l'avenir de ces langues dans leurs nouveaux espaces, en les reliant avec l'apprentissage de la langue dominante. Combien de temps les migrants vont-ils parler leur langue ? Avec qui ? Dans quelles circonstances ? Leurs usages vont-ils prospérer ou au contraire diminuer ? Seront-elles transmises aux enfants, aux petits enfants ou vont-elles disparaître ? Y-a-t-il des langues plus « résistantes » ou « résilientes » que d'autres ? Pour quelles raisons ? (Depez 2021 : 206).

D'autres études se sont également penchées sur cette notion de loyauté linguistique, toujours dans le contexte de migration, pour parler des cas de transmission des langues d'origines aux enfants. Un exemple notable est celui de Linda Grimm-Pfefferli, dont la thèse de doctorat intitulée *Loyauté(s) linguistique(s) et formes du plurilinguisme dans des familles binationales : des femmes hispano-américaines à Bâle, une étude de cas*, a été présentée en détails dans "Etat des lieux" de notre mémoire.

L'objectif de la chercheuse consistait à examiner les motivations des participantes à choisir une langue plutôt qu'une autre ainsi que la gestion de l'utilisation de la langue d'origine et de la langue d'accueil. Par ailleurs, elle s'est intéressée aux différentes formes de loyauté linguistique présentes sur le « continuum » allant du maintien de la langue d'origine au passage à la langue d'accueil, tout en reconnaissant la possibilité d'une loyauté linguistique double. Grimm-Pfefferli a centré son analyse sur le rôle de la femme

dans la transmission des langues et ces choix linguistiques, tout en prenant en compte l'influence des enfants et du conjoint sur cette pratique linguistique.

Selon la chercheuse, le maintien et le changement de langue sont influencés par de nombreux facteurs qui ont été étudiés en détails. Pour les besoins de son analyse, elle a restreint sa présentation aux facteurs les plus pertinents et les a regroupée en cinq catégories distinctes :

1- La quantité et la qualité d'utilisation de la langue par le groupe linguistique ou l'individu : Des éléments tels que la fréquence, la durée et le niveau de contact avec une autre langue ainsi que l'utilisation dans la vie professionnelle, jouent un rôle central dans le maintien ou le changement de la langue. De plus, la proximité géographique et les interactions sociales sont également pris en compte.

2- La famille : Non seulement les parents et les enfants, mais aussi les membres plus éloignés de la famille, tels que les grands-parents et parfois les tantes et les oncles, peuvent influencer la loyauté linguistique. La chercheuse souligne que la famille constitue « le noyau central » de la préservation de la langue première, bien que son utilisation exclusive en famille ne garantisse pas nécessairement sa pérennité.

3- Les ressources médiatiques : Les médias, tels que la radio, la télévision, le cinéma, les enregistrements, les journaux, les livres et les magazines, peuvent avoir un impact positif sur le maintien de la langue. De même, l'accès à une éducation dans la langue première favorise sa préservation. La chercheuse signale que dans les régions où la langue scolaire est celle du groupe dominant, le changement de la langue est plus susceptible de se produire, à moins qu'il n'y ait des écoles spécifiques à la communauté linguistique minoritaire pour préserver la langue.

4- Les représentations sociales existantes dans la société d'accueil : Les attitudes à l'égard du statut et de la valeur symbolique de la langue d'origine ainsi que les caractéristiques socioculturelles du groupe minoritaire, influent sur le maintien ou le changement de la langue. De plus, l'existence d'une identité ethnique claire au sein de la communauté a également une influence sur cette décision.

5- Les représentations sociales résultantes des expériences de pré-migration : Les expériences liées à l'utilisation préalable de la langue d'origine comme unique langue officielle ont une influence sur le maintien ou le changement de la langue.

Cependant, il est important de souligner que ces facteurs interagissent de manière complexe et peuvent varier selon les individus et les groupes linguistiques.

Comme nous venons de voir, le concept de loyauté linguistique joue un rôle central dans la préservation et le maintien des langues et des variétés linguistiques dans des contextes de migration et de contact linguistique. Les études précédentes ont jeté les bases et ont influencé le choix et l'élaboration de notre thématique de recherche. Cependant, notre recherche se concentrera non pas sur des situations de migration à proprement parler, mais plutôt sur ce que nous appelons une situation de « déplacement dans l'espace » car il s'agit après tout du même pays et de la même communauté linguistique.

Dans notre étude, notre intérêt se porte sur la loyauté linguistique chez les locutrices des variétés linguistiques minorées, plus précisément chez les étudiantes jijélienne évoluant en dehors de leur région. Nous chercherons à explorer les motivations qui poussent ces femmes à privilégier l'utilisation d'une langue plutôt qu'une autre, leurs choix linguistiques ainsi que la manifestation de la loyauté linguistique chez elles. Ce qui nous importe le plus dans cette recherche n'est pas seulement la mobilité de ces étudiantes, mais surtout le déplacement de ces étudiantes étant porteuses de variété linguistique minorée et stigmatisée.

En Algérie, les langues en contact ont des statuts inégaux. Plusieurs recherches locales ont examiné la position du dialecte jijélien par rapport aux autres dialectes algériens, l'une d'entre elles intitulée *Glottophobie : discriminations linguistiques à l'égard des étudiants jijéliens*, présentée par Menghour Soumia (2018), de l'université Mohammed Seddik Ben-Yahia de Jijel. L'étudiante a souligné, à travers son travail de recherche, que les jijéliens font face à des discriminations linguistiques en raison de leur dialecte, ce qui suscite chez eux un sentiment d'insécurité linguistique.

Ces observations et lectures ont soulevé en nous certaines questions : que pensent les jijéliennes de leur langue ? Comment se manifeste la loyauté linguistique chez elles ? Qu'en est-il de l'inverse ? Existe-t-il des jijéliennes non-loyales envers leur dialecte ? Éprouvant-elles réellement un sentiment d'insécurité linguistique ? Et si oui, pourquoi ?

Nous répondrons à ces questions en analysant en premier lieu les représentations des enquêtées à l'égard de leur langue maternelle et les possibilités de développer un sentiment d'insécurité linguistique, concept qui sera présenté et défini dans ce qui suit.

3 Sécurité et insécurité linguistique

D'après Louis Jean Calvet, il s'agit d'une insécurité linguistique : « *lorsque pour des raisons sociales variées, les locuteurs ne se sentent pas mis en question dans leur façon de parler, lorsqu'ils considèrent leur norme comme la norme.* » (Calvet 2002 : 51). Pour le linguiste, la sécurité linguistique se réfère à un état de confort et de confiance ressentis par les locuteurs quand ils parlent leur langue qui la considère comme étant valorisante, prestigieuse, ou tout simplement comme étant « la norme ».

Cependant, à l'opposé de cette notion de sécurité linguistique, on rencontre celle de l'insécurité linguistique. Calvet nous explique également que : « (...) *il y a insécurité linguistique lorsque les locuteurs considèrent leur façon de parler comme peu valorisante et on en tête un autre modèle, plus prestigieux, mais qu'ils ne pratiquent pas.* » (Ibid.). Dans ce cas les locuteurs éprouvent des sentiments de doute, de frustration et d'inconfort linguistique vis-à-vis de leur langue qui, selon eux, est sous-évaluée.

Dans le même ordre d'idée, Bretegnier explique :

Le sentiment d'insécurité linguistique apparaît comme lié à la perception, par un (groupe de) locuteur(s), de l'illégitimité de son discours en regard des modèles normatifs à l'aune desquels, dans cette situation, ont évalué les usages, et partant, à la peur que ce discours ne délégitime à son tour, ne le discrédite, ne le prive de l'identité, à laquelle il aspire, de membre de la communauté qui véhicule ce modèle normatif. (Bretegnier 2002 : 9)

Ces propos de Bretegnier mettent en évidence le lien entre le sentiment d'insécurité linguistique et la perception de l'illégitimité du discours d'un individu ou d'un groupe de locuteurs par rapport aux normes linguistiques établies. Lorsque les usages linguistiques sont évalués à l'aune de ces normes, il peut en résulter un sentiment de peur que le discours soit discrédité, délégitimé, ce qui menace l'identité linguistique et l'appartenance à une communauté qui véhicule ces normes.

Cette observation souligne l'importance des normes linguistiques et leur impact sur la confiance en soi des locuteurs. Lorsque les normes dominantes sont imposées, les variétés linguistiques ou les dialectes non-conformes à ces normes peuvent être perçus

comme moins légitimes. Cette perception crée une tension chez les locuteurs qui peuvent ressentir le besoin de modifier leurs discours pour se conformer aux normes.

Cette dynamique met en lumière les enjeux du pouvoir et les inégalités qui peuvent découler des normes linguistiques prédominantes. Les individus ou les groupes dont les discours sont perçus comme déviant des normes sont confrontés à une pression sociale qui les pousse à adopter des comportements linguistiques restrictifs ou à se sentir exclus de la communauté linguistique dominante. En conséquence, Bretegnier signale que plus la norme pèse sur un locuteur plus il se retrouve dans une situation d'insécurité linguistique, ce dernier adoptera consciemment le rejet de l'identité qui lui a été assignée.

On doit l'introduction de la notion d'insécurité linguistique au linguiste américain William Labov (1966), dans ses travaux centrés sur la stratification sociale de la communauté New-yorkaise et les tensions que celle-ci induit entre les différents groupes sociaux (Calvet 2002). Labov a observé que :

Les locuteurs de la petite bourgeoisie sont particulièrement enclins à l'insécurité linguistique, d'où ils s'ensuivent que, même âgés, ils adoptent de préférence les formes de prestige utilisées par les membres plus jeunes de la classe dominante. Cette insécurité linguistique se traduit chez eux par une très large variation stylistique ; par de profondes fluctuations au sein d'un contexte donné ; par un effort conscient de correction ; enfin, par des réactions fortement négatives envers la façon de parler dont ils ont hérité. (Labov cité par Boyer 2001 : 38).

Le linguiste relève un écart important entre la performance linguistique des locuteurs et leur auto-évaluation. Il a également noté que les sentiments de gêne et d'inconfort envers les pratiques linguistiques héritées sont particulièrement présents dans la petite bourgeoisie. Selon le chercheur, l'origine de cette insécurité linguistique réside dans le fait que cette classe sociale essaye de se rapprocher des groupes dominants, étant elle-même dans une position intermédiaire sur un cheminement social ascendant. Cette constatation a conduit Labov à explorer plus en profondeur cette notion.

Au fil du temps, la notion d'insécurité linguistique s'est développée et a fait l'objet d'études approfondies par d'autres chercheurs, notamment Pierre Bourdieu (1982), Michel Francard (1993) et Louis Jean Calvet (1999).

En 1982, Bourdieu tente de mettre en lumière les tensions linguistiques existant entre les différentes classes sociales. Le sociologue a observé que les membres des classes dominées, qui ne détiennent pas le pouvoir économique et culturel, sont maintenus dans cette situation de domination avec leur propre consentement, car ils n'interrogent pas la façon de parler ni la légitimité des productions linguistiques de la classe dominante. Ces locuteurs, selon lui, ressentent souvent de l'incertitude, voire de l'inconfort en particulier lorsqu'ils sont en situation formelle, ce qui se traduit dans leurs discours par des tentatives de corriger les aspects stigmatisés de leur prononciation, leur vocabulaire et leur syntaxe.

Quelques années plus tard, Francard (1993) a approfondi la notion d'insécurité linguistique cette fois-ci dans le contexte scolaire. Il a souligné l'importance de l'environnement scolaire dans la construction de l'insécurité linguistique chez les apprenants et la nécessité d'intégrer une éducation linguistique qui valorise les différentes langues et les pratiques linguistiques variées. De ce fait, Francard a défini l'insécurité linguistique comme :

(...) la prise en conscience par les locuteurs d'une distance entre leur idiolecte (ou leur sociolecte) / et une langue qu'ils reconnaissent comme légitime parce qu'elle est celle de la classe dominante ou celle d'autres communautés où l'on parle un français « pur » non abâtardi par les interférences avec un autre idiome/ ou celle de locuteurs fictifs détenteurs de la norme véhiculé par l'institution scolaire. (Francard et al. 1993 : 13).

Calvet de son côté, a axé ses recherches sur les contextes plurilingues en mettant l'accent sur des situations interlinguistiques. Ainsi, il a identifié trois types d'insécurité linguistique (Calvet 1999) :

1- Insécurité formelle : concerne la perception d'un locuteur selon laquelle sa propre pratique linguistique ne correspond pas aux normes établies ou à l'idée qu'il se fait de ces normes. L'individu peut ressentir un sentiment d'inadéquation linguistique et craindre d'être jugé ou évalué négativement en raison de cet écart perçu.

2- Insécurité identitaire : survient lorsque la langue ou la variété linguistique utilisée par un locuteur ne correspond pas aux attentes de la communauté linguistique à laquelle il appartient ou aspire à appartenir. Le locuteur peut se sentir exclus ou marginalisé en raison

de sa langue, ce qui peut entraîner à une remise en question de son identité linguistique et de son intégration sociale.

3- Insécurité statutaire : émerge lorsque la langue utilisée par le locuteur est perçue comme illégitime ou lorsque son statut n'est pas reconnu. Cela peut entraîner chez les locuteurs de cette langue une peur de la dévalorisation ou de la discrimination.

En outre, l'insécurité linguistique, à l'image de nombreux autres phénomènes, découle de diverses causes qui sous-tendent ce sentiment d'incertitude vécu par les locuteurs.

Une thèse approfondie sur l'insécurité linguistique chez les enseignants non-natifs présentée par Roussi (2009), par exemple, met en évidence deux origines principales : les représentations sociales et la formation linguistique.

Les représentations sociales jouent un rôle crucial dans la genèse de l'insécurité linguistique. Les stéréotypes associés au locuteur natif et à la norme linguistique perçue comme légitime exercent une influence sur les locuteurs, qui mesurent constamment l'écart entre ces représentations idéalisées et leur propre pratique linguistique personnelle. Cet écart perçu peut alimenter le sentiment d'insécurité, renforçant ainsi les pressions sociales et les attentes normatives qui pèsent sur les individus.

Par ailleurs, la formation linguistique reçue par un locuteur peut également jouer un rôle déterminant dans l'insécurité linguistique. Lorsque la formation linguistique ne répond pas aux besoins de communication du locuteur, en termes de compétences linguistiques et de maîtrise des variétés linguistiques pertinentes, cela peut engendrer une profonde insécurité. Les locuteurs peuvent se sentir démunis et peu confiants dans leur capacité à s'exprimer efficacement, ce qui renforce leur perception d'insécurité linguistique.

D'un autre côté, les recherches menées par Phillippe Blanchet concernant la notion de glottophobie (2016) ont renforcé le lien indéfectible entre l'insécurité linguistique et les discriminations linguistiques. Le chercheur a démontré, ainsi, que l'insécurité linguistique peut être considérée comme une conséquence directe de la glottophobie, contribuant ainsi à un cercle vicieux où les locuteurs se sentent exclus et stigmatisés en raison de leur langue.

Alors, qu'est-ce-que la glottophobie ? que nous apprend Blanchet à propos des discriminations linguistiques ? et comment ce linguiste perçoit-il ces traitements discriminatoires ?

4 Discriminations et glottophobie deux faces d'une même médaille

La discrimination se réfère au traitement différentiel et illégitime et à un rejet ciblé à l'égard d'une personne ou d'un groupe social en raison d'une caractéristique stigmatisée, ce qui est à la fois inacceptable et souvent illégal sur le plan juridique (Lochak 2004).

Les discriminations peuvent être de nature linguistique. Il s'agit de l'utilisation de langues ou de variétés linguistiques souvent stigmatisées et perçues comme étant inférieures. Il est important de reconnaître que les discriminations linguistiques peuvent avoir un impact significatif sur la vie quotidienne des individus qui en sont victimes. Elles limitent leurs opportunités, restreignent leur accès à des droits fondamentaux et les prive de leur pleine participation à la société (Blanchet 2021).

Phillipe Blanchet (2016) a proposé un concept novateur pour rendre compte de ces discriminations à prétexte linguistique. Il s'agit de « glottophobie », un néologisme formé en s'inspirant de modèle de termes tels que xénophobie, judéophobie, homophobie... ce qui lui permet de désigner le rejet non seulement des langues ou des variétés linguistiques en tant que telle, mais le rejet des personnes elles-mêmes (Blanchet 2013). Ainsi, le linguiste le définit comme :

Le mépris, la haine, l'agression, le regret, l'exclusion, de personnes, discriminations négatives effectivement ou prétendument fondés sur le fait de considérer incorrectes, inférieurs, mauvaises certaines formes linguistiques (perçues comme des langues, des dialectes ou des usages de langues) usitées par ces personnes, en général en focalisant sur les formes linguistiques (et sans toujours avoir pleinement conscience de l'ampleur des efforts produits sur les personnes).
(Blanchet 2016 : 45).

Cette notion a été introduite pour la première fois par Blanchet (2016) dans son livre *Discriminations : combattre la glottophobie*, où il s'attache à mettre en exergue les manifestations de la glottophobie à travers une étude approfondie d'exemples concrets, permettant ainsi de mieux comprendre la nature et les causes profondes de ses discriminations.

L'un des points forts de cet ouvrage réside dans l'accent mis sur les conséquences de la glottophobie sur les individus qui en sont victimes. Le chercheur met en évidence le

sentiment d'insécurité linguistique qui en découle, où les individus se sentent précaires, inférieurs ou jugés en raison de leur langue ou de leur façon de parler. Cette insécurité linguistique a des répercussions profondes sur l'identité et la confiance en soi des individus, les poussant parfois à adopter des comportements linguistiques restrictifs ou à renoncer à leur langue maternelle. Blanchet a consacré toute une partie de son ouvrage (la quatrième partie) pour approfondir une série d'exemples, puisés à la fois dans des pratiques et des textes officiels, ainsi que dans des témoignages individuels. Ces derniers offrent une perspective particulièrement significative, révélant l'ampleur de l'insécurité linguistique vécue par ceux et celles qui sont confrontés à des situations de discriminations linguistiques.

En s'appuyant sur ce concept de glottophobie, Blanchet part en guerre contre ses discriminations. L'auteur cherche à sensibiliser le public à ces pratiques discriminatoires souvent méconnues, tout en encourageant des actions visant à promouvoir la diversité linguistique et à combattre les préjugés liés à la langue.

Cet ouvrage constitue donc une contribution précieuse à la compréhension des discriminations linguistiques et de leurs répercussions sur les individus et les communautés. En mettant en avant la glottophobie en tant que concept central, Blanchet attire l'attention sur la nécessité de reconnaître et de lutter contre ces discriminations, tout en favorisant un dialogue constitutif sur la valorisation de la diversité linguistique et le respect des droits linguistiques de chacun.

Dans le mémoire de master cité plus haut (Menghour 2018), l'étude a révélé que les étudiants originaires de Jijel font état de discriminations liées, selon eux, à leur langue maternelle, le jijélien. Ces discriminations se manifestent à travers des discours épilinguistiques, reportés par les participants, dans lesquels sont exprimées les différentes représentations que les non-jijéliens se font à propos du jijélien. Ces discours portent principalement sur la prononciation et le vocabulaire, et sont perçus comme véhiculant un ton discriminatoire étant donné qu'ils touchent à l'identité des individus.

Cette recherche a permis d'identifier les attitudes linguistiques des participants et leurs usages des langues, voir des dialectes, dans différentes situations de communication. Les résultats ont également démontré que les participants évitent de parler jijélien en présence de non-jijéliens, et ce pour deux raisons : la supposée difficulté du jijélien, qui rend la communication délicate, et la crainte d'être confrontés à des regards interrogateurs,

des moqueries, des jugements péjoratifs ou des exclusions sociales. De cela, il apparaît que les locuteurs éprouvent un sentiment d'insécurité linguistique.

L'ensemble de ces recherches met en évidence de manière incontestable le lien profond qui existe entre les discriminations linguistiques et l'insécurité linguistique. Les conclusions de ces études démontrent de manière convaincante que l'insécurité linguistique est souvent le résultat direct des discriminations linguistiques subies.

Nous ferons référence à ce concept qui s'avère d'une grande utilité dans notre analyse, car il nous permettra d'appréhender les expériences et les témoignages des enquêtées qui choisissent d'utiliser d'autres langues au détriment de leur langue maternelle. Ce concept nous offrira l'opportunité d'explorer en profondeur les dynamiques et les implications de ces choix linguistiques.

5 La langue comme marqueur d'identité

La relation entre langue et identité est bien plus qu'une simple association, c'est un lien indissociable qui les unit étroitement. La langue ne se contente pas d'être un élément constitutif de l'identité, elle en est une partie intégrante et essentielle. Grandguillaume déclare :

La langue n'est pas seulement un outil pour communiquer, elle est aussi le lieu où l'homme repère son identité, c'est pourquoi il y a derrière chaque individu langue, un ensemble de représentations explicite ou non qui explique le rapport à cette langue sous forme d'attachement ou de répulsion. La langue ne représenterait pas Maghreb un tel enjeu si elle ne jouait sur les représentations profondes associées à des intérêts vitaux. (Grandguillaume 2004 : 15).

A travers ces propos Grandguillaume cherche de mettre en évidence le rôle fondamental de la langue dans la construction de l'identité de l'individu. La langue ne se réduit pas simplement à un moyen de communication, mais elle est imprégnée d'un ensemble de représentations qui façonnent notre rapport à cette langue, allant de l'attachement à l'aversion. Cette réflexion souligne l'aspect complexe de la langue en tant que véhicule d'identité individuelle et collective. Elle met en lumière la manière dont les représentations associées à une langue peuvent influencer notre rapport à celle-ci, et comment cela peut se traduire par des attachements profonds ou des rejets.

La relation entre la langue et l'identité est une thématique qui a suscité un vif intérêt parmi les chercheurs, ainsi déclare Boudreau : « *La problématique identitaire est de toute évidence la grande question de cette fin de millénaire.* » (Boudreau 1999 : 161).

Bien que le terme identité ne soit pas explicitement mentionné, l'étude menée par William Labov (1976) sur l'île de Martha's Vineyard aborde indirectement la question de l'identité à travers l'analyse du lien entre le changement linguistique et l'appartenance à des groupes sociaux (Costa 2021). L'objectif de cette étude était d'explorer comment l'usage d'une variable linguistique (plus précisément phonétique) particulière pouvait être associé à certaines catégories sociales.

Les résultats de l'étude ont révélé une corrélation intéressante entre la centralisation des diphtongues et les anciennes familles de pêcheurs. Ces derniers avaient tendance à accentuer davantage les traits linguistiques distinctifs de l'île, en réaction au développement croissant du tourisme et leur attitude négative envers ce phénomène (Calvet 2002). Ces variations linguistiques exprimaient ainsi leur attachement à une identité locale et à un mode de vie traditionnel.

L'étude de Labov illustre également comment les dynamiques linguistiques peuvent être étroitement liées à des considérations identitaires et sociales (Costa 2021). Les choix linguistiques des individus peuvent refléter leur appartenance à des groupes spécifiques et leur désir de préserver leur identité culturelle face aux changements environnementaux et sociaux.

Jacqueline Billiez (1985), quant à elle, marque le début d'une série de recherches approfondissant la thématique de « La langue comme marqueur d'identité » (c'est d'ailleurs le titre que nous avons choisi à cette section). A travers une enquête menée auprès de jeunes grenoblois d'origine ibérique et algérienne, elle met en évidence la façon dont les langues d'origines qu'ils utilisent fonctionnent non seulement comme un moyen de communication, mais surtout comme des indicateurs d'identification et d'appartenance à une communauté. Billiez affirme : « *La langue d'origine est donc moins perçue dans la fonction d'outil de communication que comme composante primordiale de l'héritage et comme marqueur d'identité.* » (Billiez 1985 : 102).

Les résultats de cette étude démontrent que ces jeunes individus mobilisent leurs langues d'origine comme des symboles puissants de leur identité. Ces langues deviennent

des marqueurs distinctifs qui renforcent leur sentiment d'appartenance à leur communauté d'origine. Ainsi, au-delà de leur fonction communicative, ces langues jouent un rôle central dans la construction et l'expression de leur identité individuelle et collective.

Dans cette lignée, de nombreux travaux en sociolinguistique ont mis en valeur une corrélation entre l'affirmation identitaire d'une communauté et son épanouissement linguistique (Francard 1998, Moreau 1999). En effet, plus le sentiment d'identité est profondément ancré, plus la reconnaissance de la légitimité de sa propre variété linguistique est favorisée.

Cette dynamique révèle l'importance capitale de l'identité dans la valorisation et l'acceptation des variétés linguistiques spécifiques à une communauté. Lorsque le sentiment d'appartenance à une identité collective est fort, les locuteurs sont davantage enclins à considérer leur variété linguistique comme un élément précieux et authentique de leur patrimoine culturel. De ce fait, la reconnaissance et la valorisation de leur langue participe à l'affirmation de leur identité et à leur épanouissement socioculturel (Remysen 2004).

A la suite de ces recherches évoquées, il est désormais clair que la langue et l'identité sont intrinsèquement liées, formant un duo inséparable, voire interdépendant.

Conclusion partielle

Dans ce chapitre, nous avons parcouru les concepts théoriques essentiels qui constituent les frontières de notre étude. Nous avons débuté en explorant le champ de l'imaginaire linguistique, qui englobe une grande partie de nos concepts clés. Ensuite, nous avons défini la notion centrale de la loyauté linguistique, qui constitue le pilier de notre travail de recherche. Nous avons ensuite examiné de près les concepts de sécurité et d'insécurité linguistique, en mettant l'accent sur leur pertinence pour notre contexte d'étude. Dans la continuité, nous avons abordé les notions de discriminations et de glottophobie, et avons examiné leur relation avec l'insécurité linguistique. Enfin, nous avons clôturé ce chapitre en explorant le rôle fondamental de la langue dans la construction de l'identité.

Il est important de noter que nous avons présenté les concepts et les notions que nous jugeons essentiels pour notre sujet de recherche et indispensable à l'analyse de notre corpus.

Maintenant que nous avons établi les bases théoriques claires, nous pouvons entamer la partie suivante de notre étude, qui se concentrera sur la pratique et l'analyse des données.

Deuxième partie

Partie pratique

Chapitre I

Présentation de l'enquête

Introduction partielle

Le présent chapitre est, comme son intitulé l'indique, consacré aux détails relatifs au déroulement de l'enquête. Nous présenterons le lieu de l'enquête et le protocole de cette dernière. Il importe également d'exposer la population enquêtée et l'échantillon sur lequel a porté l'expérimentation. S'y trouve ainsi exposé les moyens mises en place durant la collecte de notre corpus et ceux relatifs aux traitement et l'analyse des données.

1 La présentation du terrain d'enquête : Jijel

1.1 L'emplacement géographique

Jijel, ville côtière, située dans le nord-est de l'Algérie, le long de la côte méditerranéenne, et à environ 360 km à l'est de la ville d'Alger, la capitale du pays. A l'est, elle est limitrophe de la wilaya de Skikda, à l'ouest de Bejaia, et au nord de Sétif et Mila.

Cette ville portuaire et touristique s'étale sur un territoire de 2398 km² et englobe 663 309 habitants, selon le recensement de 2010. Elle se caractérise par un emplacement stratégique et des données naturelles extrêmement diversifiées : un potentiel agricole, un climat méditerranéen, un littoral de 120 km, des forêts, des montagnes, etc. (Bouhelouf 2021).

Durant l'occupation française, la ville de Jijel est érigée en commune en 1860. Enfin, Jijel est élevée au rang de chef-lieu de wilaya après le découpage administratif 1974 et devient donc une préfecture algérienne (Randja 2014).

Jijel est, de nos jours, une destination touristique par excellence et un important centre administratif et commercial de la région.

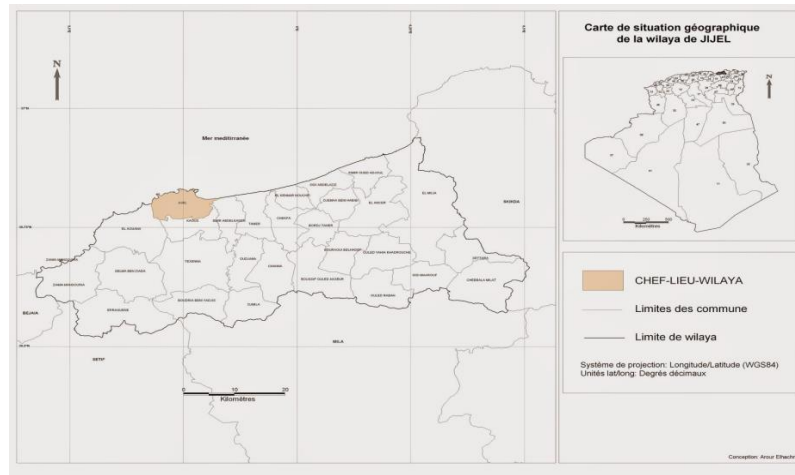


Figure n°01 : Localisation de la wilaya de Jijel¹

1.2 Le parler jijélien

Comme précédemment mentionné, la ville de Jijel se trouve au nord-est de l'Algérie, plus spécifiquement dans la région de la « Kabylie orientale ». Ce concept, tel qu'évoqué par Hosni Kitouni (2013), fait référence à une zone géographique s'étendant de Collo à Mila, incluant Jijel.

Le parler jijélien, cette variété de l'arabe algérien, a tant suscité l'intérêt du linguiste français Philippe Marçais (1956) et a fait l'objet de plusieurs recherches rigoureuses qui ont contribué à une meilleure compréhension de cette variété linguistique et ont permis de mettre en exergue ses particularités phonétiques, morphologiques et syntaxiques distinctives.

Dans son ouvrage *Le parler arabe de Djidjelli*, le dialectologue a mené une étude approfondie sur le parler de Jijel en se basant sur des données recueillies auprès de locuteurs natifs de la région. L'auteur s'attèle à travers son étude à identifier les particularités phonétiques et morphologiques propres à ce parler. En ce qui concerne les traits phonétiques, Marçais a examiné les consonnes, les voyelles, l'accent et même l'articulation des phonèmes.

En général, le parler de Jijel est considéré comme faisant partie du continuum des dialectes algériens qui présentent une grande variété en termes de prononciation, de grammaire, et de vocabulaire. Dans son étude sur la phonétique, Philippe Marçais a adopté une approche approfondie. Il ne s'est pas limité à examiner de manière statique les

¹<https://www.djazairess.com/fr/lemaghreb/65433>

consonnes, mais a également abordé des questions de phonétique historique qu'il jugeait essentielles. En outre, le dialectologue a procédé à une comparaison entre le dialecte et la langue classique, se concentrant principalement sur les phénomènes articulatoires qui différaient des descriptions précédentes (les travaux antérieurs). Marçais avance l'argument selon lequel les mots du parler jijélien, le plus souvent, se présentent sous une forme plus réduite, conservant uniquement leur structure consonantique et un nombre limité de voyelles. Cette différence notable entre ces mots et leurs formes anciennes (arabes) lui a permis de conclure que le jijélien fait partie des parlers arabes modernes.

De plus, à travers une étude minutieuse de la morphologie, Marçais conclut que le parler jijélien se distingue considérablement de « la langue littéraire » (l'arabe) en raison de la présence prédominante d'un substrat berbère dans sa morphologie, bien plus que dans sa phonologie. Ces observations soulignent l'éloignement du parler jijélien par rapport à la langue arabe littéraire, en particulier du point de vue morphologique.

La singularité et l'originalité du parler jijélien ont été abordées dans plusieurs études, notamment celles menées par Marçais (1956), Caubet (2000) et Garaoun (2018, 2022). Ces recherches ont mis en évidence la distinction de l'arabe jijélien, arabe préhilalien villageois (W. Marçais) et les autres dialectes algériens, laquelle est à rattacher à des faits historiques, l'épuisement de la tribu des Kutama dont les rescapés avaient arabisé les habitants des montagnes de la Kabylie orientale, alors que les tribus hilaliennes s'étaient installées dans la vallée d'Oued Lekbir notamment.

En nous appuyant sur les recherches de P. Marçais, nous avons tenté de mettre en évidence l'originalité et la spécificité du parler jijélien. Nous reviendrons plus en détail sur ces particularités lors de l'analyse approfondie des données. Nous y reviendrons lors de l'analyse de notre corpus.

2 Collecte de données

En vue de collecter les observables sur lesquelles se fonde notre travail de recherche, nous avons opté pour une approche qualitative. Pour ce faire, nous avons décidé de recourir à l'entretien semi-directif, un outil spécialement conçu pour faire ressortir les représentations.

2.1 L'entretien semi-directif

L'objectif de l'entretien semi-directif est de recueillir des informations de manière détaillée sur les représentations, d'explorer les opinions, les attitudes et les croyances de l'informateur et d'obtenir une compréhension approfondie du sujet d'étude, en utilisant une liste de questions établie au préalable. Ainsi, la préparation minutieuse des questions revêt une importance cruciale, car elle guide l'évolution du travail et détermine le contenu du guide d'entretien, dans lequel sont précisées les questions spécifiques ou les thèmes essentiels à aborder (De Sardan 1995).

L'entretien semi-directif représente un moment privilégié où l'écoute active, l'empathie et le partage sont valorisés, tout en reconnaissant l'expertise tant du participant que du chercheur. Dans le cadre d'une relation de confiance, le chercheur recueille un récit en se basant sur un guide d'entretien préalablement élaboré et rigoureusement testé, résultant d'une recherche exploratoire approfondie (Imbert 2010).

2.2 Le guide d'entretien

Avant d'entrer dans le vif travail et d'entamer notre enquête sur le terrain, il nous a paru important d'élaborer un guide d'entretien qui répondra aux objectifs fixés auparavant. Ce dernier est reparti en 3 rubriques. La première partie vise l'identification des enquêtées. La deuxième est relative à leurs pratiques langagières. La troisième et dernière partie concerne l'imaginaire linguistique, c'est-à-dire, les représentations et les attitudes linguistiques.

Première partie : identification de l'enquêtée

Cette partie renferme des questions sur l'âge de l'étudiante, son niveau d'études, sa spécialité et son lieu d'études.

L'objectif de cette partie consiste à établir un profil social des étudiantes, c'est-à-dire, avoir une idée claire sur les enquêtées et de bien les positionner sur le plan social et culturel. Les questions posées dans cette rubrique sont :

1- Pourriez-vous vous présenter brièvement ?

2- Pouvez-vous me parler un peu de votre parcours universitaire, en particulier de ce qui vous a amené à choisir l'université à laquelle vous vous êtes inscrites en ce moment ?

Deuxième partie : les pratiques langagières

Afin de nous construire une idée la plus exhaustive des pratiques langagières des enquêtées et de déterminer les motivations qui les poussent à opter pour telle ou telle variété /langue dans leurs échanges quotidiens, nous avons proposé à nos enquêtées des questions orientées principalement vers leurs choix linguistiques :

1- Quelle est votre langue maternelle ?

2- Pouvez-vous me parler de vos pratiques linguistiques quotidiennes, notamment en termes de choix de langue ? Avec qui vous utilisez le jijélien et dans quelles circonstances ?

Nous avons également posé à nos enquêtées la question 03 :

3- Depuis votre arrivé à l'université, avez-vous adoptez une nouvelle façon de parler ? Pourquoi ?

L'objectif de cette question consiste à vérifier si nos informatrices ont maintenu l'utilisation de leur langue maternelle ou si elles l'ont abandonnée au profit d'une autre langue/varietà depuis leur déplacement. En posant cette question, notre intention vise à explorer d'éventuelles évolutions dans leur façon de parler et d'examiner les motivations qui sous-tendent ces choix linguistiques.

Troisième partie : l'imaginaire linguistique

Cette dernière partie renferme plusieurs objectifs. Dans cette partie de l'entretien, les informatrices sont invitées à fournir des réponses en se fiant à des situations auxquelles elles avaient été confrontées et de vérifier si elles se sentent en sécurité ou en insécurité linguistique face à des interlocuteurs des autres régions.

Dans la première question, nous avons essayé de faire ressortir quelques témoignages à propos du traitement différentiel et des représentations que se font les non-jijéliens de l'accent jijélien. Il s'agit de voir la réaction des étudiantes face à de tel commentaire.

1- Les habitants la ville où vous étudiez, vous font-ils remarque lorsqu'ils s'aperçoivent que vous avez un accent plus ou moins différent du leur ?

En tablant sur le statut minoritaire et inégalitaire du parler jijélien par rapport aux autres grandes villes algériennes (Menghour 2018), notamment à Alger, nous avons formulé cette question dans le but de vérifier si les enquêtées étaient exposées à des stigmatisations ou à des jugements négatifs liés à leur accent spécifique, notre objectif étant d'explorer si ces expériences pouvaient contribuer à un sentiment d'insécurité linguistique. De plus, nous souhaitons analyser les interactions sociales et les dynamiques de valorisation ou de dévalorisation de leur variété linguistique maternelle au sein de leur environnement d'étude. Ces éléments sont d'autant plus pertinents compte tenu des particularités et spécificités du parler jijélien précédemment abordées (voir section 1.2).

La deuxième question porte sur le degré du maintien de la langue maternelle, il s'agit davantage d'une simulation ou les enquêtées sont confrontées à une situation potentielle qui les pousse à adopter un certain comportement linguistique.

2- Si l'on vous demande de changer de langue parce que l'on ne vous comprend pas, quelle serait votre réaction ? Pourquoi ?

Cette question nous permettait de recueillir des informations précieuses sur l'attitude des locutrices et leur positionnement vis-à-vis de la flexibilité linguistique. Nous cherchons à analyser les facteurs qui influencent leur décision d'abandon ou de maintien de la langue première. L'analyse des réponses obtenues à cette question nous permettra d'obtenir des données pertinentes pour notre étude sur la loyauté linguistique et le sentiment d'insécurité linguistique chez les enquêtées.

Par la suite, nous avons posé les questions 3 et 4 dans le but de comprendre le point de vue des enquêtées sur leur parler régional et sur la manière dont les jijéliens pratiquent et perçoivent leur langue.

3- Sur une échelle où il y'aurait l'algérois, l'oranais, l'annabi et le constantinois, où est-ce que vous classez le parler de Jijel ?

L'objectif de cette question est de recueillir des informations relatives à la perception et à la classification du parler jijélien par les enquêtées, en comparaison avec d'autres dialectes algériens renommés et considérés comme prestigieux, tels que l'algérois, l'oranais, l'annabi et le constantinois, variétés pratiquées dans de grandes villes du nord algérien. En posant cette question, notre démarche vise à analyser la valorisation ou la dévalorisation que nos enquêtées accordent à leur propre dialecte, afin de mieux comprendre les dynamiques amorcées par le prestige linguistique et les sentiments d'insécurité linguistique qui peuvent en découler.

Puis, nous avons abordé la question 04 :

4- A votre avis, comment réagissent généralement les jijéliens lorsqu'ils sont confrontés à des situations de communications où l'interlocuteur n'est pas de Jijel ?

L'objectif de cette question est de recueillir les perceptions et les observations des enquêtées concernant les réactions habituelles des habitants de Jijel lorsqu'ils interagissent avec des personnes qui ne sont pas originaires de la région. En posant cette question, nous cherchons à obtenir des informations sur la façon dont nos enquêtées perçoivent leurs concitoyens, évaluent leurs pratiques et jugent leurs comportements. Cela nous permettrait d'établir une comparaison entre les représentations des enquêtées (leurs perceptions et opinions) et leurs comportements réels, afin de mieux comprendre les dynamiques sociolinguistiques et les écarts éventuels entre les attitudes déclarées et les pratiques observées.

Enfin, les dernières questions tentent de s'interroger sur la valeur du parler jijélien et sur la manière dont les enquêtées perçoivent leur parler et ce qu'il représente pour elles.

Les questions se présentent ainsi :

5- Au-delà de moyen de communication, qui est la fonction de tout système linguistique, que représente le parler de Jijel pour vous ?

6- Que serait votre réaction si ce parler venait à disparaître ?

Ces questions visent à approfondir notre compréhension de l'importance accordée par les étudiantes jijéliennes évoluant en dehors de Jijel à leur langue maternelle. L'objectif de ces questions vise également à explorer leurs « prévisions » quant à l'avenir de cette variété dans cet environnement spécifique, tout en examinant leur perception de la

présence et de la compréhension du parler jijélien par des personnes extérieures à leur région, en tenant compte de sa marginalisation fréquente. Notre intention est de recueillir des informations approfondies sur l'identité linguistique de nos informatrices, leurs préoccupations et leurs aspirations en matière de préservation et de valorisation de leur patrimoine linguistique. Grâce à cette approche, nous espérons saisir de manière plus précise leurs attitudes et leur engagement concernant la promotion et la sauvegarde de leur langue première.

3 L'échantillon

Notre choix de sélectionner les étudiantes jijéliennes évoluant en dehors de Jijel comme population initiale de notre étude n'est pas aléatoire, mais trouve son origine dans des observations collectées à travers la littérature existante, notamment les travaux de Labov, de Bourdieu et de Trudgill (Calvet 2002). Ces recherches mettent en évidence que la majorité des femmes sont enclines à se conformer aux normes linguistiques valorisées et sont plus susceptibles d'abandonner leur langue maternelle, ce qui peut engendrer un sentiment d'insécurité linguistique.

Nous avons spécifiquement ciblé les étudiantes jijéliennes évoluant en dehors de Jijel en raison de leur situation particulière de déplacement et d'exposition à diverses variétés linguistiques, dans un contexte où leur langue maternelle est peu pratiquée et souvent reléguée à un statut marginal. Cette sélection spécifique nous permet d'explorer les dynamiques linguistiques à l'œuvre chez ces étudiantes, en examinant comment elles s'adaptent à un environnement linguistique différent, tout en préservant ou en modifiant leur propre identité linguistique.

Notre corpus a été collecté par le biais d'entretiens semi-directifs auprès de six étudiantes jijéliennes évoluant *extramuros* dont l'âge varie entre 21 et 25 ans.

Afin de garder l'anonymat de nos interviewées, nous avons décidé de ne pas divulguer leurs noms et prénoms. Donc, pendant notre recherche, on appellera nos enquêtées par : **Inf.1, Inf.2, Inf.3, Inf.4, Inf.5, Inf.6.**

4 Présentation du corpus

La nature de notre sujet traité exige de se baser sur des enregistrements afin de pouvoir étudier les représentations des femmes jijéliennes à l'égard du parler jijélien et de vérifier le degré de loyauté linguistique. Notre corpus comprend donc six enregistrements

vocaux, chacun d'une durée variante entre 10 et 20 minutes. Les enregistrements ont été réalisés grâce au magnétophone du téléphone portable avec l'accord des enquêtées.

4.1 Le déroulement de l'enquête

L'enquête s'est déroulée vers la fin du mois de Mars et le début du mois d'Avril de l'année 2023 au sein de l'espace familial de chacune des enquêtées dans de bonnes conditions. Il convient de souligner que les enquêtées appartiennent à notre réseau social, donc, nous ayons accédé directement aux enquêtées sans l'aide d'un tiers. Nous avons commencé par leur présenter notre travail de recherche tout en mettant l'accent sur l'anonymat. Elles se sont montrées coopératives et n'ont pas hésité à nous donner leurs accords.

4.2 Les conventions de transcription

Dans le but de rendre notre corpus plus clair et compréhensible, nous avons opté pour le codage de ses données.

Nous avons transcrit les enregistrements recueillis en caractère typographique standard. Les énoncés émis en arabe algérien sont transcrits à l'aide de l'Alphabet Phonétique International (API) suivis immédiatement de la traduction française. Les enregistrements et les tableaux de transcriptions se trouvent dans les annexes du mémoire.

5 Méthode de traitement et d'analyse des données

Avant de procéder à l'analyse des entretiens, il convient de présenter la démarche à suivre. Notre choix épistémologique nous a conduit à opter pour l'analyse de contenu thématique.

L'analyse de contenu thématique est une méthode d'analyse qualitative consistant « à *procéder systématiquement au repérage, au regroupement et, subsidiairement, à l'examen discursif des thèmes abordés dans un corpus* » (Paillé & Mucchielli, 2008 : 162). En d'autres termes, c'est une technique qui implique le découpage du texte en unités et la classification de ces unités en catégories, en vue d'opérations ultérieures de comparaison, de contextualisation et d'interprétation. Elle vise à prendre en compte l'ensemble du texte pour en faire ressortir des éléments de sens et leurs fréquences de présence. Dans le cas de notre recherche, il convient d'analyser un par un les entretiens. La classification des éléments significatifs en catégories ou en thèmes permettra de comprendre les différents

messages émis par chaque étudiante. En l'occurrence, ces thèmes peuvent refléter les différentes façons dont les locutrices se positionnent en fonction de leur langue, leur accent et comment cela peut affecter leur perception de soi et leurs interactions avec les autres.

Conclusion partielle

Dans ce chapitre, nous avons dû exposer l'enquête d'une manière, plus ou moins, détaillée, comprenant un aperçu succinct sur la ville de Jijel, le lieu de notre enquête, et une présentation des informatrices. Nous avons également présenté l'instrument de recherche (l'entretien), la collecte du corpus, les détails concernant la passation des entretiens et leur transcription. En dernier lieu, nous avons abordé la démarche du traitement et d'analyse des données recueillies. Ces dernières seront analysées et mises en évidence dans le chapitre qui suit.

Chapitre II

Analyse du corpus

Introduction partielle

L'analyse et l'interprétation des données sont des étapes cruciales de tout projet de recherche. Dans ce chapitre nous allons explorer les résultats de notre étude menée auprès de six étudiantes jijéliennes évoluant *extramuros* à travers des entretiens semi-directifs. Nous avons choisi de procéder par une analyse thématique pour examiner les données collectées en profondeur.

L'objectif principal de notre analyse est de vérifier les hypothèses préétablies et de fournir des éléments de réponse à notre question de recherche.

1 Analyse des données

Dans cette section, intitulée « Analyse des données », nous procéderons à l'exploitation et à l'interprétation des réponses obtenues lors des entretiens semi-directifs menés auprès de six étudiantes jijéliennes évoluant en dehors de leur région. Notre choix méthodologique privilégie une approche qualitative, en particulier une analyse thématique de contenu. Cette approche nous permettra, en donnant la voix aux enquêtées, de mettre en évidence leurs choix linguistiques et de déterminer si elles se trouvent dans une situation d'acceptation ou de rejet de leur langue maternelle. Nous examinerons les interactions entre les représentations liées au dialecte jijélien, la loyauté linguistique, l'insécurité linguistique et l'influence de ces éléments sur les pratiques langagières des participantes.

Il convient de souligner que nous analyserons les réponses obtenues en suivant l'ordre des questions telles qu'elles sont présentées dans le guide d'entretien, en vue de parvenir à la fin de cette partie à entrecroiser les réponses et établir ce qu'on appelle un bilan d'analyse.

Nous amorcerons l'analyse en présentant et en identifiant les enquêtées en fonction de l'âge, le niveau d'études et le lieu d'études. Ensuite, nous aborderons les pratiques langagières, en mettant en évidence les choix linguistiques des informatrices, notamment leur langue maternelle, les autres langues pratiquées et les circonstances dans lesquelles sont utilisées. Nous passerons ensuite à la rubrique « L'imaginaire linguistique », où nous tenterons de recueillir davantage de témoignages auprès des enquêtées sur leurs façons de s'exprimer en dehors de leur ville, de savoir si elles maintiennent leur langue, si elles ont recours à d'autres langues ainsi que les motivations derrière ces choix. Nous collecterons ainsi des discours épilinguistiques de nos informatrices concernant leur dialecte, leur

perception par rapport aux autres dialectes algériens et la signification de ce dialecte pour elles. Nous explorons également leurs témoignages sur la manière dont les non-jijéliens perçoivent le parler jijélien, si elles ont fait face à des discriminations ou des traitements différentiels et quelles ont été leurs réactions face à de telles situations.

En suivant cette analyse, nous espérons obtenir une compréhension approfondie des expériences linguistiques des étudiantes jijéliennes évoluant *extramuros* et ainsi contribuer à la connaissance de la loyauté linguistique et de l'insécurité linguistique dans ce contexte spécifique.

1.1 Identification de l'enquêtée

Afin de mieux identifier les informatrices, nous les présenterons en fonction des différentes variables prises en compte dans notre recherche, à savoir l'âge, le niveau d'instruction et le lieu d'études. Ces données détaillées seront synthétisées dans le tableau ci-dessous :

Enquêtée	Age	Niveau d'étude	Lieu d'étude
Inf.1	23 ans	5eme année français à l'école normale supérieure	Alger
Inf.2	25 ans	5eme année en médecine	Alger
Inf.3	24 ans	1 ^{ère} année master en informatique	Constantine
Inf.4	23 ans	1 ^{ère} année master en langue anglaise option linguistique et langue appliquée	Constantine
Inf.5	23 ans	5eme année en médecine	Alger
Inf.6	22 ans	4eme année français à l'école normale supérieure	Alger

Tableau n°01 : Profil social des enquêtées

Les informatrices rencontrées sont de jeunes femmes âgées de 22 à 25 ans et résidant toutes à Jijel, une petite ville du nord-est de l'Algérie. Elles sont toutes des étudiantes universitaires de différents niveaux ayant quitté leur ville pour poursuivre leurs études dans des villes voisines.

Nous avons demandé à nos enquêtées les raisons qui leur ont poussées à choisir d'autres villes pour poursuivre les études. Pour rappel, l'objectif de cette question consiste à nous éclairer quant aux facteurs qui ont incité ces étudiantes à quitter leur région ainsi qu'à leur perception de leur ville d'origine. Nous cherchions à déterminer si leur départ de Jijel était motivé par une vision relativement négative de celle-ci, ou si d'autres motifs, plus complexes, sont à l'œuvre.

La totalité de nos enquêtées opte pour les branches non disponibles à Jijel comme la médecine, les formations dans les écoles supérieures, etc. Elles se répartissent essentiellement sur deux wilayas : Alger et Constantine. Cette tendance de migration vers les grandes villes pour poursuivre les études est courante chez les jeunes de Jijel et ceux de petites villes en général, en raison du manque d'écoles et de formations dans leurs villes.

En effet, la majorité des interviewées ont confirmé cela, à l'instar de l'informatrice **Inf.1** qui a déclaré :

« Pour le lieu c'était par manque des écoles y'a pas des écoles supérieures au niveau de la wilaya de Jijel / malheureusement. ».

Ainsi, après avoir abordé de manière préliminaire les raisons qui ont poussées ces étudiantes à entreprendre ce départ de leur région, nous nous tournons dans la partie à venir vers l'étude approfondie de leurs pratiques langagières. Cette phase cruciale nous permettra de sonder leur langue maternelle, les autres langues qu'elles pratiquent et les circonstances dans lesquelles elles les utilisent.

1.2 Les pratiques langagières

L'un des objectifs principaux de ce présent travail de recherche consiste à comprendre comment les étudiantes jijéliennes évoluant *extramuros* gèrent leurs répertoires linguistiques dans leur vie quotidienne. Pour ce faire, nous avons procédé à une série de questions portant sur leur langue maternelle, les autres langues qu'elles pratiquent ainsi que leurs choix linguistiques et les circonstances dans lesquelles elles se déploient.

1.2.1 La langue maternelle

À la question : « quelle est votre langue maternelle ? », nous avons réussi à compiler les réponses que nous résumons dans le tableau 2 (page suivante).

Les réponses recueillies révèlent que l'ensemble des enquêtées identifie l'arabe, plus précisément l'arabe jijélien comme leur langue maternelle et l'utilise de manière régulière. Il est intéressant de noter que chacune d'entre elles n'a pas simplement répondu « arabe » de manière générique, mais a plutôt spécifié qu'il s'agit de l'arabe jijélien, une variété géographique qui s'inscrit dans le continuum de l'arabe algérien.

Enquêtée	La langue maternelle
Inf.1	« C'est l'arabe dialectal [darza] (la Darija) plus précisément je dirais [lɜzɜlɜja] (le parler de Jijel). »
Inf.2	« C'est le jijélien. »
Inf.3	« [lɜzɜlɜja] (le parler de Jijel). »
Inf.4	« Je suis jijélienne donc / logiquement je parle jijélien / c'est ma langue maternelle. »
Inf.5	« [darza kima kinqulo / lɜzɜlɜja] (la Darija comme on dit, le parler jijélien). »
Inf.6	« L'arabe Jijélien. »

Tableau n°02 : La langue maternelle des enquêtées

Il convient de rappeler que l'arabe jijélien lui-même présente des variétés topolectales qui diffèrent selon les origines géographiques des locuteurs issus des différentes communes de la wilaya. Ces variations géographiques témoignent des diversités linguistiques inhérentes aux différents parlers algériens.

Il est important de souligner que l'arabe dialectal, indépendamment de ces variations géographiques, est considéré comme la langue première pour une grande partie de la population algérienne. Ces différentes variations sont principalement utilisées à l'oral, dans le contexte des interactions quotidiennes (Khaoula Taleb Ibrahimi 2006).

Compte tenu de la situation linguistique riche et diversifiée de l'Algérie, nous avons présumé que nos enquêtées soient bilingues.

Outre l'arabe dialectal, qui constitue la langue première de la majorité des algériens, ainsi que les variétés maternelles berbères pour certains, nous retrouvons l'arabe standard, qui est la langue officielle dans le pays et la première langue enseignée à l'école. De plus, le français occupe une place significative en tant que langue d'enseignement

supérieur des filières scientifiques. Enfin, l'anglais est considéré comme la deuxième langue étrangère dans le pays et est enseigné, depuis peu, dès le cycle primaire.

1.2.2 Les autres langues pratiquées

Nous avons sollicité nos enquêtées afin qu'elles nous décrivent leurs pratiques linguistiques quotidiennes, notamment en termes de choix de langue, les personnes avec lesquelles elles les utilisent et dans quelles situations.

Les réponses obtenues se présentent comme suit :

Enquêtée	Les autres langues pratiquées
Inf.1	« Heu// bon/ je parle majoritairement// heu / moi personnellement je mélange entre les langues, j'utilise [lɜzɜlɛjɑ] (le parler de Jijel) et le français soit avec ma famille soit avec mes amis / donc je peux dire avec mes proches / avec tout le monde presque. »
Inf.2	« Bon / dans la vie quotidienne je parle toujours jijélien / mais les premières années à Alger / on avait des difficultés / quand on parle avec les algérois et ceux des autres wilayas. »
Inf.3	« J'utilise le jijélien avec mon entourage bien sur ici à Jijel et aussi à Constantine / donc avec tout le monde. »
Inf.4	« Je parle jijélien partout e avec presque tout le monde / à l'université on utilise beaucoup plus l'anglais / avec les profs et les collègues / à part ça / en dehors [kajɛn] (il y a) des mots [makajfehmuɛmɛ] (que l'on ne comprend pas) donc [kinbedelɛm] (je les change). »
Inf.5	« Heu // de nos jours on utilise beaucoup de langues / on parle beaucoup de langues surtout entre nous la jeunesse / anglais / français / mais certes j'utilise l'arabe beaucoup plus / heu // sinon / je parle jijélien avec tout le monde // y a des personnes qui comprennent y a des personnes qui ne comprennent pas / j'essaie de gérer le maximum. »
Inf.6	« Heu // honnêtement / à l'ENS j'utilise seulement le français / mais or ça / dans la ville quotidienne je parle jijélien. »

Tableau n°03 : Les autres langues pratiquées par les enquêtées

Les résultats obtenus révèlent que nos enquêtées sont principalement des locutrices arabophones, qui utilisent l'arabe jijélien en combinaison avec d'autres langues notamment le français et l'anglais.

Conformément à nos précédentes indications, il convient de souligner que l'initiation de la langue française en Algérie commence à partir de la troisième année du cycle primaire, tandis que l'enseignement de l'anglais débutait dès la première année du cycle moyen et s'est étendu- depuis septembre 2022- au niveau de l'école primaire (Boukhlef 2022). Par conséquent, il est tout à fait compréhensible que nos enquêtées aient mentionné ces langues dans leurs pratiques linguistiques.

S'agissant des interactions quotidiennes, la quasi-totalité de nos enquêtées ont confirmé l'utilisation de l'arabe jijélien. Cependant, certaines d'entre elles ne se limitent pas exclusivement à leur langue maternelle, mais l'associent également au français, comme c'est le cas de **Inf.1**. D'autres enquêtées, telles que l'**Inf.5**, utilisent à la fois le français et l'anglais, expliquant que les jeunes d'aujourd'hui recourent à plusieurs langues dans leurs communications.

De plus, certaines enquêtées font appel à d'autres langues dans des contextes professionnels et académiques, notamment le français et l'anglais. Cette tendance peut s'expliquer par le fait que certaines enquêtées sont des étudiantes de langues française et anglaise, ce qui les amène à utiliser ces langues principalement à l'université, en interaction avec leurs collègues et leurs professeurs. C'est notamment le cas des enquêtées **Inf.4** et **Inf.6**.

Cependant, lors des communications avec des personnes non-jijéliennes, certaines enquêtées disent avoir rencontré des difficultés de « compréhension ». En effet, face à certains non-jijéliens qui disent ne pas comprendre l'arabe jijélien, nos enquêtées procèdent à l'ajustement de leur répertoire linguistique afin d'assurer une meilleure compréhension. **Inf.2** affirme :

« (...) mais les premières années à Alger / on avait des difficultés / quand on parle avec les algérois et ceux des autres wilayas. ».

Inf.5 déclare de son côté :

« (...) je parle jijélien avec tout le monde // y a des personnes qui comprennent y a des personnes qui ne comprennent pas / j'essaie de gérer le maximum. ».

Inf.4 témoigne également de cette situation et indique qu'elle adapte son vocabulaire et modifie certains aspects de son langage pour faciliter la compréhension des non-jijéliens. Elle témoigne :

« (...) en dehors [kajen] (il y a) des mots [makajfehmuhem/] (que l'on ne comprend pas) donc [kinbedelhem] (je les change). ».

La réponse de **Inf.4** vient corroborer celles obtenues aux questions qui suivront, que nous analyserons et vérifierons ultérieurement.

Ces observations mettent en évidence la complexité des interactions interlinguistiques et nous incitent à approfondir notre analyse pour mieux appréhender les stratégies mises en place par les enquêtées pour faciliter la communication interculturelle.

1.2.3 Le choix de langue à l'université

Dans le dessein d'explorer plus les pratiques langagières quotidiennes des enquêtées ainsi que les motivations qui les poussent à choisir une langue plutôt qu'une autre dans leurs interactions verbales, nous leur avons posé la question suivante : « depuis votre arrivée à l'université, avez-vous adopté une nouvelle façon de parler ? autrement-dit, vous est-il déjà arrivé de délaisser l'emploi de votre langue maternelle pour une autre ? ».

Pour rappel, l'objectif de cette question consiste à vérifier si nos informatrices ont conservé l'usage de leur langue maternelle ou si elles l'ont abandonné au profit d'une autre, depuis leur déplacement. En posant cette question nous cherchions à explorer les changements éventuels dans leur façon de parler et à examiner les motivations qui sous-tendent ces choix linguistiques.

Le tableau suivant reprend les réponses de nos enquêtées :

Enquêtée	Le choix de langue à l'université
Inf.1	« Bon /pas vraiment / mais dans certains cas je vais dire oui/ par exemple dans la distinction entre les deux sexes par exemple / heu//nous dans le parler jijélien on fait pas la distinction entre les deux genres, pour nous c'est la même chose pour les garçons ou bien pour les filles, par exemple, on dit [arwaħ] (viens) pour le garçon et pour la fille / on dit pas [arwaħi] (viens pour le féminin) donc/ ici ça m'a causé des problèmes. »
Inf.2	« Non / pas vraiment // y'en a des situations // par exemple dans les magasins / ou bien // je sais pas tu dois modifier un peu ton accent pour qu'ils puissent comprendre. »
Inf.3	« Heu // non / non // ça fait quatre ans à Constantine / j'ai toujours gardé ma langue jijélienne / j'utilise pas /// donc c'est ça / je ne parle que jijélien / mais y a des moments / heu /// je / je change quelques mots parce que / y a des difficultés avec les gens / heu /// genre [sħiba jfehmini] (c'est difficile de me comprendre). »
Inf.4	« Bon / j'ai jamais changé ma langue maternelle / je parle toujours jijélien mais / quand je pars à Constantine / y a des mots qui sont pas très connus donc // [kinbedelhem] (je les change). »
Inf.5	« Entre-temps je le fais dans le but de se faire comprendre / sinon // c'est pas obligatoire de le faire. »
Inf.6	« Non / pas du tout / en milieu professionnel je suis obligé de parler français / par exemple avec les profs / les responsables / les collègues / sinon j'utilise seulement le jijélien / je change pas de langue. »

Tableau n°04 : Le choix de langue à l'université

Les résultats de cette question révèlent que la majorité des enquêtées n'ont pas adopté une nouvelle façon de parler depuis leur arrivée à l'université. Cependant, quelques ajustements ont été observés dans certaines situations particulières, que nous expliquerons dans la suite de notre analyse.

Certaines enquêtées ont souligné la nécessité de modifier leur langage dans des contextes où la compréhension peut poser problème. A titre d'exemple, **Inf.2** a expliqué qu'elle modifie son accent afin d'être mieux comprises lors des interactions dans les

magasins d'Alger. De même, **Inf.3** a souligné qu'elle modifiait occasionnellement quelques mots pour éviter les difficultés de communication. Elle a expliqué :

« Par exemple au lieu de dire [dijaʃ] je dis [waʃ] / c'est comme ça. ».

Cette enquêtée fait appel à des ajustements linguistiques, notamment dans son parler jijélien, qui semble être moins accessible pour les non-jijéliens. Par exemple, elle substitue au mot [dijaʃ], qui signifie "quoi", et est spécifique au parler jijélien, celui de [waʃ], qui a une signification similaire et est largement compris, étant utilisé dans plusieurs dialectes algériens dans différentes wilayas.

L'informatrice **Inf.4**, tout comme **Inf.1**, partage une expérience similaire en mentionnant qu'elle aussi adapte son vocabulaire pour faciliter la communication. Ces modifications dans les choix des mots sont utilisées dans le but de surmonter les barrières de compréhension lorsqu'elles interagissent avec des interlocuteurs non-jijéliens. **Inf.4** témoigne de cette situation en affirmant que, lorsqu'elle communique avec des personnes qui ne comprennent pas le parler jijélien, elle utilise des termes plus généraux et en évitant certains mots ou expressions propres à sa langue maternelle. Elle nous cite quelques exemples :

« Par exemple heu // [fajɛn] (où) / [fajwɛk] (quand) / [qedeʃ] (combien) / [deʒɛʃ] (quoi)
heu // voilà. ».

L'une des enquêtées (**Inf.1**) a également mentionné qu'elle aurait dû modifier certains mots pour distinguer les genres, ce qui n'est pas une pratique courante dans le parler jijélien, rejoignant le constat précédent selon lequel certaines enquêtées ont recours à des ajustements linguistiques dans le but de garantir une meilleure compréhension.

L'**Inf.1** souligne qu'elle n'a pas véritablement adopté une nouvelle façon de parler depuis son arrivée à l'université, mais reconnaît avoir dû ajuster son langage face à « des problèmes » survenant dans des situations de communication s'étant déroulées sur son lieu d'études (Alger). Elle témoigne :

« quand j'étais en première année j'avais une amie / elle avait l'air d'un garçon elle porte que des survêtements et des casquettes / donc elle porte comme des garçons// moi quand je parle avec elle j'utilise le parler jijélien / je dis [arwaħ] (viens) [quli] (dis-moi) [dirli] (fais-moi) / et puis elle/ elle l'a mal pris/ elle m'a dit pourquoi tu me dis comme ça / vous me jugez parce que moi je porte comme les garçons et je sais pas quoi // donc cela m'a causé un problème/ j'ai décidé/ j'ai dit dorénavant je vais faire la différence entre le masculin et le féminin. ».

Dans l'étude approfondie du parler jijélien, il a été observé et établi scientifiquement, à travers les travaux de Philippe Marçais, Dominique Caubet et Massinissa Garaoun, que le jijélien présente une particularité linguistique intéressante liée à la distinction des genres dans l'impératif.

En effet, contrairement à d'autres langues comme l'arabe et certains parlers régionaux en Algérie dits « hilaliens », le jijélien ne fait pas la distinction entre le féminin et le masculin à l'impératif. Cette caractéristique a été révélée par Philippe Marçais dans son étude sur le parler de la région de Djijelli (1956).

Dominique Caubet (2000-2001) dans son travail sur les dialectes du Maghreb et en se basant sur les travaux de Ph. Marçais, D. Cohen, S. Levy et d'autres chercheurs, a également constaté cette particularité dans les parlers préhilaliens, dont le jijélien fait partie. La linguiste a observé une confusion de genre à la deuxième personne du singulier dans la conjugaison verbale, où des formes comme [ktabt] ou [ktabti] sont utilisées indistinctement pour les deux genres. La chercheuse a révélé que cette particularité se retrouve également dans les pronoms indépendants comme [anta], [anti] et [antina] (toi), qui sont utilisés pour désigner aussi bien un garçon qu'une fille (2000-2001 : 77).

Les recherches menées par Massinissa Garaoun (2023), dans sa comparaison entre le parler du centre-ville de Jijel et celui de Bni Mâadde Ziama Mansouriah (Jijel) confortent les observations citées ci-dessus. Le chercheur a souligné que l'impératif dans le parler de Bni Mâad est préfixé par un "a-" devant les verbes commençant par deux consonnes, de manière similaire au parler de Jijel-ville, sans marquer le genre que ce soit au singulier ou au pluriel. Des exemples comme [awkəf] (lève-toi), [awəkfu] (levez-vous), [abki] (pleure) et [abkiw] (pleurez) ont été avancés pour illustrer cette particularité. Garaoun affirme : « on soulignera à nouveau l'absence totale de différenciation de genre à la deuxième personne du singulier, trait caractéristique des parlers préhilaliens

conservateurs, disparu ou en voie de disparition dans les parlers les plus en contact avec des variétés hilaliennes. » (Garaoun 2023 : 157).

Par ailleurs, le parler jijélien se distingue des autres parlers régionaux par plusieurs spécificités tant sur le plan phonétique que sur le plan morphosyntaxique. Nous évoquerons certaines de ces particularités dans les détails ultérieurement.

Revenant à notre sujet, l'enquêtée **Inf.5** exprime que depuis son arrivée à l'université, elle adopte parfois une nouvelle façon de parler dans le but de faciliter la compréhension et la communication avec les non-jijéliens, sans pour autant considérer cette pratique comme une obligation absolue. Elle souligne qu'il s'agit d'une adaptation volontaire afin de favoriser les échanges et la compréhension mutuelle.

Ainsi, **Inf.6** semble prendre le contrepied de l'**Inf.5** et affirme clairement qu'elle n'a pas adopté une nouvelle façon de parler et qu'elle n'a pas abandonné l'usage de sa langue maternelle, le jijélien. Cependant, elle souligne qu'elle est amenée à exprimer exclusivement en français dans le contexte académique : avec les responsables, les professeurs et les collègues. Pourtant, même face à cette contrainte, l'enquêtée demeure attachée à sa langue maternelle. Elle maintient fortement son usage du jijélien dans tous les autres aspects de sa vie. Ce faisant, elle affirme sa fierté et son attachement à sa culture linguistique d'origine. En guise de justification de son choix, **Inf.6** affirme :

« Parce que c'est ma langue / pourquoi devrai-je changer ma langue pour quelqu'un qui peut me comprendre / elle n'est pas assez difficile à comprendre la langue jijélienne. »

Les justifications avancées par l'enquêtée **Inf.6** remettent en question la nécessité de changer de langue/variété pour satisfaire ceux qui pourraient la comprendre dans une autre langue/variété. Elle met en lumière la volonté de préserver et de revendiquer son héritage linguistique, sans se plier aux attentes d'autrui. En outre, l'enquêtée souligne que le parler jijélien n'est pas particulièrement difficile à comprendre. Cette affirmation révèle la conviction que sa langue maternelle peut être accessible et appréciée par ceux qui prennent le temps de l'explorer.

En général, les enquêtées semblent attachées à leur langue maternelle et ne souhaitent pas la changer. Cependant, elles sont également prêtes à s'adapter et à utiliser d'autres mots, expressions ou carrément de langues si cela est nécessaire pour

communiquer efficacement. Les exemples cités illustrent la volonté des enquêtées de faciliter la communication en adaptant leur langue aux interlocuteurs non familiers avec le parler jijélien. Ils mettent en évidence la capacité des enquêtées à opérer des ajustements linguistiques dans le but de favoriser une meilleure compréhension mutuelle. Cette flexibilité linguistique témoigne de l'adaptabilité des locutrices et de leur prise de conscience des variations dialectales, ainsi que leur désir de maintenir des échanges fluides et efficaces dans des contextes interculturels.

1.3 L'imaginaire linguistique

Afin d'explorer le rapport entre la loyauté linguistique et le sentiment d'insécurité linguistique chez les étudiantes jijéliennes évoluant *extramuros*, nous nous sommes centrées, dans cette partie, sur l'examen des représentations et leurs influences sur le comportement, les réactions et les choix linguistiques des enquêtées. Ces dernières ont été invitées à répondre à une série de questions dont les réponses sont exposées dans ce qui suit.

1.3.1 La discrimination linguistique par rapport à l'accent jijélien

A la question : « les habitants de la ville où vous étudiez vous font-ils remarque lorsqu'ils s'aperçoivent que vous avez un accent plus ou moins différent du leur ? », nous avons obtenu les réponses suivantes :

Enquêtée	Les remarques sur l'accent Jijélien
Inf.1	« Heu// oui// heu ///je vais dire oui / surtout dans le cas du [q] aussi on me dit qu'on parle rapidement / par contre eux c'est le contraire / ils disent qu'ils n'arrivent pas à nous comprendre parce qu'on parle aussi vite // en gros ils ont des difficultés à comprendre l'accent jijélien. »
Inf.2	« Oui / toujours // y a le racisme / le racisme tout simplement / je sais pas trop comment dire // mais // [makanuʃ jhebuna] (ils ne nous aimaient pas) / au début quand ils voyaient un jijélien [jbaʃdo meno] (ils se détournent de lui) / ils ont toujours des remarques / ils critiquent souvent notre façon de parler. »
Inf.3	« Oui / ils m'ont toujours fait la remarque / que dans la langue jijélienne y a un accent bizarre / ils m'ont toujours dit que vous dites [k] au lieu de [q] / mais moi je dis [q] / par exemple ils pensent que je dis [kal] et non pas [qal] (il a dit) / et ça c'est pas vrai / ça c'est la fameuse remarque // y a aussi d'autres mots / par exemple nous on dit [qaʃ] la vaisselle / et les autres wilayas et les Constantinois disent [qaʃ] pour les vêtements / y a beaucoup d'autres mots. »
Inf.4	« Oui // généralement / quand je prononce la première phrase directement [kajʃerfoni beli maʃi] (ils savent que je ne suis pas) constantinoise / nous avons un accent typique / surtout la prononciation du [q]/ mais c'est pas toujours négatif / les gens sont un peu curieux c'est tout. »
Inf.5	« Bien sûr / bien sûr tout le temps. »
Inf.6	« Oui / bien sûr / on parle pas du tout comme les autres / par exemple ils disent qu'on parle trop vite nous les jijéliens / ou bien / des mots différents des leurs / par exemple quand je dis [arwaħ] (viens) / [ajzi] (viens) / [ʒib] (apporte) / on n'utilise pas le féminin / voilà / des fois ça leur dérange / on me dit voilà on est des filles pourquoi vous dites comme ça. »

Tableau n°05 : Les remarques sur l'accent jijélien

Toutes les enquêtées ont souligné que les remarques sur leur accent étaient fréquentes et se produisaient souvent dès la première phrase prononcée, **Inf.4** affirme :

« Généralement / quand je prononce la première phrase directement [kajʃerfoni beli maʃi] (ils savent que je ne suis pas) constantinoise. »

D'après nos informatrices, les remarques les plus fréquentes portent principalement sur la prononciation typique du son [q] qui est propre à la région de Jijel.

En effet, les recherches de Philippe Marçais sur le parler jijélien ont révélé que ce dialecte se distingue des autres parlers régionaux par des aspects phonétiques particuliers. Le dialectologue déclare : « *Il se distingue par une prononciation aiguë des lettres « qaf » et « kaf » ainsi que par l'élimination de nombreuses consonnes emphatiques arabes comme « dh » et le « th ».* » (Marçais 1956).

De son côté, Dominique Caudet affirme ce fait dans « Le questionnaire de dialectologie du Maghreb (d'après les travaux de W. Marçais, M. Cohen, G.S. Colin, J. Cantineau, D. Cohen, Ph. Marçais, S. Levy, etc.) »². La chercheuse a relevé que le parler jijélien se caractérise par une prononciation altérée du qaf entre [k̤] et [k].

Dans son article intitulé « Le parler arabe des Aït Mâad (Kabylie orientale, Algérie) », Massinissa Garaoun indique une différence phonétique entre le parler de Bni Mâad (Ziama Mansouriah) et celui de Jijel-ville et ses environs directs. Il affirme que le parler de Bni Mâad se caractérise par une prononciation sourde du /q/ et « (...) *s'oppose localement aux réalisations vélares du parler de Jijel-ville et de ses environs directs, lesquelles se situent dans un continuum entre un /q/ et un /k/ plus ou moins emphatisé.* » (Garaoun 2023 : 152).

Ces affirmations de Garaoun confirment les constats de Marçais et Caubet concernant la prononciation spécifique du qaf dans le parler de Jijel. Cependant, le chercheur met en évidence un aspect crucial qui souligne la présence de variations géographiques au sein du dialecte jijélien, remettant en question l'existence d'une forme standardisée uniforme dans l'ensemble de la wilaya.

En outre, l'enquêtee **Inf.3** mentionne également d'autres particularités du parler jijélien. Il s'agit des mots utilisés dans le parler jijélien plus ou moins différents de ceux employés dans d'autres régions d'Algérie. Par exemple, dans le dialecte jijélien, le mot /qaf/ est utilisé pour désigner la vaisselle, tandis que dans d'autres régions, il est utilisé pour désigner les vêtements. Cette observation souligne une fois de plus la spécificité et la particularité du parler jijélien par rapports aux autres dialectes.

² Cité en bibliographie

Selon les témoignages de certaines enquêtées, notamment **Inf.1** et **Inf.6**, il apparaît que certaines personnes non-originares de Jijel font remarquer que les Jijéliens parlent rapidement. Cependant, il convient de souligner que cette observation ne trouve pas d'appui scientifique et pourrait être liée à la manière de parler propre à chaque locutrice ou à une idée préconçue sur les Jijéliens.

Les enquêtées rapportent des commentaires sur la vitesse de parole des Jijéliens, mais il est important de prendre du recul vis-à-vis de cette observation. La perception de la vitesse de parole peut varier d'une personne à l'autre et peut être influencée par des facteurs subjectifs tels que l'expérience individuelle ou les stéréotypes linguistiques préexistants.

Par ailleurs, chaque individu a son propre rythme de parole, et les variations dans la vitesse de parole peuvent être attribuées à des facteurs personnels comme la vivacité naturelle dans l'interaction.

L'**Inf.6** ajoute :

« Oui / bien sûr / on parle pas du tout comme les autres / par exemple ils disent qu'on parle trop vite nous les jijéliens / ou bien / des mots différents des leurs / par exemple quand je dis [arwah] (viens) / [ajzi] (viens) / [zib] (apporte) / on n'utilise pas le féminin / voilà / des fois ça leur dérange / on me dit voilà on est des filles pourquoi vous dites comme ça. ».

Remarquons que, comme nous l'avons déjà mentionné précédemment (cf. section 1.2), l'absence de différenciation entre le féminin et le masculin à l'impératif a conduit l'enquêtée **Inf.6** à être critiquée pour sa façon de parler.

Ainsi, on peut justifier ces remarques à l'égard des locutrices jijéliennes par les caractéristiques distinctives du dialecte jijélien sur les plans phonologique, lexical et syntaxique. Ces particularités spécifiques contribuent à la singularité du parler jijélien et peuvent attirer l'attention des locuteurs d'autres dialectes, ce qui permet de distinguer les locutrices jijéliennes facilement.

Les enquêtées ont souligné que certaines de ces remarques peuvent être perçues comme négatives, agaçantes ou même vexantes, puisqu'elles peuvent s'incarner en moqueries ainsi qu'en discours dévalorisant l'accent jijélien. Ces remarques peuvent même entraîner un sentiment d'infériorité ou d'insécurité pour certains locuteurs jijéliens, de quoi affecter également leur confiance en eux-mêmes.

Les discriminations fondées sur la langue, également connues sous le terme de glottophobie, sont directement liées au sentiment d'insécurité linguistique. Ce sentiment peut se manifester lorsque les individus sont confrontés à des remarques négatives, des jugements ou des préjugés liés à leur manière de parler. Ces formes de discrimination linguistique peuvent avoir des conséquences néfastes sur le bien-être et la confiance des personnes qui en sont victimes.

Les propos de l'**Inf.2** illustrent bien cette réalité. Cette enquêtée souligne une expérience de glottophobie, où les locuteurs jijéliens sont discriminés en raison de leur accent et de leur façon de parler. Le rejet et les remarques constantes auxquels ils sont confrontés témoignent d'une forme de marginalisation et d'exclusion sociale.

L'**Inf.2** mentionne le terme « racisme » pour décrire la nature des remarques et des critiques qu'elle et d'autres locuteurs jijéliens reçoivent. L'utilisation du mot « racisme » dans ce contexte mérite une attention particulière. Il est important de noter que dans ce cas, le terme est utilisé pour décrire une forme de discrimination linguistique basée sur la provenance géographique et l'accent plutôt que sur la race proprement dite. Bien que cette utilisation puisse sembler inexacte du point de vue strict de la définition du racisme, elle reflète néanmoins une réalité sociale où les locuteurs jijéliens sont confrontés à des préjugés et des rejets en raison de leur origine et de leur manière de parler.

En revanche, du point de vue de l'**Inf.4**, ces remarques ne sont nécessairement pas toutes négatives et peuvent simplement refléter des différences linguistiques et culturelles. Certaines personnes peuvent se montrer curieuses et poser des questions pour mieux connaître et comprendre l'accent jijélien. L'enquêtée déclare :

« Oui // généralement / quand je prononce la première phrase directement [kajʃerfoni beli mafi] (ils savent que je ne suis pas) constantinoise (...) mais c'est pas toujours négatif / les gens sont un peu curieux c'est tout. »

En somme, les résultats obtenus soulignent les défis auxquels les locutrices jijéliennes sont confrontées en raison de leur dialecte. Une grande majorité des enquêtées ont témoigné des traitements glottophobes qu'elles ont subis en lien avec l'utilisation de leur langue maternelle en dehors de leur région. Ces jugements et ces discriminations ont un impact négatif sur leur bien-être linguistique ainsi que sur leur sentiment d'appartenance, ce qui peut entraîner une diminution de leur engagement dans l'utilisation

de leur langue maternelle et une détérioration de leur relation avec leur propre identité linguistique.

En somme, les différences linguistiques peuvent être une source de fierté, malgré les critiques éventuelles. Cependant, pour certains individus, ces différences peuvent être perçues comme un handicap.

Basil Bernstein a utilisé le concept de « handicap linguistique » dans ces travaux aux États-Unis sur l'échec scolaire. Il a observé que les enfants des classes sociales défavorisées présentent un taux d'échec scolaire plus élevé que ceux provenant de classes plus aisées. Il a analysé les productions linguistiques des enfants et a identifié deux codes : le code restreint, maîtrisé principalement par les enfants des milieux défavorisés (des phrases courtes, sans subordinations et un vocabulaire limité) et le code élaboré, utilisé par les enfants de la classe aisée. Bernstein a tenté de décrire les différences linguistiques par le biais des différences sociales et a constaté que les enfants des classes défavorisées sont fortement « handicapés » dans leur apprentissage et dans leur vision du monde. Le chercheur est arrivé donc à dire que les structures sociales influencent les comportements linguistiques (Calvet 2002 : 15).

Bien que le terme « handicap linguistique » ne soit pas utilisé en sociolinguistique pour décrire cette situation que nous tentons d'étudier, nous avons choisi de l'employer pour faire référence à l'incapacité des locuteurs d'une variété linguistique minorisée et stigmatisée à communiquer efficacement dans de nombreuses situations parmi les plus quotidiennes en dehors de leur région d'origine, en raison des discriminations auxquelles ils sont confrontés.

Ces discriminations peuvent entraver leur intégration sociale au sein de la communauté exogène et avoir un impact sur leurs compétences linguistiques, leur sentiment d'appartenance et leur loyauté envers leur langue maternelle. En conséquence, ces personnes peuvent éprouver un sentiment d'insécurité linguistique et adopter une nouvelle façon de parler, souvent celle du groupe dominant, en délaissant l'usage de leur langue maternelle, et c'est d'ailleurs ce que nous tenons de vérifier.

Dans la suite de notre analyse, nous chercherons à déterminer si les étudiantes jijéliennes qui évoluent en dehors de leur région d'origine et ont été confrontées à des traitements glottophobes ressentent un sentiment d'insécurité linguistique et si cela affecte

leur loyauté linguistique. L'objectif est d'évaluer dans quelle mesure ces facteurs influencent leur comportement linguistique et leurs choix dans la situation de communication.

1.3.2 Les réactions des étudiantes jijéliennes face au changement de langue

En ce qui concerne les attitudes des enquêtées envers leur langue maternelle, le jijélien, et leurs réactions dans le cas où on leur demanderait de changer de langue pour être compris, les réponses recueillies varient entre l'attachement et la fierté de leur accent et la volonté de changer de langue pour assurer la compréhension.

Nous présenterons les réponses en détails dans le tableau suivant :

Enquêtée	Les attitudes des enquêtée face au changement de langue
Inf.1	« Heu // je vais pas le changer. »
Inf.2	« Oui / je change pas de langue / je modifie seulement quelques mots incompréhensibles / c'est tout. »
Inf.3	« Heu // je change le mot qui n'ont pas compris ou je reformule ma phrase / je fais des modifications / mais je ne change pas de langue / parce que je sais pas m'exprimer en d'autres langues / je peut pas passer le message exactement / je sais pas / y a des choses que je peux pas dire en utilisant d'autres langues. »
Inf.4	« Je prends ça normal / genre // sans problème et sans complexe / normal quand ils ne me comprennent pas [kinbedel] (je change) / je cherche des mots [jfebho] (similaires) et je change les mots [di makajfehmu] (que l'on ne comprend pas). »
Inf.5	« Ça sera le plus normal du monde / je changerai à tel moment juste pour qu'ils puissent comprendre / heu // genre / soit je / je m'exprime en une autre langue / par exemple en français / soit je m'exprime avec leur langage. »
Inf.6	« Ils m'ont déjà demandé de faire cela / mais / j'ai pas totalement accepté. »

Tableau n°06 : Les attitudes des enquêtées face au changement de langue

La majorité des enquêtées exprime son refus de changer ou d'abandonner la langue maternelle au profit d'une autre. Ces enquêtées mettent en avant la valeur de leur langue

maternelle, considérée comme une source de fierté et un élément constitutif de leur identité, comme l'explique **Inf.2** :

« C'est / c'est une fierté notre accent, je ne le changerai jamais. ».

Et **Inf.6** :

« À mon avis / ma langue c'est mon identité / je peux pas changer mon identité juste parce qu'ils ne me comprennent pas. ».

Ces enquêtées expriment un fort attachement à leurs langue maternelle, ce qui les rend réticentes quant au fait de la délaissier ou de l'abandonner au profit d'une autre.

Inf.1 déclare dans une tentative de justifier son choix :

« Parce que c'est ma langue maternelle de un / et parce que // voilà / chacun a sa langue maternelle / et parce que je pense moi-même qu'elle n'est pas vraiment difficile à comprendre comme ils disent ou bien comme ils prétendent /on utilise les mêmes /presque les mêmes mots donc // je vois pas l'intérêt de la changer / voilà. ».

Ces propos révèlent une fierté et une valorisation de l'identité linguistique et culturelle de l'enquêtée. L'**Inf.1** souligne l'importance de reconnaître et de respecter la diversité linguistique, elle estime que chacun a le droit d'utiliser sa propre langue maternelle et ne voit pas l'intérêt de la changer d'autant plus que le jijélien, selon elle, n'est pas une langue incompréhensible.

Inf.1 remet en question l'idée selon laquelle le jijélien serait difficile à comprendre, en mettant en avant le fait que de nombreux mots de sa langue sont partagés avec d'autres dialectes algériens.

Inf.4, elle aussi partage le même avis et affirme :

« Heu /// je pense pas que le jijélien est incompréhensible au point de changer de langue complètement / on parle tous les deux arabe / c'est vrai y a des mots difficiles à comprendre mais pas au point de ne rien comprendre et de devoir changer de langue complètement. ».

Cette enquêtée avoue n'éprouver aucun problème à changer quelques mots en utilisant des termes plus familiers aux non-jijéliens pour faciliter la communication, montrant ainsi une certaine flexibilité dans l'adaptation de son vocabulaire. Cependant, de

la même manière que l'**Inf.1**, **Inf.4** refuse d'abandonner son parler et exprime sa conviction que le parler jijéliens est suffisamment compréhensible pour assurer la communication avec les non-jijéliens. Par ailleurs, elle remet en cause les préjugés et les stéréotypes négatifs qui pourraient être associés à sa langue.

L'**Inf.4** reconnaît le fait que certains mots ou expressions en jijéliens peuvent être difficile à comprendre et souligne que cela ne justifie pas une transition linguistique totale. Elle met en évidence que le jijélien fait partie des dialectes arabes tout comme les autres parlers régionaux, ce qui implique une certaine similarité linguistique à même de faciliter la compréhension.

Pourtant, Marçais note que le dialecte jijélien, bien qu'appartenant aux dialectes arabes algériens, se distingue des parlers des autres régions et est considéré comme l'un des dialectes les plus éloignés de l'arabe littéraire. Le dialectologue met en lumière l'influence prédominante d'un substrat berbère sur la morphologie du jijélien, laquelle est davantage affectée que le système phonologique dudit parler.

Il souligne également que la région de Jijel n'a pas été touchée par le processus d'arabisation des Banu Hilal, ce qui explique la spécificité du dialecte jijélien en tant que dialecte préhilalien et sa différence par rapport aux autres dialectes algériens.

Pour revenir aux propos de l'enquêtée **Inf.4**, ces dernières reflètent une position de défense et de préservation de la langue maternelle, remettant en question la nécessité de renoncer à celle-ci en raison de quelques obstacles de compréhension.

D'après les réponses recueillies, on peut dire que la position de **Inf.1** et **Inf.4** reflète une certaine fierté et attachement envers leur langue maternelle ainsi qu'une résistance à l'idée de l'abandonner au profit d'une autre langue. L'analyse de leurs propos suggère que ces enquêtées considèrent le jijélien comme une langue légitime qui mérite d'être maintenue et valorisée malgré les éventuelles difficultés de compréhension.

Inf.3, quant à elle, reconnaît qu'elle se sent plus à l'aise avec sa langue maternelle et que ce parler lui permet d'exprimer des choses que ne lui permet pas les autres langues. Elle a dit :

« Heu // je change le mot qui n'ont pas compris ou je reformule ma phrase / je fais des modifications / mais je ne change pas de langue / parce que je sais pas m'exprimer en d'autres langues / je peut pas passer le message exactement / je sais pas / y a des choses que je peux pas dire en utilisant d'autres langues. »

Les propos de cette enquêtée mettent en évidence son attachement profond à sa langue maternelle, le jijélien, malgré les difficultés de communication qu'elle peut rencontrer. Plutôt que d'opter pour un changement de langue, elle préfère apporter des modifications à ses expressions afin de faciliter la compréhension de son interlocuteur. Cette attitude témoigne de son désir de préserver son identité linguistique et de valoriser sa langue maternelle.

L'enquêtée exprime également son incapacité à s'exprimer avec la même précision dans d'autres langues. Elle souligne ainsi la richesse et la spécificité de sa langue maternelle, qui lui permet de véhiculer des idées de manière plus « authentique ». Cela met en lumière l'importance de la langue maternelle en tant qu'outil de communication intrinsèquement lié à la culture et à l'identité d'un individu.

Par ailleurs, ces propos reflètent le sentiment de confiance relative, voire limitée que l'enquêtée ressent lorsqu'elle s'exprime dans une langue qui n'est pas sa langue maternelle. En effet, il n'est pas exclu qu'une perte d'expressivité survienne chez des locuteurs usant de langues/varieties plus ou moins différentes de la langue première.

Dewaele & al. (2008) dans une étude menée sur des multilingues adultes, ont analysé les différences dans l'expression émotionnelle entre locuteurs natifs et non-natifs dans différentes langues. Les résultats ont révélé que les locuteurs non-natifs éprouvaient souvent des difficultés à exprimer avec précision et subtilité leurs émotions dans une langue étrangère, ce qui pouvait entraîner des malentendus et une communication moins efficace.

Ainsi, les déclarations de l'enquêtée **Inf.3** mettent en évidence l'importance de la langue maternelle en tant qu'outil privilégié pour la communication et l'expression personnelle. Elle souligne également les limites et les difficultés auxquelles les locuteurs peuvent être confrontés lorsqu'ils sont contraints de s'exprimer dans une autre langue.

Cependant, l'enquêtée **Inf.5** semble être la seule à avoir une attitude plus pragmatique et coopérative. Elle souligne qu'elle est prête à changer de langue sans aucune

réserve, soit en s'exprimant dans d'autre langue « *par exemple en français* », soit en utilisant la langue de son interlocuteur. Elle ajoute :

« Comme je vous ai dit / y a par exemple une chose qu'on appelle en jijélien comme ça les autres wilayas ne comprennent pas / soit je la dis en français / soit je dis comme les algérois par exemple / heu // par exemple / [ħilʒa] (balançoire en jijélien) / eux ils disent [ʒaʃlula] (balançoire en algérois) / donc quand je dis [ʒaʃlula] (balançoire en algérois) ils comprennent. ».

Les déclarations de **Inf.5** mettent en évidence sa volonté de s'adapter à la langue de son interlocuteur afin de favoriser la compréhension mutuelle. Elle exprime sa disposition à changer de langue, que ce soit en utilisant une autre langue étrangère, notamment le français, ou en utilisant le langage spécifique d'une région ou d'un dialecte familier à son vis-à-vis. Dans ce cas le français est utilisé comme une langue véhiculaire, c'est-à-dire une langue commune qui permet de surmonter les barrières linguistiques entre les interlocuteurs qui ne partagent pas la même langue maternelle (Hay 2009).

Cette enquêtée souligne un exemple concret de différence lexicale entre le jijélien et le dialecte algérois, en illustrant comment le terme « balançoire » est désigné différemment dans les deux dialectes. Pour assurer la compréhension, elle indique qu'elle peut utiliser le terme balançoire en français ou utiliser le terme [ʒaʃlula] spécifique à l'algérois, parce que les locuteurs algérois sont davantage susceptibles de comprendre ce terme.

Ces adaptations effectuées par **Inf.5** démontrent sa sensibilité à la diversité linguistique existant dans la communauté algérienne, sa reconnaissance des particularités du parler jijélien et son désir de faciliter la communication interculturelle en trouvant des moyens de se faire comprendre dans un contexte multilingue.

Les résultats obtenus concernant les attitudes des locutrices en matière de maintien ou de changement de langue pour faciliter la compréhension révèlent la présence de trois types d'attitudes distincts. Ces attitudes varient d'une locutrice à l'autre et se manifestent différemment selon les besoins de communication.

Tout d'abord, certaines locutrices (le cas de **Inf.2**) témoignent d'une forte volonté de maintenir leur langue maternelle, considérant celle-ci comme une source de fierté et un marqueur d'identité spécifique. Elles refusent de changer de langue et s'efforcent de trouver

des moyens de s'exprimer de manière claire et compréhensible tout en conservant leur langue maternelle. On observe dans ce cas un attachement et une forte loyauté linguistique envers le parler jijélien.

Ensuite, on observe un groupe de locutrices (**Inf.1, Inf.3, Inf.4, Inf.6**) qui expriment leur attachement et leur volonté de maintenir leur langue maternelle et montrent une certaine flexibilité dans l'adaptation de leur vocabulaire. Elles n'éprouvent aucun problème à remplacer quelques mots ou expressions dans une tentative de faciliter la compréhension et de rendre la communication plus efficace. Cependant, elles refusent d'abandonner ou de délaissé l'emploi total de leur langue maternelle. Donc on peut dire que ces locutrices expriment une loyauté linguistique plus flexible.

Enfin, il existe une locutrice qui adopte une attitude plus pragmatique (le cas de **Inf.5**). Elle est disposée à changer de langue si cela facilite la communication et la compréhension mutuelle. Elle reconnaît l'importance de s'adapter aux besoins linguistiques de leur interlocuteur et utilisent d'autres langues, à l'instar du français ou la variété pratiquée par son vis-à-vis, pour parvenir à une meilleure compréhension.

Nous retenons de ces résultats que les attitudes des enquêtées varient en fonction de l'importance accordée à la langue maternelle, à la fierté de l'accent et de la culture locale, à l'aisance dans d'autres langues mais aussi à l'importance accordée à la compréhension dans la communication.

Ces résultats montrent que les répondantes font preuve de loyauté linguistique envers leur langue maternelle, mais sont également prêtes à s'adapter et à négocier pour être comprises. Il convient de dire donc que la loyauté linguistique n'est pas absolue ou statique et peut doter d'un caractère variable selon les locuteurs. Elle peut évoluer en fonction des contextes, des interactions sociales et des besoins de communication.

1.3.3 La perception du parler jijélien par rapport aux autres dialectes algériens

Dans le but d'évaluer la perception des étudiantes jijéliennes évoluant en dehors de leur région vis-à-vis de leur propre dialecte par rapport à d'autres dialectes algériens, une échelle a été utilisée. Cette échelle comprenait quatre dialectes spécifiques : l'algérois, l'oranais, l'annabi et le constantinois. Le choix de ces dialectes s'est justifié par le fait qu'ils proviennent de grandes villes algériennes réputées, supposées bénéficier d'un certain prestige linguistique.

Les résultats de l'étude ont révélé que les réponses et les préférences des enquêtées étaient mitigées :

Enquêtée	La perception du parler jijélien par rapports aux autres dialectes algériens
Inf.1	« Heu // à mon avis / personnellement / je vais le mettre malheureusement en bas de l'échelle. »
Inf.2	« Heu // au milieu. »
Inf.3	« À mon avis / je le classe en premier. »
Inf.4	« En première classe. »
Inf.5	« Ça sera l'oranais / le constantinois / l'algérois / le jijélien / l'annabi. »
Inf.6	« Heu // en troisième place / après l'oranais. »

Tableau n°07 : La perception du parler jijélien par rapport aux autres dialectes algériens

La moitié des enquêtées (**Inf.2, Inf.5, Inf.6**) ont classé le parler jijélien au milieu de l'échelle. **Inf.2** a dit à ce propos :

« Heu // je sais pas / y a des mots incompréhensibles. ».

En classant sa langue maternelle, le parler jijélien, au milieu de l'échelle, **Inf.2** a justifié ce choix en soulignant la présence de mots incompréhensibles. Cela peut indiquer qu'elle reconnaît que son dialecte peut être difficile à comprendre pour les locuteurs d'autres régions. Ce classement au milieu de l'échelle peut également suggérer qu'elle perçoit d'autres dialectes comme étant à la fois plus compréhensibles et plus prestigieux que le parler jijélien.

De même, l'**Inf.5** semble attribuer une position moyenne à son parler par rapports aux autres dialectes algériens proposés. Elle affirme :

« Heu // pour l'oranais on est tous d'accord qu'ils ont un très beau langage / les constantinois et les algérois / je les trouve qu'ils sont un peu classe avec leurs accents / et l'annabi j'aime pas trop. ».

Inf.5 a exprimé une préférence pour certains dialectes (algérois, oranais). Elle attribue des caractéristiques positives à l'oranais en le qualifiant de « très beau » et trouve les accents des Constantinois et des Algérois plutôt élégants. En revanche, elle exprime une aversion envers le parler annabi.

Cette perception de l'enquêtée **Inf.5** peut être influencée par des facteurs tels que les interactions personnelles et les stéréotypes. Elle semble accorder une valeur positive à certains dialectes en raison de leur « beauté linguistique » probablement associée à l'image qu'elle se renvoie à ceux qui les pratiquent.

En comparaison avec la réponse de **Inf.2**, qui justifie sa position médiane pour le jijélien en mettant l'accent sur la compréhensibilité limitée de certains mots, **Inf.5** semble avoir une perception différente. Elle ne mentionne pas spécifiquement la compréhensibilité, mais plutôt des aspects esthétiques et sociaux lorsqu'elle évalue les autres dialectes.

Inf.6 rejoint **Inf.5** dans sa perception et déclare :

« Bon / l'algérois / c'est compréhensible / heu / l'oranais je le trouve beau / et après le jijélien / heu // pour l'annabi et le constantinois j'aime pas trop. »

Inf.6, elle aussi, classe le parler jijélien au milieu de l'échelle et justifie sa réponse en comparant avec les autres dialectes proposés. Elle considère l'algérois comme une variété compréhensible, ce qui peut suggérer qu'elle accorde de l'importance à la facilité de compréhension dans son évaluation. Ensuite, elle qualifie l'oranais de « beau », ce qui peut suggérer une appréciation esthétique de ce dialecte en particulier. En ce qui concerne l'annabi et le constantinois, elle avoue qu'elle ne les apprécie pas trop sans fournir d'explications supplémentaires. Cependant, elle place le jijélien au milieu de l'échelle, ce qui peut indiquer qu'elle le considère comme moins compréhensible et loin d'être aussi beau que l'algérois et l'oranais. Cette enquêtée ne justifie point sa position concernant sa langue maternelle, ce qui peut signifier qu'elle le considère relativement moins prestigieuse que les autres dialectes algériens.

Il est important de noter que les justifications fournies par **Inf.6** sont basées sur ses préférences et ses impressions personnelles et que ces perceptions peuvent varier d'une personne à l'autre.

En comparant les réponses obtenues à la question ci-dessus, l'on peut remarquer que les trois enquêtées placent leur langue maternelle au milieu de l'échelle. Cependant, leurs justifications et les critères à la base de leur classement différent. **Inf.2** souligne l'incompréhensibilité de certains mots dans le parler jijélien, tandis que l'**Inf.5** et **Inf.6** font référence à des préférences esthétiques.

D'après ces informatrices, le parler jijélien a une position moyenne en termes de prestige par rapport aux autres dialectes algériens.

Deux personnes ont classé le parler jijélien en première position, affirmant que c'est leur langue maternelle, leur origine et leur identité et qu'elles en sont fières.

Inf.3 affirme :

« Pour moi c'est la meilleure parmi les autres langues / j'adore parler jijélien et j'adore entendre les gens parler jijélien // j'apprécie ma langue tout simplement. ».

L'affirmation de **Inf.3** exprime clairement une attitude positive où l'on décèle de la fierté envers sa langue maternelle. Cette attitude témoigne d'une forte valorisation de la culture et de l'identité jijélienne et d'un sentiment de confort, de sécurité et d'authenticité lors de l'utilisation du jijélien. **Inf.3** semble apprécier les particularités et les caractéristiques uniques de sa langue maternelle, ce qui contribue à renforcer son sentiment d'appartenance et son identité. Cela montre également un désir de préserver la spécificité du parler jijélien.

À son tour, **Inf.4** nous explique :

« À mon avis / chacun de nous [kajħab laksã djalo tkun] (aime son accent être) la première / je sais pas comment vous expliquer / mais / nous par exemple à Jijel on parle que jijélien [w kinħaso b hadiq] (et on sent telle) / la fierté / ou bien par exemple quand on trouve quelqu'un qui cherche comprendre notre parler / on sent une certaine fierté. ».

L'explication de l'**Inf.4** met en évidence une forte fierté et un attachement indéniable envers le parler jijélien. Elle affirme que chaque personne aime son propre accent, mettant ainsi en avant l'estime personnelle et l'importance accordée à l'identité linguistique individuelle.

Inf.4 exprime également la fierté ressentie lorsqu'elle trouve quelqu'un qui cherche à comprendre son parler. Cette fierté peut être interprétée comme une reconnaissance de la

valeur et de la spécificité du parler jijélien, ainsi qu'un sentiment de satisfaction lorsque sa langue maternelle est reconnue et prise en compte par d'autres.

Ce sentiment d'attachement met en évidence l'importance culturelle et identitaire associée au parler jijélien pour **Inf.4** et la communauté jijélienne en général. Cela souligne l'importance de préserver et de valoriser cette langue maternelle, en tant qu'élément constitutif de leur identité collective.

Ces réponses reflètent une loyauté linguistique et mettent en évidence l'importance de l'attachement à l'identité linguistique et culturelle pour certaines locutrices.

En revanche, une seule personne a classé le parler jijélien en dernier lieu (**Inf.1**). Elle a déclaré :

« Je vais dire la vérité // comme il est parlé par une minorité / il est du point de vue des autres difficile à déchiffrer un peu / comment dirais-je // il n'a pas le statut d'une langue commune comme l'algérois. ».

Lorsque l'**Inf.1** classe le parler jijélien en dernier lieu et le considère comme un parler d'une minorité, incompréhensible et peu connu, cela reflète une perception négative ou une dévalorisation de cette variété linguistique. Elle souligne également le statut accordé à ce parler par la locutrice, en suggérant que le jijélien n'a pas le même prestige ou la même reconnaissance que l'algérois, considéré comme une langue commune plus largement utilisée et compréhensible.

Cette attitude peut être influencée par différents facteurs tels que les stéréotypes linguistiques, les préjugés sociaux ou la valorisation des variétés linguistiques dominantes. **Inf.1** semble associer le statut d'une langue commune à une plus grande compréhensibilité et à une plus grande acceptation sociale, laissant penser que le jijélien est perçu comme moins accessible et moins familier pour les personnes extérieures à la région de Jijel.

Cependant, nous avons remarqué une contradiction apparente entre les affirmations antérieures de **Inf.1**, selon laquelle elle serait fière de sa langue, et sa déclaration indiquant que le parler jijélien est perçue comme minoré et manquant de prestige par rapport à d'autres dialectes comme l'algérois.

Les déclarations de cette enquêtée mettent en évidence un sentiment d'insécurité linguistique, tel que défini par Francart : *« la prise en conscience, par les locuteurs, d'une*

distance entre leur idiolecte (ou leur sociolecte) et une langue qu'ils reconnaissent comme légitime. » (Francart & al. 1993 : 13). **Inf.1** est consciente des jugements sociaux et de la hiérarchie linguistique qui existent dans la société. Elle reconnaît que le parler jijélien est considéré comme moins prestigieux ou moins valorisé par rapport à d'autres dialectes plus répandus ou associés à des centres urbains importants comme l'algérois, ce qui a influencé sa perception de son propre parler.

En effet, les réponses recueillies auprès de nos enquêtées montrent que le sentiment d'attachement à leur langue maternelle et à leur identité linguistique joue un rôle important dans la perception du prestige linguistique, qui est en réalité subjective et varie en fonction des facteurs socio-culturels et personnels des locuteurs.

A travers les réponses recueillies aux différentes questions posées, la majorité des enquêtées se sont montrées fières de leur parler tout en étant flexibles lorsqu'elles sont confrontées à des locuteurs qui ne les comprennent pas. Elles ont expliqué cela par leurs motivations communicationnelles et pragmatiques. Lorsqu'ils sont confrontés à des locuteurs qui ne comprennent pas leur parler, ces personnes peuvent adopter une approche plus adaptative afin de faciliter la compréhension mutuelle. Ils reconnaissent que la communication efficace est essentielle et peuvent donc être prêts à ajuster leur langue, utiliser des mots ou des expressions compréhensibles par les autres locuteurs pour assurer une meilleure compréhension.

1.3.4 Les attitudes des jijéliens face aux interlocuteurs des autres régions

Les étudiantes interrogées ont été invitées à exprimer leur opinion sur la réaction générale des habitants de Jijel lorsqu'ils sont confrontés à des situations de communication avec des interlocuteurs extérieurs à Jijel. Il convient de noter que les réponses obtenues reflètent les opinions et les perceptions des étudiantes interrogées, et ne doivent pas être considérées comme une vérité absolue, mais plutôt comme des représentations subjectives.

Nous exposerons les réponses obtenues dans le tableau ci-dessous :

Enquêtée	Les attitudes des jijéliens face à des interlocuteurs des autres régions
Inf.1	« Heu // je vais parler dans ce cas de mes amies / les filles / elles se voient un peu intimidées parce que quand on parle jijélien avec des algérois / dans mon cas / tout simplement ils se moquent de nous / ils disent / on vous comprends pas / vous parlez chinois / vous parlez kabyle / votre accent ressemble à l'accent marocain // Je vais vous raconter l'exemple de mon amie / elle a dit à quelqu'un [antar fija] (regarde-moi) après / d'une sorte de sarcasme une femme lui a demandé de répéter le mot / non pas parce qu'elle n'a pas compris mais pour se moquer d'elle // donc en général / elles se sentent un peu inférieures/ dévalorisées / perturbées / quand elles parlent jijélien hors Jijel. »
Inf.2	« Yen a des gens qui changent complètement leur accent // généralement / ils modifient un peu leur langue pour que les autres puissent leur comprendre. »
Inf.3	« Dans la plupart du temps ils changent carrément de langue / parce que / je pense qu'elle est difficile à comprendre // y a aussi des personnes qui évitent parler jijélien hors Jijel parce qu'ils sont pas fier / le jijélien représente pour eux une sorte de complexe / mais pour moi non c'est tout à fait le contraire. »
Inf.4	« heu // généralement / ils s'adaptent avec la personne / parce que notre accent est un peu difficile à comprendre / genre / on va pas se mentir / on va pas dire qu'elle est facile // ils n'arrivent pas à nous comprendre [alah ʏaleb] (Dieu tout puissant) / c'est normal / l'essentiel c'est de modifier les mots qui ne comprennent pas pour que ton langage devient un peu compréhensible parce que / si tu modifie pas ta langue / c'est // ça devient un manque de respect à cette personne / vous / vous parler et vous garder votre langue et elle ne comprend rien / genre /pour moi ça n'a aucun sens. »
Inf.5	« Là ça dépend de la personne / y a ceux qui changent de langue parce qu'ils ont honte de leur langue / et y en a qui modifient un peu leur langue pour que les gens puissent comprendre. »
Inf.6	« Heu // tout dépend de la personne / mais je connais des personnes qui changent leur langue. »

Tableau n°08 : Les attitudes des jijéliens face aux interlocuteurs des autres régions

Les réponses recueillies montrent la diversité des réactions des jijéliens dans de telles situations de communication. Deux principales tendances ont été dégagées à partir des témoignages des étudiantes, qui seront résumées dans les points suivants.

1.3.4.1 Le changement de langue

Suite aux réponses obtenues, les jijéliens changent de langues où d'accent lorsqu'ils sont confrontés à des interlocuteurs d'autres régions et cela pour différentes raisons.

Il est important de souligner que ces observations sont basées sur les perceptions des étudiantes interrogées seulement et peuvent varier d'une personne à l'autre. Les réactions individuelles peuvent être influencées par divers facteurs tels que la personnalité, l'expérience personnelle, les attitudes linguistiques, et les circonstances spécifiques de la communication.

1.3.4.1.1 La discrimination linguistique

D'après les témoignages de **Inf.1**, la plupart des jijéliens qui recourent à d'autres langues face à des interlocuteurs non-jijéliens ont été confrontés à des situations de stigmatisation, de dévalorisation et de moquerie de la part de ces étrangers, ce qui les a amenés à modifier leur façon de parler et à éviter leur propre langue afin de se sentir plus à l'aise. Ils éprouvent des sentiments d'infériorité, d'intimidation et évoquent des moqueries, du sarcasme ou de la raillerie de la part des interlocuteurs des autres régions qui ne comprennent pas leur langue ce qui les a poussés à développer un sentiment d'insécurité linguistique envers leur parler régional, comme en témoigne **Inf.1** :

« heu // je vais parler dans ce cas de mes amies / les filles / elles se voient un peu intimidées parce que quand on parle jijélien avec des algérois / dans mon cas / tout simplement ils se moquent de nous / ils disent / on vous comprends pas // Je vais vous raconter l'exemple de mon amie / elle a dit à quelqu'un [antar fija] (regarde-moi) après / d'une sorte de sarcasme une femme lui a demandé de répéter le mot / non pas parce qu'elle n'a pas compris mais pour se moquer d'elle // donc en général / elles se sentent un peu inférieures/ dévalorisées / perturbées / quand elles parlent jijélien hors Jijel. ».

Les propos de **Inf.1** mettent en évidence les discriminations auxquelles les jijéliens sont confrontés lorsqu'ils parlent leur dialecte régional en présence d'interlocuteurs provenant d'autres régions. Elle a montré l'impact de ces moqueries, ces dévalorisations et

ces remarques sarcastiques sur les jijéliens et comment cela peut générer des sentiments d'infériorité, d'intimidation et d'insécurité linguistique par la suite.

Ces traitements glottophobes peuvent pousser les jijéliens à percevoir leur régiolecte comme moins valorisé ou moins prestigieux par rapport aux autres langues et les entraîner à ressentir une pression pour éviter leur propre langue au profit d'une langue plus largement acceptée afin de se sentir plus à l'aise et d'éviter les situations où ils pourraient être victimes de stigmatisation. Cette situation peut les entraîner à éprouver une insécurité linguistique. Selon Bulot et Blanchet, ce sentiment résulte « *de la comparaison entre la forme linguistique que l'on parle et le statut linguistique qu'on accorde à cette façon de parler. C'est dans les interactions sociales qu'à chaque fois cela se joue pour chaque locuteur.* » (Bulot & Blanchet 2013 : 62).

Ces discriminations linguistiques peuvent être le résultat de stéréotypes négatifs associés aux régions ou aux dialectes spécifiques. Les individus qui se moquent peuvent être influencés par une vision réductrice de la diversité linguistique, où seules les variétés linguistiques majoritaires ou plus prestigieuses sont valorisées, et c'est ce que nous a confirmé l'**Inf.1** lorsque nous l'avons demandé si ces personnes qui ont été victimes de discriminations continuent toujours à parler leur langue maternelle :

« Heu // généralement / entre jijéliennes // entre elles-mêmes / avec les autres elles changent de langue. ».

Selon les propos de l'**Inf.1**, les personnes qui ont été victimes de discriminations en raison de leur langue maternelle ont tendance à changer de langue et à n'utiliser leur régiolecte qu'avec des Jijéliens.

Ces comportements peuvent refléter des dynamiques de pouvoir et des inégalités sociales, où les locuteurs de dialectes moins répandus sont perçus comme inférieurs.

L'exemple cité dans ce témoignage met en évidence la stigmatisation et la dévalorisation dont peuvent être victimes les locuteurs de dialectes régionaux, tels que les jijéliens lorsqu'ils interagissent avec des Algérois. Certaines personnes dans les grandes villes peuvent adopter des attitudes de supériorité envers les locuteurs des dialectes régionaux ou des petites villes. Cette attitude peut être motivée par des facteurs tels que le

sentiment de pouvoir et de prestige associé à la capitale, ainsi que des stéréotypes ou des préjugés envers les habitants des régions périphériques.

Il est important de signaler que nous ne tenons en aucun cas généralisé cette idée et que ces expériences sont spécifiques à la situation décrite et ne peuvent pas être généralisées à l'ensemble des Algérois et des habitants de la capitale.

1.3.4.1.2 Une sorte de complexe

Selon les témoignages des enquêtées (**Inf.3**, **Inf.5**, **Inf.6**), il semble que certains Jijéliens abandonnent l'utilisation de leur langue maternelle en raison d'un sentiment d'infériorité, de honte ou de complexe. Ils perçoivent l'accent jijélien comme dévalorisé et peu apprécié, et cherchent à l'éviter afin de se sentir plus acceptés. Il est important de souligner que ces témoignages proviennent des enquêtées et ne reflètent pas nécessairement la réalité dans son ensemble.

Inf.3 affirme :

« Y a aussi des personnes qui évitent parler jijélien hors Jijel parce qu'ils sont pas fier / le jijélien représente pour eux une sorte de complexe / mais pour moi non c'est tout à fait le contraire. ».

L'opinion exprimée par **Inf.3** met en évidence une divergence d'attitudes parmi les Jijéliens concernant leur langue maternelle. Selon **Inf.3**, certaines personnes évitent de parler le jijélien en dehors de Jijel parce qu'elles n'en sont pas fières et considèrent cette langue comme étant associée à un complexe. Cependant, **Inf.3** exprime une opinion différente en affirmant que le jijélien représente plutôt une fierté pour elle.

Inf.5 ajoute :

« Y a ceux qui changent de langue parce qu'ils ont honte de leur langue. ».

Dans les témoignages recueillis, **Inf.5** soulève l'idée que certaines personnes peuvent abandonner leur langue parce qu'elles ressentent de la honte vis-à-vis de celle-ci. Cette attitude peut être liée à des facteurs tels que l'auto-perception négative de la valeur ou du prestige accordé à leur langue maternelle, ainsi que des influences sociales et culturelles qui déprécient cette langue.

Lorsqu'une personne ressent de la honte envers sa propre langue, cela peut être le résultat des normes et des idéaux linguistiques prédominants dans une société qui peuvent

influencer la perception de la valeur des différentes langues. Si une langue est considérée comme socialement ou culturellement moins prestigieuse, cela peut entraîner une honte ou un sentiment d'infériorité chez les locuteurs de cette langue. Ainsi, la majorité des études sociolinguistiques portant sur l'insécurité linguistique ont signalé l'impact et rôle des modèles normatifs dans la perception du prestige et de la légitimité ainsi que la dévalorisation des variétés minorées (Calvet 2002, Bretegnier 2002).

Du point de vue de **Inf.6** aussi, les jijéliens qui abandonnent leur langue le font en raison d'un complexe et d'un refus de leur langue. Elle l'exprime en ces termes :

« Parce qu'ils n'aiment pas leur langue / pour eux le jijélien est incompréhensible / les gens n'aiment pas entendre le jijélien / heu // voilà / je pense que c'est une sorte de complexe ça / ils changent de langue pour ne pas se sentir inférieurs aux autres. ».

L'affirmation de l'**Inf.6** met en évidence une perception négative de la langue jijélienne chez certaines personnes qui choisissent de l'abandonner lorsqu'ils sont en présence d'interlocuteurs étrangers à la communauté. Ces individus expriment leur désamour pour leur propre langue, la considérant comme incompréhensible et peu appréciée par les autres. Le fait de changer de langue dans de telles situations est interprété comme une stratégie pour éviter de se sentir inférieur aux autres.

Cette attitude renvoie en sociolinguistique au concept d'auto-odi ou autodépréciation. Il s'agit d'un concept qui fait référence en sociolinguistique à la haine de soi ou à la dévalorisation de sa propre langue ou de sa propre communauté linguistique. Selon Kremnitz, cette attitude se caractérise par l'identification du locuteur avec le groupe dominant, ce qui entraîne un rejet de son propre groupe linguistique (Alén Garabato & Colonna 2016).

Le phénomène de l'auto-odi a été décrit plus largement sous le terme d'aliénation culturelle et linguistique, mais la sociolinguistique catalane s'est particulièrement intéressée à sa phase aiguë en utilisant le concept de l'auto-odi, emprunté à la psychologie sociale américaine, et traduit en catalan (Alén Garabato 2014).

Ninyoles est l'un des premiers chercheurs à avoir utilisé ce concept dans le cadre de ses réflexions sur les conséquences de l'abandon de la langue maternelle au profit de la langue dominante. Selon lui, l'auto-odi est une manifestation de l'identification du locuteur avec le groupe dominant, ce qui le pousse à voir sa propre communauté à travers les yeux de ce groupe. En conséquence, il rejette les caractéristiques de son propre groupe et

développe un sentiment de dévalorisation envers sa langue et sa culture (Alén Garabato & Colonna 2016).

1.3.4.1.3 Les difficultés de compréhension

Pour l'**Inf.2**, les jijéliens confrontés à des interlocuteurs d'autres régions peuvent recourir à d'autres langues ou accents pour se faire comprendre, notant que le parler jijélien est un peu particulier et difficile à comprendre. Selon elle :

« Y en a des gens qui changent complètement leur accent // généralement / ils modifient un peu leur langue pour que les autres puissent leur comprendre. ».

Inf.3 partage le même avis que **Inf.2** et reconnaît que certaines personnes peuvent délaissé leur langue pour des raisons de communication.

Les affirmations de l'**Inf.2** et **Inf.3** mettent en évidence une attitude d'adaptation linguistique chez certains individus qui choisissent de modifier leur accent ou leur manière de parler pour être mieux compris par leurs interlocuteurs. Selon elles, ces personnes reconnaissent la nécessité de faciliter la communication et ajustent donc leur langue pour être plus accessibles aux autres. Ces enquêtées pensent que cette attitude peut être motivée par le désir de favoriser une meilleure compréhension et une communication fluide avec les personnes qui ne sont pas familières avec leur accent ou leur variété linguistique spécifique. En modifiant leur langue, ces individus cherchent à créer un terrain d'entente linguistique avec leur interlocuteur et à éviter les barrières de compréhension.

1.3.4.2 L'adaptation du vocabulaire

Selon certaines enquêtées, les jijéliens peuvent s'adapter à leurs interlocuteurs non-jijéliens en modifiant les mots qu'ils utilisent pour se faire comprendre. Ils considèrent que leur accent est un peu difficile à comprendre et qu'il est assez normal, voire nécessaire de faire un effort et s'adapter afin d'assurer l'efficacité de la communication.

Inf.4 explique :

« Heu // généralement / ils s'adaptent avec la personne / parce que notre accent est un peu difficile à comprendre / genre / on va pas se mentir / on va pas dire qu'elle est facile // ils n'arrivent pas à nous comprendre [alah ʎaleb] (Dieu tout puissant) / c'est normal / l'essentiel c'est de modifier les mots qui ne comprennent pas pour que ton langage devient un peu compréhensible parce que / si tu modifie pas ta langue / c'est // ça devient un manque de respect à cette personne / vous / vous parler et vous garder votre langue et elle ne comprend rien / genre / pour moi ça n'a aucun sens. ».

Dans cette déclaration, **Inf.4** exprime que certains individus s'adaptent à leur interlocuteur en modifiant leur langage, principalement en raison de la perception que leur accent jijélien est difficile à comprendre. Elle souligne que l'adaptation linguistique est essentielle pour faciliter la compréhension mutuelle lors de la communication avec des personnes qui ne sont pas familières avec cet accent.

La déclaration met également en évidence l'idée que ne pas modifier sa langue pourrait être perçu comme un manque de respect envers l'interlocuteur qui ne comprend pas. Selon **Inf.4**, en conservant leur langue sans faire d'efforts pour se faire comprendre, cela pourrait donner l'impression de ne pas accorder d'importance à la compréhension mutuelle et d'être indifférent aux besoins de l'autre personne.

1.3.5 La valeur du parler jijélien

Les enquêtées ont été invitées à répondre à la question suivante : « au-delà de moyen de communication, qui est la fonction de tout système linguistique, que représente le parler de Jijel pour vous ? ». Voici les réponses obtenues :

Enquêtée	La valeur du parler jijélien
Inf.1	« C'est ma langue maternelle / c'est ma langue d'origine (...) ça reflète moi / mon identité. »
Inf.2	« C'est / mes origines / ma culture / chacun a un accent qu'il doit préserver. »
Inf.3	« Le parler de Jijel pour moi c'est / ma langue maternelle / mon identité / je suis fière d'être jijélienne et je suis fière de parler jijélien. »
Inf.4	« Ça représente mon identité / qui je suis // c'est une fierté pour moi. »
Inf.5	« Bien sûr c'est ma langue maternelle / elle est irremplaçable / on est fier de parler ce langage / du coup / c'est très important pour nous / c'est notre identité. »
Inf.6	« C'est mon identité / tout simplement. »

Tableau n°09 : La valeur du parler jijélien

D'après les résultats, nous constatons que le parler jijélien est, pour les enquêtées, bien davantage qu'un simple moyen de communication. Il est perçu comme un élément clé de leur identité individuelle et collective. Nous avons remarqué que les expressions « *ma langue maternelle* », « *ma langue d'origine* », « *mon identité* » et « *fierté* » reviennent

souvent dans les réponses de nos informatrices, suggérant que le parler jijélien est un symbole de leur appartenance culturelle et soulignant l'importance de ce parler dans la construction de leur identité. **Inf.5** affirme à ce propos que le parler jijélien est « *irremplaçable* » pour elle.

Toutes ces expressions mettent en évidence la valeur symbolique et affective que les jijéliennes attribuent à leur langue maternelle et soulignent la résistance au changement ou à la substitution de leur langue.

Nous avons par la suite posé aux interviewées une dernière question : « quelle serait votre réaction si ce parler venait à disparaître ? ».

En plus de recueillir des informations sur l'importance accordée par les étudiantes jijéliennes évoluant en dehors de Jijel à leur langue maternelle, la question vise à comprendre comment elles perçoivent la présence et la compréhension du parler jijélien par les personnes extérieures à leur région, sachant que cette langue est souvent marginalisée. En explorant leur vision de l'avenir de leur langue dans cet environnement, nous pouvons obtenir davantage d'informations sur leur identité linguistique, leurs préoccupations et leurs aspirations quant à la préservation et à la valorisation de leur patrimoine linguistique. Cela nous permet de mieux appréhender leurs attitudes et leurs perspectives concernant la promotion et la sauvegarde de leur langue, malgré les défis auxquels elles sont confrontées dans un contexte éloigné de leur lieu d'origine.

Les réponses recueillies se présentent comme suit :

Enquêtée	La réaction des enquêtées face à l'éventuelle disparitions du parler jijélien
Inf.1	« Ça serait une perte pour tout le monde / parce que pour moi / je le considère comme un trésor qui doit être préservé / comme un patrimoine // c'est vraiment malheureux. »
Inf.2	« C'est une perte pour nous tous /// c'est une partie du patrimoine et on doit la préserver. »
Inf.3	« Heu // c'est un peu difficile pour moi / comme j'ai dit la langue jijélienne me représente et / je suis fière de parler jijélien. »
Inf.4	« Heu // je serais triste heu /// oui c'est malheureux / comme je vous ai déjà dit le jijélien c'est ma langue maternelle / c'est mon identité / et quand ce parler va disparaître / mon identité va disparaître avec lui / tu comprends. »
Inf.5	« Heu // certes je serai triste / je sais pas / ça serai un peu bizarre / comme je vous ai déjà dit c'est notre identité / elle nous représente en tant que Jijélien. »
Inf.6	« C'est malheureux / je serais déçu / parce que / c'est beau le jijélien. »

Tableau n°10 : La réaction des enquêtées face à l'éventuelle disparition du parler jijélien

Toutes les enquêtées ont exprimé leur tristesse et leur inquiétude quant à l'éventualité de disparition de leur langage. Elles ont unanimement perçu cette éventualité comme une menace pour leur identité personnelle et collective. **Inf.4** considère que son identité en tant que jijélienne est étroitement liée à sa langue maternelle et que la perte de cette dernière signifiera la perte d'une part de son identité. Elle dit à ce propos :

« Le jijélien c'est ma langue maternelle / c'est mon identité / et quand ce parler va disparaître / mon identité va disparaître avec lui. ».

Les réponses obtenues à cette question montrent que les enquêtées sont très attachées à leur langue maternelle et considèrent que sa disparition serait une perte importante pour elles-mêmes, ainsi que pour la communauté jijélienne et la société en général. Les enquêtées voient leur langue comme un patrimoine à préserver et à

transmettre aux générations futures, comme nous le fait signaler les informatrices **Inf.1** et **Inf.2**. **Inf.1** a dit :

« Je le considère comme un trésor qui doit être préservé / comme un patrimoine. ».

Inf.2 s'est expliquée dans cette même idée :

« C'est une perte pour nous tous /// c'est une partie du patrimoine et on doit la préserver. ».

Néanmoins, nous avons remarqué une certaine incohérence entre l'attachement exprimé par les étudiantes jijéliennes à l'égard du parler jijélien et leurs pratiques linguistiques ainsi que leurs représentations associées à cette langue. Par conséquent, il est pertinent de poursuivre notre enquête en explorant la question de la loyauté linguistique en croisant les réponses de chaque enquêtée avec leurs perceptions des attitudes linguistiques de leurs concitoyens, et en examinant leurs comportements réels de chacune par rapport à ses propres déclarations. Cette approche nous permettra de mieux comprendre les motivations sous-jacentes aux actions des enquêtées et de mettre en évidence les éventuels écarts entre ce qu'elles déclarent faire et ce qu'elles mettent réellement en pratique en ce qui concerne l'utilisation du parler jijélien.

2 Le croisement des réponses : loyauté linguistique ou insécurité linguistique ?

Entre leurs affirmations d'attachement à leur langue maternelle, leurs pratiques linguistiques et leurs représentations associées au parler jijélien, des incohérences ont été relevées lors de l'analyse des réponses obtenues auprès des enquêtées. Afin de mieux comprendre cette dynamique, une étape cruciale dans notre étude consistera à croiser et comparer les réponses des enquêtées, en mettant l'accent sur la notion de loyauté linguistique. Il est essentiel de vérifier si leurs discours sont véritablement cohérents avec leurs comportements linguistiques et de déterminer si les sentiments d'attachement et de fierté se traduisent effectivement dans leurs pratiques quotidiennes. Cette démarche analytique nous permettra de mieux appréhender la relation complexe entre l'attachement à la langue maternelle et les choix linguistiques concrets des enquêtées.

Lors de son témoignage, l'enquêtée **Inf.1** a partagé son expérience linguistique en mettant en avant l'usage prédominant du jijélien dans sa vie quotidienne, y compris à l'université, malgré son déplacement à Alger pour les études. Toutefois, elle a également admis qu'elle adapte parfois son vocabulaire et modifie certains mots afin de faciliter la

compréhension des non-jijéliens, consciente des difficultés qu'ils peuvent rencontrer pour saisir les subtilités de son dialecte. De plus, elle a mentionné que les remarques sur son accent et sa façon de parler sont fréquentes et souvent teintées d'un ton discriminatoire.

Malgré ces défis, **Inf.1** a clairement exprimé son refus de renoncer à sa langue maternelle, ce qui témoigne de sa fierté et de son attachement envers celle-ci. Pourtant, lorsqu'elle a été invitée à classer le jijélien par rapport à d'autres dialectes algériens tels que l'algérois, l'oranais, le constantinois et l'annabi, **Inf.1** l'a placé en dernière position, le considérant comme une langue minorée et moins comprise, dépourvue du prestige associé à des variétés plus médiatisées à l'instar de l'algérois. Cette affirmation soulève des questions quant à la loyauté linguistique et à l'attachement exprimé précédemment par l'informatrice envers sa langue maternelle, laissant entrevoir un sentiment d'insécurité linguistique chez cette enquêtée.

En effet, **Inf.1** est consciente de l'écart existant entre sa langue maternelle et les autres langues dominantes, notamment l'algérois, et perçoit son propre langage comme moins prestigieux et dépourvu d'un statut légitime par rapport aux autres variantes dialectales. Ce constat rejoint la notion d'insécurité linguistique telle que définie par les sociolinguistes (Francart 1993, Calvet 2002, Bretegnier 2002), où l'individu ressent une incertitude quant à la valeur et au statut de sa langue dans un contexte où d'autres variantes linguistiques sont perçues comme plus prestigieuses.

De même, l'enquêtée **Inf.2** a affirmé maintenir sa langue maternelle même après son arrivée à l'université, tout en adaptant certains mots pour faciliter la compréhension des interlocuteurs non jijéliens. Malgré avoir fait face à des discriminations, elle maintient avec fermeté son refus de changer de langue et considère sa langue maternelle comme une source de fierté. Elle exprime clairement sa volonté de préserver sa langue et sa résistance à l'abandonner.

Cependant, lorsqu'il s'agit d'évaluer le prestige de sa langue maternelle par rapport à d'autres parlers algériens, **Inf.2** lui accorde une place moyenne. Cette évaluation est justifiée par les difficultés de compréhension rencontrées par les non-jijéliens. Cette affirmation suggère que d'autres dialectes tels que l'algérois et l'oranais sont plus compréhensibles par un public plus large, ce qui leur confère un certain prestige supérieur au jijélien. Cette constatation entre en contradiction avec les affirmations précédentes de l'enquêtée valorisant sa propre langue.

L'attitude de l'**Inf.2** témoigne d'un hiatus entre ses représentations linguistiques et ses comportements effectifs. Cette tension entre ses croyances et ses actions se manifeste clairement dans son discours.

Le hiatus dans ce cas fait référence à une contradiction ou à un écart observé entre les croyances ou les représentations de cette enquêtée et ses actions concrètes et ses comportements réels. Cela signifie que même si l'**Inf.2** affirme, pense ou valorise intellectuellement une chose, ses actions ne correspondent pas nécessairement à ces idées. En d'autres termes, il existe une divergence entre ce que l'**Inf.2** dit et ce qu'elle fait réellement.

Ce phénomène a été étudié dans le contexte algérien grâce à Khaoula Taleb-Ibrahimi dans plusieurs travaux, notamment sa thèse d'état en 1991 et son ouvrage *Les Algériens et leur(s) langue(s)* (1995). La sociolinguiste a mis en évidence le phénomène d'un hiatus entre les pratiques linguistiques et les représentations chez les locuteurs algériens. Ce concept soulevé par Taleb-Ibrahimi réfère à l'écart existant entre les comportements concrets des locuteurs et leurs discours. Ce décalage également rapporté par Chachou (2013), se manifeste à travers l'alternance codique et le mélange de codes en dépit de l'attitude négative des locuteurs à l'égard de ces pratiques.

Taleb-Ibrahimi met en exergue la flexibilité de ces pratiques, qui se distinguent nettement du « *fonctionnement rigide et cloisonné des représentations langagières et des attitudes à l'égard des langues développées par les Algériens* » (Taleb-Ibrahimi 2006). La chercheuse souligne la tension entre les pratiques réelles et les normes en matière de langage, soulignant ainsi l'importance d'analyser les écarts entre les discours et les actions des locuteurs.

L'enquêtée **Inf.3**, quant à elle, manifeste un fort attachement et une fidélité envers son parler, affirmant qu'elle ne l'abandonne pas même lorsqu'elle se trouve dans son lieu d'étude. Malgré les critiques négatives sur sa façon de parler, **Inf.3** démontre un profond attachement à sa langue maternelle et refuse de s'en détourner. Cependant, elle se montre flexible quant à l'adaptation de certains mots de sa langue afin de faciliter la compréhension des interlocuteurs.

Cette enquêtée exprime une attitude positive et une fierté envers sa langue maternelle, la plaçant en première position parmi les autres dialectes algériens proposé

(l'algérois, l'oranaï, le constantinois et l'annabi). Elle semble apprécier les particularités propres à sa langue maternelle et démontre une volonté de la valoriser. **Inf.3** fait preuve de loyauté envers sa langue maternelle en maintenant une certaine flexibilité dans l'utilisation de son vocabulaire afin de faciliter la communication. On peut donc qualifier son attitude de loyauté linguistique à géométrie variable, reflétant ainsi sa capacité à s'adapter tout en préservant son attachement profond à sa langue maternelle.

L'enquêtée **Inf.4** démontre une loyauté envers sa langue maternelle dans la plupart de ses réponses. Elle affirme maintenir l'usage du parler jijélien même après son départ à l'université de Constantine, refusant de l'abandonner en aucune circonstance. Cependant, elle reconnaît qu'elle peut faire preuve de flexibilité en adaptant certains mots pour faciliter la compréhension aux non-jijéliens. Elle exprime une défense, une préservation et une valorisation de sa langue maternelle, la considérant comme la plus belle et lui accordant un statut prestigieux par rapport aux autres dialectes algériens.

En revanche, **Inf.4** estime qu'il est nécessaire d'adapter sa langue pour faciliter la compréhension des non-jijéliens et considère l'attitude des jijéliens qui maintiennent leur langue sans accorder d'importance à la compréhension de leurs interlocuteurs comme un manque de respect. Cette affirmation soulève des interrogations quant à la véritable valeur que l'**Inf.4** accorde à sa langue. En effet, elle semble être en contradiction avec ses propres pratiques personnelles. Lorsqu'on lui demande directement sur ses pratiques linguistiques, **Inf.4** admet maintenir sa langue et la valoriser. Par contre, lorsqu'on l'interroge sur ce qu'elle imagine ou sur ce qui devrait être fait, elle privilégie la compréhension des interlocuteurs au maintien de la langue.

Nous pouvons constater que l'attitude de cette enquêtée, tout comme celles d'**Inf.1** et **Inf.2**, se situe dans un hiatus entre ses représentations et ses pratiques linguistiques.

De même, les enquêtées **Inf.5** et **Inf.6** manifestent une attitude similaire et témoignent d'un écart entre leurs représentations et leurs comportements.

L'enquêtée **Inf.5** rapporte l'utilisation de plusieurs langues, notamment le français et l'anglais, en plus de sa langue maternelle, dans ses interactions quotidiennes. Elle reconnaît qu'elle abandonne parfois l'usage de sa langue maternelle en dehors de sa région d'origine afin de favoriser la compréhension, sans éprouver de problèmes particuliers à cet égard. Dans sa hiérarchie des langues proposée, elle accorde une position inférieure à sa langue

maternelle, la classant avant-dernière après l'algérois, l'oranais et le constantinois, qu'elle considère comme des langues élégantes et prestigieuses. Ces affirmations suggèrent que sa propre langue ne bénéficie pas du même prestige.

Il est donc possible d'affirmer que l'**Inf.5** ne fait pas preuve de loyauté envers sa langue maternelle, car elle ne la maintient pas en dehors de sa ville d'origine. Cette enquêtée, en plus de ne pas manifester de loyauté envers sa langue maternelle, illustre le phénomène de hiatus que nous avons présenté précédemment avec **Inf.1**, **Inf.2** et **Inf.4**. Toutefois, lorsque questionnée sur la valeur qu'elle accorde à sa langue, **Inf.5** exprime sa fierté et son attachement à celle-ci, la considérant comme une partie intégrante de son identité. Cette affirmation est en totale contradiction et en discrédance avec ses pratiques réelles.

Ainsi, **Inf.6**, de son côté, témoigne d'un fort attachement à sa langue maternelle. Elle affirme maintenir l'usage de sa langue maternelle dans tous les aspects de sa vie quotidienne, même en dehors de sa région d'origine. Malgré les discriminations et les actes de glottophobie qu'elle subit, cette enquêtée refuse d'abandonner l'usage de sa langue maternelle au profit d'une autre. Elle accepte cependant de modifier quelques mots pour faciliter la compréhension des interlocuteurs non familiers avec le parler jijélien. En considérant son parler comme une source de fierté et une composante essentielle de son identité, cette enquêtée témoigne d'un attachement profond à sa langue maternelle et d'une volonté forte de la préserver. Mais, lorsqu'on lui pose des questions sur sa perception de son propre parler, son statut et son prestige par rapport aux autres dialectes algériens, cette enquêtée exprime une préférence valorisante pour l'algérois et l'oranais, les considérant comme de « beaux langages ». Elle fait référence à une préférence esthétique en faveur de ces dialectes, suggérant ainsi que son propre parler n'est pas perçu comme aussi beau ni aussi prestigieux que ces parlers.

Ces écarts entre les performances effectives des enquêtées et leurs discours épilinguistiques, ont souvent été considérés comme un indice d'insécurité linguistique dans les travaux sociolinguistiques (notamment ceux de Labov).

Cette dissonance entre les affirmations identitaires et les choix linguistiques réelles représente un sujet d'étude significatif au sein de la sociolinguistique. Cette dynamique est particulièrement mise en évidence dans les recherches menées par William Labov sur la petite bourgeoisie newyorkaise.

Les travaux de Labov ont examiné de près les tensions entre les attitudes et les pratiques linguistiques au sein de cette classe sociale, mettant en lumière les disparités entre les normes linguistiques valorisées et les comportements réels des locuteurs. Ces recherches se concentrent principalement sur la structure de la langue et le changement linguistique. Selon Labov, la variation stylistique de la langue est étroitement corrélée à la stratification sociale qui influence de nombreux aspects de la société urbaine. Dans ses enquêtes menées à New York, Labov se base exclusivement sur le comportement linguistique, en particulier sur les variables phonologiques des locuteurs classées en fonction de variables sociales. Cette approche met en relation des jugements liés à la norme, des performances linguistiques réelles et des auto-évaluations (Calvet 2002).

Selon ces observations, les locuteurs de la petite bourgeoisie, ou plus généralement du groupe situé en dessous de la hiérarchie sociale, ont tendance à prononcer les "r" de manière plus marquée, dépassant même souvent les locuteurs de classes supérieures. Ils adoptent de préférence les formes linguistiques considérées comme prestigieuses afin de se distinguer des classes moyennes auxquelles ils appartiennent. Cette aspiration à un usage linguistique « correct » provoque ainsi de nombreux signes et manifestations d'insécurité linguistique dans leur discours. Parmi ces signes Labov note : « *les fluctuations stylistiques, l'hypersensibilité à des traits stigmatisés que l'on emploie soi-même, la perception erronée de son propre discours* » (Labov cité par Cavet 2002 : 52). Selon Labov, tous ces phénomènes liés à l'insécurité linguistique se manifestent clairement dans la sensibilité de ce groupe aux pressions venant des classes supérieures et à la norme linguistique.

En se basant sur les travaux de Labov et les résultats qu'il a obtenus, on peut tirer la conclusion que les enquêtées qui présentent un hiatus ; c'est-à-dire une divergence entre leurs discours épilinguistiques et leurs pratiques linguistiques effectives, sont celles qui éprouvent un sentiment d'insécurité linguistique.

En résumé, à travers l'analyse des données des entretiens et l'entrecroisement des réponses des enquêtés, deux tendances se dégagent :

1- Certains individus affichent une loyauté envers leur langue maternelle tout en étant ouverts à une certaine flexibilité dans l'usage de leur vocabulaire afin d'en faciliter la compréhension. On peut donc voir que ces individus font preuve d'une loyauté linguistique à géométrie variable (le cas de **Inf.3**).

2- D'autres personnes déclarent être loyales à leur langue maternelle, mais leurs pratiques linguistiques effectives révèlent des divergences par rapport à leurs représentations linguistiques. Ces individus semblent éprouver un sentiment d'insécurité linguistique (le cas de **Inf.1, Inf.2, Inf.4, Inf.5, Inf.6**).

Conclusion partielle

Dans ce chapitre, dédié à l'analyse et à l'interprétation des données collectées, nous avons obtenus des réponses éclairantes concernant les revendications identitaires des étudiantes jijéliennes évoluant *extramuros* ainsi que leur loyauté linguistique à l'égard de leur langue maternelle.

En effet, nous avons constaté, selon les réponses données, que les locutrices des variétés linguistiques minorées sont confrontées à des enjeux complexes en termes de sécurité et d'insécurité linguistique. Nous pouvons conclure que les attitudes des étudiantes jijéliennes concernant la gestion des langues sont influencées par divers facteurs, notamment la stigmatisation et la discrimination linguistique, le manque de compréhension et surtout par les modèles normatifs.

Conclusion générale

Au terme de cette étude, axée sur l'analyse des représentations, nous avons entrepris d'examiner les manifestations de la loyauté linguistique et de l'insécurité linguistique chez les locutrices des variétés linguistiques minorées, en mettant particulièrement l'accent sur les étudiantes jijéliennes évoluant en dehors de leur région d'origine.

Grâce à cette approche, nous avons pu tirer des conclusions éclairantes sur la relation entre les représentations linguistiques des étudiantes jijéliennes et leur expérience de vie en dehors de leur environnement habituel. Nos résultats fournissent un aperçu pertinent sur la façon dont ces locutrices perçoivent leur langue maternelle et comment elles la mettent en pratique dans des contextes sociolinguistiques spécifiques.

À l'issue de cette étude, nous avons pu mettre en évidence l'existence d'une hiérarchie entre les langues en contact, largement influencée par les représentations qui leur sont associées. Ces représentations jouent un rôle clé dans la genèse des discriminations linguistiques, également connues sous le nom de glottophobie, qui peuvent engendrer un sentiment d'insécurité linguistique chez les locuteurs ciblés.

Cette étude a spécifiquement porté sur les étudiantes jijéliennes évoluant en dehors de leur région d'origine, qui ont fait part de leur expérience de discrimination linguistique. Elles ont rapporté des discours épilinguistiques tenus par des non-jijéliens à l'égard du parler jijélien, leur langue maternelle. Ces discours ciblent principalement la prononciation et le vocabulaire et revêtent souvent un caractère discriminatoire.

Il convient de souligner que l'accent et le lexique peuvent être considérés comme des indicateurs d'identité. Par conséquent, il est possible de conclure que les variations géographiques observées au sein d'un groupe ou chez un individu peuvent servir de catalyseurs à des discriminations sociolinguistiques à l'encontre de certaines communautés ou de personnes spécifiques. Ainsi, l'accent et le lexique interagissent de manière complémentaire pour influencer à la fois l'appartenance sociale et la localisation géographique d'un individu ou d'une communauté linguistique.

Il est important de noter que ces observations mettent en évidence les conséquences néfastes des préjugés linguistiques et l'impact qu'ils peuvent avoir sur les individus appartenant à des communautés linguistiques minorisées. Les discours épilinguistiques perpétuent des stéréotypes et renforcent les inégalités sociolinguistiques, limitant ainsi la valorisation et la reconnaissance des langues minoritaires.

Cette analyse approfondie nous a permis d'acquérir une meilleure compréhension des interactions linguistiques et de recueillir des informations sur les habitudes langagières des enquêtées et leurs usages des langues dans divers contextes de communication. Nous avons observé que les enquêtées font usage de leur langue maternelle tout en effectuant des adaptations lexicales pour faciliter la communication, en raison de la difficulté supposée du parler jijélien qui rend la communication délicate.

Par ailleurs, nous avons constaté un écart significatif chez certaines enquêtées entre les représentations et les jugements personnels quant au statut accordé à leur langue maternelle, et leurs pratiques linguistiques réelles. Bien qu'elles affirment être attachées à leur langue maternelle et en être fières, elles sous-estiment en réalité leur propre parler, le considérant comme moins prestigieux ou moins « correct » par rapport aux autres parlers ou dialectes dominants associés à des communautés plus larges et dotés d'un certain prestige. Ces observations révèlent un sentiment d'insécurité linguistique chez ces locutrices.

Ces observations rejoignent les conclusions de précédentes études menées par des chercheurs à l'instar de Labov, qui, lors de ses enquêtes sur la petite bourgeoisie de la communauté new-yorkaise, mentionnées précédemment, avaient noté que ces locuteurs éprouvent un sentiment d'insécurité linguistique en raison de l'évaluation de leur propre façon de parler par rapport aux normes des classes dominantes. Labov est parvenu à conclure : « *Il serait faux de concevoir la communauté linguistique comme un ensemble de locuteurs employant les mêmes formes. On la décrit mieux comme étant un groupe qui partage les mêmes normes quant à la langue.* » (Labov cité par Calvet 2002 : 70).

À travers toutes ces observations, nous avons pu établir de manière concluante l'impact et le lien étroit entre les représentations linguistiques, les jugements de valeur associés aux langues minorées et le sentiment d'insécurité linguistique. Ces constatations mettent en évidence la nécessité de saisir la dynamique des normes linguistiques qui prévalent au sein d'une communauté, au-delà des seules formes linguistiques elles-mêmes. Cette compréhension approfondie des normes linguistiques partagées permet une appréhension plus complète des dynamiques sociales et psychologiques qui influencent l'utilisation de la langue.

À la suite de l'examen approfondi des données collectées et de la corrélation des réponses des enquêtées, nous avons pu identifier deux tendances distinctes.

D'une part, certaines personnes ont exprimé un fort attachement, une valorisation et une fierté à l'égard de leur langue maternelle. Elles témoignent d'une loyauté linguistique tout en faisant preuve de flexibilité dans l'usage de certains mots afin de faciliter la compréhension mutuelle. Ces personnes se caractérisent par une loyauté linguistique à géométrie variable, dont la manifestation varie en fonction du contexte, des interlocuteurs ou des objectifs communicatifs.

D'autre part, la majorité des enquêtées déclare être loyales envers leur langue maternelle, mais leurs pratiques linguistiques effectives révèlent des divergences par rapport à leurs représentations sociolinguistiques. Elles accordent un statut inférieur à leur propre parler, en termes de reconnaissance sociale, par rapport aux autres dialectes algériens associés – du moins dans leur imaginaire - à une communauté plus large et jouissant d'un certain prestige. Cette perception suggère que leur parler n'est pas perçu comme aussi estimé, valorisé ou réputé que ces autres variétés. Ces individus semblent donc éprouver un sentiment d'insécurité linguistique, résultant d'une tension entre leur identité linguistique et les normes valorisées par la société environnante.

Eu égard aux résultats présentés ci-dessus, il est désormais possible de confirmer les hypothèses avancées initialement en tant que réponses potentielles à notre problématique de recherche et aux sous-questions qui y sont associées. Par conséquent, les constatations obtenues, d'une portée significative, permettent ainsi de satisfaire pleinement les objectifs préalablement définis pour cette étude.

Il serait toutefois utile de rappeler que, loin de nous l'idée de prétendre à l'exhaustivité. Notre enquête n'est qu'une étude de cas qui ne prétend pas rendre compte de la réalité sociolinguistique générale, elle se concentre sur un groupe spécifique d'étudiantes jijéliennes évoluant en dehors de leur région, ce qui limite sa portée à cette population restreinte. Ainsi, il est inapproprié de chercher à généraliser ces résultats à l'ensemble de la réalité sociolinguistique.

En outre, nous avons conscience des manques qui pourraient émaner de notre recherche. Une plus grande diversité d'entretiens et une augmentation du nombre d'enquêtées, voire l'inclusion d'hommes dans l'échantillon, nous auraient permis d'amorcer des comparaisons quant à la loyauté et l'insécurité linguistiques entre les deux genres dans ce contexte. Ces éléments constituent des pistes d'amélioration pour de futures études.

Néanmoins, nous espérons que cette modeste recherche trouvera sa place parmi d'autres études en sociolinguistique urbaine. Nous aspirons à ouvrir la voie et à encourager d'autres études dans la même perspective, tant dans la région de Jijel que sur le territoire national.

Liste des références bibliographiques

Ouvrages

- Appel, R., & Muysken, P. (2005). *Language contact and bilingualism*. Amsterdam University Press.
- Boyer, H. (1997). Conflit d'usages, conflit d'images. In *Plurilinguisme : « contact » ou « conflit » des langues ?* (pp. 9-35). L'Harmattan.
- Boyer, H. (2017). *Introduction à la sociolinguistique*. Dumond.
- Bulot, T., & Blanchet, P. (2013). *Une introduction à la sociolinguistique : pour l'étude des dynamiques de la langue française dans le monde*. Archives contemporaines.
- Calvet, L.J. (1999). *Pour une écologie des langues du monde*. Plon.
- Calvet, L.J. (2002). *La sociolinguistique*. PUF.
- Francard, M., Lambert, J., & Berdal-Masuy, F. (1993). *L'insécurité linguistique en Communauté française de Belgique*. Service de la langue française - Communauté française Wallonie-Bruxelles.
- Garabato, C. A., Colonna, R., & Boyer, H. (2016). L'auto-odi : la " haine de soi" en sociolinguistique (pp. 218-p). L'Harmattan.
- Houdebine, A.M. (2002). *L'imaginaire linguistique*. L'Harmattan.
- Kitouni, H. (2013). *La Kabylie orientale dans l'histoire : Pays des Kutuma et guerre coloniale*. L'Harmattan.
- Marçais, P. (1954). *Textes arabes de Djidjelli*. Presses universitaires de France.
- Moreau, M. L. (1997). *Sociolinguistique : les concepts de base* (Vol. 218). Editions Mardaga.

Paillé, P., & Mucchielli, A. (2008). L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales. Armand Colin.

Articles

Akin, S. (2017). La loyauté linguistique au sein des membres de la communauté kurde en France. In *The Linguistic Integration of Adult Migrants/L'intégration linguistique des migrants adultes* (pp. 131-138). De Gruyter Mouton.

Billiez, J. (1985). La langue comme marqueur d'identité. *Revue européenne des migrations internationales*, 1(2), 95-105.

Blanchet 1, P. (2013). Repères terminologiques et conceptuels pour identifier les discriminations linguistiques. *Cahiers internationaux de sociolinguistique*, (2), 29-39.

Blanchet, P. (2021). Glottophobie. *Langage et société*, (HS1), 155-159.

Boudreau, R. (2000). Le rapport à la langue comme marqueur et producteur d'identités en littérature. *Produire la culture, produire l'identité ?* 161.

Bouhelouf, Y. (2021). Le paysage : un outil de développement d'attractivité territoriale dans la région de Jijel. In *TADAMSA D-UNEGMU*, 1(2), 81-112.

Boukhlef, A. (2022). L'Algérie introduit l'anglais dans le primaire pour contrebalancer le français. URL : <https://orientxxi.info/magazine/l-algerie-introduit-l-anglais-dans-le-primaire-pour-contrebalancer-le-français,5940> consulté le : 15/05/2023

Bulot, T., & Veschambre, V. (2006). Sociolinguistique urbaine et géographie sociale : hétérogénéité des langues et la hiérarchisation des espaces. In *Penser à faire la géographie sociale : Contribution à une épistémologie de la géographie sociale* (pp. 305-324). Presses universitaires de Rennes. URL : <https://books.openedition.org/pur/1924?lang=fr> consulté le : 10/03/2023

Caubet, D. (2000). Questionnaire de dialectologie du Maghreb (d'après les travaux de W. Marçais, M. Cohen, GS Colin, J. Cantineau, D. Cohen, Ph. Marçais, S. Levy, etc.). *EDNA, Estudios de dialectología norteafricana y andalusí*, 5, 73-92.

- Chachou, I. (2013). Le hiatus “pratiques vs représentations” en sociolinguistique algérienne : vers une relativisation du constat. *Vers le plurilinguisme*, 195-201.
- Costa, J. (2021). Identité. *Langage et société*, (HS1), 165-169.
- De Heredia-Deprez, C. (1976). Pour une étude des rapports aux langues maternelles dans la migration. *Langue française*, (29), 31-44.
- De Sardan, J. P. (1995). La politique du terrain. Sur la production des données en anthropologie. *Enquête. Archives de la revue Enquête*, (1), 71-109.
- Deprez, C. (2021). Langues en migration. *Langage et société*, (HS1), 205-209.
- Francard, M. (1998). La légitimité linguistique passe-t-elle par la reconnaissance d’une variété “nationale” ? Le cas de la communauté française de Wallonie-Bruxelles. *Revue québécoise de linguistique*, 26(2), 13-23.
- Garabato, C. A. (2014). Pertinence et actualité en contexte galicien de quelques concepts issus de la sociolinguistique catalane et occitane : « autoodi » et associés.
- Garaoun, M. (2018, May). Noms à préfixes berbères en arabe jijélien : Comparaison entre le parler du centre-ville de Jijel et celui des BniMâad de Ziama-Mansouriah. In *RJC2018-21èmes Rencontres des jeunes chercheurs en Sciences du Langage*.
- Garaoun, M. (2022). Le parler arabe des Aït Mâad (Kabylie orientale, Algérie). *International Journal of Arabic Linguistics*, 8, 147-168.
- Grandguillaume, G. (2004). Arabisation et pratique linguistique au Maghreb. Aménagement linguistique. *Aménagement linguistique, Office québécois de la langue française*, (107), 15-40.
- Hay, J. (2009). Interculturel et langues véhiculaires et auxiliaires : réflexion sur l’anglais lingua franca. *Recherche et pratiques pédagogiques en langues de spécialité. Cahiers de l’Aplut*, 28(1), 63-76.
- Houdebine, A. M. (2015). De l’imaginaire linguistique à l’imaginaire culturel. *La linguistique*, 51(1), 3-40.
- Imbert, G. (2010). L’entretien semi-directif : à la frontière de la santé publique et de l’anthropologie. *Recherche en soins infirmiers*, 102(3), 23-34.

- Litvinyak, O. (2021). Uriel Weinreich's "Languages in Contact" in the Soviet Union: Treading a Dangerous Ground. *RespectusPhilologicus*, (40 (45)), 22-34.
- Lochak, D. (2004). La notion de discrimination. *Confluences méditerranée*, (1), 13-23.
- Moreau, M. (1999). La pluralité des normes dans la francophonie. *DiversCité Langues*, 3, 41-64. URL : https://www.telug.quebec.ca/diverscite/SecArtic/Arts/99/moreau/moreau_txt.htm consulté le : 16/05/2023
- Randja, M. (2014). Jijel, une nature paradisiaque : Des richesses à l'abandon. In *Le Maghreb*. URL : <https://www.djazairess.com/fr/lemaghreb/65433> consulté le : 01/04/2023
- Remysen, W. (2004). Le recours au stéréotype dans le discours sur la langue française et l'identité québécoise : une étude de cas dans la région de Québec. In *Discours et constructions identitaires* (pp. 95-121). Presses de l'Université Laval.
- Taleb Ibrahim, K. (2006). L'Algérie : coexistence et concurrence des langues. *L'année du Maghreb*, (I), 207-218.

Thèses et mémoires

- Bretegny, A. (1999). Sécurité et insécurité linguistique. Approches sociolinguistique et pragmatique d'une situation de contacts de langues : la Réunion (Doctoral dissertation, Université de la Réunion).
- Grimm-Pfefferli, L. (2021). Loyauté (s) linguistique (s) et formes du plurilinguisme dans des familles binationales : des femmes hispano-américaines à Bâle, une étude de cas (Doctoral dissertation, University_of_Basel).
- Menghour, S. (2018). Glottophobie : discriminations linguistiques à l'égard des étudiants jijeliens (Mémoire de master, Université Mohammed Seddik Benyahia – Jijel).
- Roussi, M. (2009). L'insécurité linguistique des professeurs de langues étrangères non natifs : le cas des professeurs grecs de français (Doctoral dissertation, Université de la Sorbonne nouvelle-Paris III).

Sites web

<http://jijeligeli.unblog.fr/2010/12/19/origines-et-histoire-de-jijel/> consulté le :
07/04/2023

<http://ccijjel.com/index.php/wilaya-de-jijel/presentation-de-la-wilaya> consulté le :
04/04/2023

https://www.lexilogos.com/arabe_alphabet.htm consulté le : 01/04/2023

https://www.persee.fr/doc/jds_0021-8103_1957_num_1_1_3230_t1_0043_0000_3
consulté le : 24/04/2023

<https://www.espacefrancais.com/lalphabet-phonetique-international-api/#gsc.tab=0>
consulté le : 01/04/2023

<http://decoupageadministratifalgerie.blogspot.com/2014/10/cartegeographiqueJIJEL.html>
consulté le : 08/04/2023

Annexes

Les conventions de transcription

Notation des abréviations

Enq	Enquêtrice
Inf	Informatrice

Notation des pauses effectuées

/	Pause courte
//	Pause moyenne
///	Pause longue
Heu	Hésitation

Tableau de transcription en arabe³

Caractère en arabe	Transcription
أ	[a]
ب	[b]
ت	[t]
ث	[θ]
ج	[ʒ]
ح	[x]
هـ	[h]
د	[d]
ذ	[ð]
ر	[r]
ز	[z]
س	[s]
ش	[ʃ]
ص	[s ^s]
ض	[d ^s]
ط	[t ^s]
ظ	[ð ^s]
ع	[ʕ]
غ	[ɣ]
ف	[f]
ق	[q]
ك	[k]
ل	[l]
م	[m]
ن	[n]
هـ	[h]
و	[w]
ي	[j]
ء	[ʔ]

³https://www.lexilogos.com/arabe_alphabet.htm

Tableau de transcription en français⁴

Caractère en français	Transcription	Exemple
Les voyelles orales	[a]	ami ; patte
	[ɑ]	pas ; pâte
	[e]	blé ; allez ; chez
	[ɛ]	est ; mère
	[ɛː]	maitre ; fête
	[ə]	premier
	[i]	ile ; épi ; lyre
	[œ]	peur ; meuble
	[ø]	peu ; deux
	[o]	mot ; dôme
	[ɔ]	fort ; donner
	[u]	genou ; roue
	[y]	rue ; vêtu
Les voyelles nasales	[ɛ̃]	brin ; plein ; bain
	[œ̃]	lundi ; brun ; parfum
	[ɔ̃]	ton ; ombre ; bonté
	[ɑ̃]	sans ; vent
Les consonnes	[b]	bou ; robe
	[d]	dans ; aide
	[f]	feu ; neuf ; photo
	[g]	gare ; bague
	[k]	cou ; qui ; sac
	[l]	lent ; sol
	[m]	mot ; flamme
	[n]	nous ; tonne ; animal
	[p]	père ; soupe
	[q]	
	[ʁ]	roue ; rhume
	[s]	sale ; celui ; ça ; tasse
	[ʃ]	chat ; tâche ; schéma
	[t]	terre ; vite
	[v]	vous ; vite
	[z]	zéro ; maison
	[ʒ]	Je ; gilet
Les semi-consonnes	[j]	yeux ; paille ; pied
	[w]	oui ; fouet ; joie
	[ɥ]	huile ; lui

⁴ <https://www.espacefrancais.com/lalphabet-phonetique-international-api/#gsc.tab=0>

Transcription des entretiens

Informatrice 01

Enq : je vous remercie de bien vouloir m'accorder un peu de votre temps et d'accepter de répondre à mes questions

Inf : je vous en prie

Enq : je tiens à vous rappeler que cet entretien est anonyme, vos réponses seront utilisées uniquement à des fins d'analyse et ne seront pas reliées à votre nom et prénom

Inf : d'accord

Enq : n'hésitez pas si vous avez des remarques, sentez-vous libre de répondre aux questions, en tout cas il n'y a pas de bonne ou de mauvaise réponse. Ce qui m'importe c'est de comprendre votre point de vue et comment vous voyez les choses. Donc dites-moi les choses le plus librement possible

Inf : d'accord, je suis à votre service

Enq : pourriez-vous vous présenter brièvement dans un premier temps ?

Inf : bon/ je m'appelle (Inf1) / j'ai 22 ans / je suis étudiante à l'école normale supérieure de Bouzareah à Alger

Enq : pouvez-vous me parler un peu de votre parcours universitaire, en particulier de ce qui vous a amenée à choisir l'université à laquelle vous vous êtes inscrites en ce moment ?

Inf : heu // d'accord / à vrai dire c'était pas mon choix / c'était juste pour faire plaisir à ma mère que j'ai choisis l'enseignement heu / pour le lieu c'était par manque des écoles y'a pas des écoles supérieures au niveau de la wilaya de Jijel / malheureusement

Enq : donc, si je comprends bien ce n'était pas votre choix

Inf : non c'était pas mon choix

Enq : quelle est votre langue maternelle ?

Inf : bon, ma langue maternelle c'est l'arabe dialectal [darza](la Darija) plus précisément je dirais [lɜɜɜlɜɜ](le parler de Jijel)

Enq : pouvez-vous me parler de votre pratique linguistique quotidienne, notamment en termes de choix de langue ? Avec qui vous utilisez le jijélien et dans quelles circonstances ?

Inf : heu// bon/ je parle majoritairement// heu / moi personnellement je mélange entre les langues, j'utilise [lɜɜɜlɜɜ](le parler de Jijel) et le français soit avec ma famille soit avec mes amis / donc je peux dire avec mes proches / avec tout le monde presque

Enq : depuis votre arrivé à l'université, avez-vous adopté une nouvelle façon de parler ?
Autrement dit, vous est-il déjà arrivé de délaisser l'emploi de votre langue maternelle pour une autre ?

Inf : bon /pas vraiment / mais dans certains cas je vais dire oui/ par exemple dans la distinction entre les deux sexes par exemple / heu//nous dans le parler jijélien on fait pas la distinction entre les deux genres, pour nous c'est la même chose pour les garçons ou bien pour les filles, par exemple, on dit [arwaḥ] (viens) pour le garçon et pour la fille / on dit pas [arwaḥi] (viens pour le féminin) donc/ ici ça m'a causé des problèmes

Enq : quel genre de problème ? Pouvez-vous me donner des exemples ?

Inf : oui bien sûr / je vais vous racontez une petite histoire / c'était y'a quatre ans déjà / quand j'étais en première année j'avais une amie / elle avait l'air d'un garçonelle porte que des survêtements et des casquettes / donc elle porte comme des garçons// moi quand je parle avec elle j'utilise le parler jijélien / je dis [arwaḥ] (viens)[quli] (dis-moi) [dirli] (fais-moi) / et puis elle/ elle l'a mal pris/ elle m'a dit pourquoi tu me dis comme ça / vous me jugez parce que moi je porte comme les garçons et je sais pas quoi // donc cela m'a causé un problème/ j'ai décidé/ j'ai dit dorénavant je vais faire la différence entre le masculin et le féminin

Enq : les gens de la ville où vous étudiez, vous font-ils remarque que vous avez un accent plus ou moins différent du leur ?

Inf : heu// oui// heu ///je vais dire oui / surtout dans le cas du [q] aussi on me dit qu'on parle rapidement / par contre eux c'est le contraire / ils disent qu'ils n'arrivent pas à nous comprendre parce qu'on parle aussi vite// en gros ils ont des difficultés à comprendre l'accent jijélien

Enq : si l'on vous demande de changer de langue parce que l'on ne vous comprend pas, quelle serait votre réaction ?

Inf : heu // je vais pas le changer

Enq : pour quelle raison ?

Inf : parce que c'est ma langue maternelle de un / et parce que //voilà / chacun a sa langue maternelle / et parce que je pense moi-même qu'elle n'est pas vraiment difficile à comprendre comme ils disent ou bien comme ils prétendent /on utilise les mêmes /presque les mêmes mots donc // je vois pas l'intérêt de la changer / voilà

Enq : au-delà de moyen de communication, qui est la fonction de tout système linguistique, que représente le parler de Jijel pour vous ?

Inf : heu // que représente le parler de Jijel pour moi// heu // comme je l'ai déjà dit tout à l'heure / c'est ma langue maternelle / c'est ma langue d'origine

Enq : d'accord, mais vous personnellement en tant que jijélienne que représente le parler de votre région pour vous ?

Inf : ah // oui / ça reflète moi / mon identité

Enq : Sur une échelle où il y avait l'algérois, l'oranais, l'annabi et le constantinois, où est-ce que vous classez le parler jijélien ?

Inf : heu // à mon avis / personnellement / je vais le mettre malheureusement en bas de l'échelle

Enq : pourquoi ?

Inf : je vais dire la vérité //comme il est parlé par une minorité / il est du point de vue des autres difficile à déchiffrer un peu / comment dirais-je // il n'a pas le statut d'une langue commune comme l'algérois

Enq : à votre avis, comment réagissent généralement les jijéliens lorsqu'ils sont confrontés à des situations de communications où l'interlocuteur n'est pas de Jijel ?

Inf : heu // je vais parler dans ce cas de mes amies / les filles / elles se voient un peu intimidées parce que quand on parle jijélien avec des algérois / dans mon cas / tout simplement ils se moquent de nous / ils disent / on vous comprends pas // Je vais vous raconter l'exemple de mon amie / elle a dit à quelqu'un [antarfija] (regarde-moi) après / d'une sorte de sarcasme une femme lui a demandé de répéter le mot / non pas parce qu'elle n'a pas compris mais pour se moquer d'elle //donc en général / elles se sentent un peu inférieures/ dévalorisées / perturbées / quand elles parlent jijélien hors Jijel

Enq : mais elles continuent toujours à parler jijélien, n'est-ce pas ?

Inf : heu // généralement / entre jijéliennes // entre elles-mêmes/ avec les autres elles changent de langue

Enq : que serait votre réaction si ce parler venait à disparaître ?

Inf : ça serait une perte pour tout le monde / parce que pour moi /je le considère comme un trésor qui doit être préservé / comme un patrimoine // c'est vraiment malheureux.

Enq : avez-vous quelque chose à ajouter que nous n'aurions pas évoqué ?

Inf : non

Enq : voilà donc, on va s'arrêter là, je vous remercie encore une fois pour votre, disponibilité et votre coopération.

Informatrice 02

Enq : je vous remercie de bien vouloir m'accorder un peu de votre temps et d'accepter de répondre à mes questions

Inf : avec plaisir

Enq : je tiens à vous rappeler que cet entretien est anonyme, vos réponses seront utilisées uniquement à des fins d'analyse et ne seront jamais reliées à votre nom et prénom. N'hésitez pas si vous avez des remarques, sentez-vous libre de répondre aux questions, en tout cas il n'y a pas de bonne ou de mauvaise réponse. Ce qui m'importe c'est de bien comprendre votre point de vue, comment vous voyez les choses. Dites-moi les choses le plus librement possible

Inf : d'accord

Enq : pourriez-vous vous présenter brièvement dans un premier temps ?

Inf : donc / je me présente / c'est (Inf2) / j'ai 24 ans / je suis étudiante en cinquième année médecine à la faculté d'Alger

Enq : pouvez-vous me parler un peu de votre parcours universitaire, en particulier de ce qui vous a amenée à choisir l'université à laquelle vous vous êtes inscrites en ce moment ? comment vous en êtes arrivée à être étudiante hors votre wilaya ?

Inf : bon / la branche je l'ai choisi par amour

Enq : et pour le lieu d'étude, comment vous l'avez choisi ?

Inf : en vrai / on avait pas le choix / parce que c'est une orientation du ministère

Enq : quelle est votre langue maternelle ?

Inf : l'arabe

Enq : quel arabe exactement ? quel accent ?

Inf : mon accent c'est le jijélien

Enq : pouvez-vous me parler de votre pratique linguistique quotidienne, notamment en termes de choix de langue ? avec qui vous utilisez le jijélien et dans quelles circonstances ?

Inf : bon / dans la vie quotidienne je parle toujours jijélien / mais les premières années à Alger / on avait des difficultés / quand on parle avec les algérois et ceux des autres wilayas

Enq : depuis votre arrivée à l'université, avez-vous adopté une nouvelle façon de parler ? autrement dit, vous est-il déjà arrivé de délaisser l'emploi de votre langue maternelle pour une autre ?

Inf : non / pas vraiment // y'en a des situations // par exemple dans les magasins / ou bien // je sais pas tu dois modifier un peu ton accent pour qu'ils puissent comprendre

Enq : pourquoi ?

Inf : [huma jqulobelimajfehmunaf] (ils disent qu'ils ne nous comprennent pas) / je sais pas si c'est vrai ou c'est des rumeurs

Enq : les gens de la ville où vous étudiez, vous font-ils remarque lorsqu'ils s'aperçoivent que vous avez un accent plus ou moins différent du leur ?

Inf : oui/ toujours // y a le racisme / le racisme tout simplement / je sais pas trop comment dire // mais // [makanu]jhebuna] (ils ne nous aimaient pas) / au début quand ils voyaient un jijélien [jba]fdomeno] (ils se détournent de lui) / ils ont toujours des remarques / ils critiquent souvent notre façon de parler

Enq : donc vous dites que vous ne changez pas de langue, vous faites seulement quelques modifications

Inf : oui /je change pas de langue / je modifie seulement quelques mots incompréhensibles / c'est tout

Enq : que cela signifie pour vous ? c'est-à-dire le fait de ne pas changer de langue ?

Inf : j'ai pas bien compris

Enq : c'est-à-dire pourquoi vous préserver l'emploi de votre langue maternelle même si les autres ne vous comprennent pas ?

Inf : c'est / c'est une fierté notre accent, je ne le changerai jamais

Enq : au-delà de moyen de communication, qui est la fonction de tout système linguistique, que représente le parler de Jijel pour vous ?

Inf : c'est / mes origines / ma culture / chacun a un accent qu'il doit préserver

Enq : sur une échelle où il y aurait l'algérois, l'oranais, l'annabi et le constantinois, où est-ce que vous classez le parler jijélien ?

Inf : entre ces quatre choix ?

Enq : oui, est-ce que vous le mettez en haut de l'échelle, en bas ou au milieu ?

Inf : heu // au milieu

Enq : pourquoi ?

Inf : y a pas de raison

Enq : je vous rappelle que cela dépend de vous, c'est votre manière de voir les choses, si vous pensez que le jijélien d'être au milieu de l'échelle dites pour quelle raison ?

Inf : heu // je sais pas / y a des mots incompréhensibles.

Enq : alors vous prétendez que tout le monde peut comprendre l'algérois et l'oranaï ?

Inf : oui bien sur

Enq : à votre avis, comment réagissent généralement les jijéliens lorsqu'ils sont confrontés à des situations de communications où l'interlocuteur n'est pas de Jijel ?

Inf : y en a des gens qui changent complètement leur accent // généralement / ils modifient un peu leur langue pour que les autres puissent leur comprendre

Enq : y a pas d'autres raisons ?

Inf : non / y'en a pas

Enq : que serait votre réaction si ce parlait venait de disparaître ?

Inf : c'est une perte pour nous tous /// c'est une partie du patrimoine et on doit la préserver

Enq : si vous n'avez pas autre chose à ajouter on va s'arrêter là

Inf : non

Enq : donc, nous sommes arrivées à la fin de notre entretien, je vous remercie pour votre disponibilité et votre coopération

Informatrice 03

Enq : je vous remercie de bien vouloir m'accorder un peu de votre temps et d'accepter de répondre à mes questions

Inf : je vous en prie

Enq : je tiens à vous rappeler que cet entretien est anonyme, vos réponses seront utilisées uniquement à des fins d'analyse et ne seront jamais reliées à votre nom et prénom

Inf : ok

Enq : n'hésitez pas si vous avez des remarques, sentez-vous libre de répondre aux questions, en tout cas il n'y a pas de bonne ou de mauvaise réponse. Ce qui m'importe c'est de bien comprendre votre point de vue, comment vous voyez les choses

Inf : d'accord

Enq : pourriez-vous vous présenter brièvement dans un premier temps ?

Inf : oui / donc / je m'appelle (Inf3) / j'ai 25 ans / je suis étudiante à l'université de Constantine 2 spécialité informatique génie logiciel

Enq : pouvez-vous me parler un peu de votre parcours universitaire, en particulier de ce qui vous a amené à choisir l'université à laquelle vous vous êtes inscrite en ce moment ? comment vous en êtes arrivée à être étudiante hors votre wilaya ?

Inf : d'accord / actuellement / comme j'ai dit avant / je suis étudiante à l'université de Constantine 2 / informatique // j'avais déjà en premier une licence informatique / donc j'ai choisi d'étudier à Constantine parce que / ici / à Jijel y a pas informatique / je dois faire une licence en math et informatique pour pouvoir faire ensuite informatique comme spécialité en master // y a aussi une autre raison / la qualité d'étude // à Constantine y a beaucoup de clubs scientifiques / ils sont très actifs

Enq : d'accord, quelle est votre langue maternelle ?

Inf : ma langue maternelle c'est / l'arabe

Enq : quel arabe exactement ? quelle est la langue qui est en usage dans votre famille ?

Inf : heu // [lʒizlija] (le parler de Jijel)

Enq : pouvez-vous me parler de votre pratique linguistique quotidienne, notamment en termes de choix de langue ? avec qui vous utilisez le jijélien et dans quelles circonstances ?

Inf : j'utilise le jijélien avec mon entourage bien sur ici à Jijel et aussi à Constantine / donc avec tout le monde

Enq : depuis votre arrivée à l'université, avez-vous adopté une nouvelle façon de parler ? autrement dit, vous est-il déjà arrivé de délaisser l'emploi de votre langue maternelle pour une autre ?

Inf : heu // non / non // ça fait quatre ans à Constantine / j'ai toujours gardé ma langue jijélienne / j'utilise pas /// donc c'est ça / je ne parle que jijélien/ mais y a des moments / heu /// je / je change quelques mots parce que / y a des difficultés avec les gens / heu /// genre [sʕibajfehmini] (c'est difficile de me comprendre)

Enq : pouvez-vous me donner des exemples ?

Inf : par exemple au lieu de dire [dijaʃ] je dis [waʃ] / c'est comme ça

Enq : pourquoi vous utiliser toujours le jijélien, pourquoi vous ne changez pas de langue ?

Inf : parceque / je peux pas passer le message exactement en utilisant une autre langue / je sais pas comment expliquer ça / j'ai l'impression que y a des choses que je peux pas dire autrement

Enq : les gens de la ville où vous étudiez, vous font-ils remarque que vous avez un accent plus ou moins différent du leur ?

Inf : oui / ils m'ont toujours fait la remarque / que dans la langue jijélienne y a un accent bizarre / ils m'ont toujours dit que vous dites [k] au lieu de [q] / mais moi je dis [q] / par

exemple ils pensent que je dis [kal] et non pas [qal] (il a dit) / et ça c'est pas vrai / ça c'est la fameuse remarque// y a aussi d'autres mots / par exemple nous on dit [qaf] la vaisselle / et les autres wilayas et les Constantinois disent [qaf] pour les vêtements / y a beaucoup d'autres mots

Enq : si l'on vous demande de changer de langue parce que l'on ne vous comprend pas, quelle serait votre réaction ?

Inf : heu // je change le mot qui n'ont pas compris ou je reformule ma phrase / je fais des modifications/ mais je ne change pas de langue / parce que je sais pas m'exprimer en d'autres langues / je peut pas passer le message exactement / je sais pas / y a des choses que je peux pas dire en utilisant d'autres langues

Enq : quel genre de modification, pouvez-vous m'en dire plus ?

Inf : je change un mot par exemple / le mot qui n'ont pas compris je le remplace par un autre

Enq : au-delà d'un moyen de communication, qui est la fonction de tout système linguistique, que représente le parler de Jijel pour vous ?

Inf : le parler de Jijel pour moi c'est / ma langue maternelle / mon identité / je suis fière d'être jijélienne et je suis fière de parler jijélien

Enq : sur une échelle où il y avait l'algérois, l'oranais, l'annabi et le constantinois, où est-ce que vous classez le parler jijélien ?

Inf : à mon avis / je le classe en premier

Enq : pourquoi ?

Inf : pour moi c'est la meilleure parmi les autres langues / j'adore parler jijélien et j'adore entendre les gens parler jijélien // j'apprécie ma langue tout simplement

Enq : à votre avis, comment réagissent généralement les jijéliens lorsqu'ils sont confrontés à des situations de communications où l'interlocuteur n'est pas de Jijel ?

Inf : dans la plupart du temps ils changent carrément de langue / parce que / je pense qu'elle est difficile à comprendre // y a aussi des personnes qui évitent parler jijélien hors Jijel parce qu'ils sont pas fier / le jijélien représente pour eux une sorte de complexe / mais pour moi non c'est tout à fait le contraire

Enq : que serait votre réaction si ce parler venait à disparaître ?

Inf : heu // c'est un peu difficile pour moi / comme j'ai dit la langue jijélienne me représente et / je suis fière de parler jijélien

Enq : avez-vous quelque chose à ajouter que nous n'aurions pas évoqué ?

Inf : non j'ai pas

Enq : voilà donc, je vous remercie encore une fois pour votre disponibilité et votre coopération

Inf : avec plaisir

Informatrice 04

Enq : je vous remercie de bien vouloir m'accorder un peu de votre temps et d'accepter de répondre à mes questions

Inf : je vous en prie

Enq : Je tiens à vous rappeler que cet entretien est anonyme, vos réponses seront utilisées uniquement à des fins d'analyse et ne seront jamais reliées à votre nom et prénom.

Inf : d'accord

Enq : donc n'hésitez pas si vous avez des remarques, sentez-vous libre de répondre aux questions, en tout cas il n'y a pas de bonne ou de mauvaise réponse. Ce qui m'importe c'est de bien comprendre votre point de vue, comment vous voyez les choses

Inf : ok

Enq : pourriez-vous vous présenter brièvement dans un premier temps ?

Inf : oui bien sûr / donc je m'appelle(Inf4) / j'ai 22 ans / je suis étudiante en première année master langue anglaise spécialité linguistique et langue appliquée / à l'université de Constantine 1

Enq : pouvez-vous me parler un peu de votre parcours universitaire, en particulier de ce qui vous a amené à choisir l'université à laquelle vous vous êtes inscrite en ce moment ? comment vous en êtes arrivée à être étudiante hors votre wilaya ?

Inf : bon / j'ai fait ma licence [hnaja] (ici) à Jijel / après j'ai fait un transfère à cause d'un manque de spécialité / j'ai voulu faire linguistique / ici à Jijel je pense y a seulement didactique / donc j'ai fait un transfère et ils m'ont accepté

Enq : quelle est votre langue maternelle ?

Inf : je suis jijélienne donc / logiquement je parle jijélien / c'est ma langue maternelle

Enq : pouvez-vous me parler de votre pratique linguistique quotidienne, notamment en termes de choix de langue ? avec qui vous utilisez le jijélien et dans quelles circonstances ?

Inf : je parle jijélien partout avec presque tout le monde / à l'université on utilise beaucoup plus l'anglais / avec les profs et les collègues / à part ça / en dehors [kajen] (il y a) des mots [makajfehmuhem] (que l'on ne comprend pas) donc [kinbedelhem] (je les change)

Enq : depuis votre arrivé à l'université, avez-vous adopté une nouvelle façon de parler ? autrement dit, vous est-il déjà arrivé de délaisser l'emploi de votre langue maternelle pour une autre ?

Inf : bon / j'ai jamais changé ma langue maternelle / je parle toujours jijélien mais / quand je pars à Constantine / y a des mots qui sont pas très connus donc // [kinbedelhem] (je les change)

Enq : pouvez-vous me donner des exemples ?

Inf : par exemple heu // [fajɛn] (où) / [fajwɛk] (quand) / [qedeɟ] (combien) / [deɟɛɟ] (quoi) heu // voilà

Enq : pourquoi vous faites ces modifications ?

Inf : pour qu'ils puissent me comprendre // des fois je les modifie et des fois j'essaie d'expliquer ces mots / tu vois

Enq : les gens de la ville où vous étudiez, vous font-ils remarque que vous avez un accent plus ou moins différent du leur ?

Inf : oui // généralement / quand je prononce la première phrase directement [kajʃerfonibelimaɟi] (ils savent que je ne suis pas) constantinoise / nous avons un accent typique / surtout la prononciation du [q] / mais c'est pas toujours négatif / les gens sont un peu curieux c'est tout

Enq : si l'on vous demande de changer de langue parce que l'on ne vous comprend pas, quelle serait votre réaction ?

Inf : je prends ça normal / genre // sans problème et sans complexe / normal quand ils ne me comprennent pas [kinbedel] (je change) / je cherche des mots [jfeɟho] (similaires) et je change les mots [di makajfehmuɟ] (que l'on ne comprend pas)

Enq : vous dites que vous ne changez pas de langue vous faites seulement quelques modifications, pourquoi ?

Inf : heu /// je pense pas que le jijélien est incompréhensible au point de changer de langue complètement / on parle tous les deux arabe / c'est vrai y a des mots difficiles à comprendre mais pas au point de ne rien comprendre et de devoir changer de langue complètement

Enq : au-delà de moyen de communication, qui est la fonction de tout système linguistique, que représente le parler de Jijel pour vous ?

Inf : ça représente mon identité / qui je suis // c'est une fierté pour moi

Enq : sur une échelle où il y avait l'algérois, l'oranais, l'annabi et le constantinois, où est-ce que vous classez le parler jijélien ?

Inf : en première classe

Enq : pour quelle raison ?

Inf : heu // à mon avis / chacun de nous [kajhablaksãdjalotkun] (aime son accent être) la première / je sais pas comment vous expliquer / mais / nous par exemple à Jijel on parle que jijélien[wkinhaso b hadiq] (et on sent telle) / la fierté / ou bien par exemple quand on trouve quelqu'un qui cherche comprendre notre parler / on sent une certaine fierté

Enq : à votre avis, comment réagissent généralement les jijéliens lorsqu'ils sont confrontés à des situations de communication où l'interlocuteur n'est pas de Jijel ?

Inf : heu // généralement / ils s'adaptent avec la personne / parce que notre accent est un peu difficile à comprendre / genre / on va pas se mentir / on va pas dire qu'elle est facile // ils n'arrivent pas à nous comprendre [alahValeb] (Dieu tout puissant)/ c'est normal / l'essentiel c'est de modifier les mots qui ne comprennent pas pour que ton langage devient un peu compréhensible parce que / si tu modifie pas ta langue / c'est // ça devient un manque de respect à cette personne / vous / vous parler et vous garder votre langue et elle ne comprend rien / genre /pour moi ça n'a aucun sens

Enq : que serait votre réaction si ce parler venez à disparaître ?

Inf : heu // je serais triste heu /// oui c'est malheureux / comme je vous ai déjà dit le jijélien c'est ma langue maternelle / c'est mon identité / et quand ce parler va disparaître / mon identité va disparaître avec lui / tu comprends

Enq : est-ce que vous avez quelque chose à ajouter ?

Inf : non

Enq : donc, on va s'arrêter là, je vous remercie pour votre disponibilité et votre coopération

Inf : avec plaisir

Informatrice 05

Enq : je vous remercie de bien vouloir m'accorder un peu de votre temps et d'accepter de répondre à mes questions

Inf : je vous en prie

Enq : je tiens à vous rappeler que cet entretien est anonyme, vos réponses seront utilisées uniquement à des fins d'analyse et ne seront jamais reliées à votre nom et prénom

Inf : d'accord ça m'arrange

Enq : n'hésitez pas si vous avez des remarques, sentez-vous libre de répondre aux questions, en tout cas il n'y a pas de bonne ou de mauvaise réponse. Ce qui m'importe c'est de bien comprendre votre point de vue et comment vous voyez les choses

Inf : d'accord

Enq : pourriez-vous vous présenter brièvement dans un premier temps ?

Inf : donc/ tout d'abord / je m'appelle (Inf5) / j'ai 22 ans et je suis étudiante en 5^{ème} année médecine au niveau de la faculté de médecine d'Alger / heu // voilà en gros

Enq : pouvez-vous me parler un peu de votre parcours universitaire, en particulier de ce qui vous a amené à choisir l'université à laquelle vous vous êtes inscrites en ce moment et comment vous en êtes arrivée à être étudiante hors votre wilaya ?

Inf : heu // personnellement j'étais pas intéressée par le domaine médicale c'était le choix de mon père / et d'un seul je me suis trouvée dans la faculté de médecine // après les résultats du bac les étudiantes de Jijel presque toutes [baftuna l] (on nous a envoyé à) Alger / et puis voilà je me suis trouvée à Alger / la capitale

Enq : quelle est votre langue maternelle ?

Inf : certes c'est l'arabe

Enq : quel arabe exactement ?

Inf : heu // [darzakimakinulo / lizlilja] (la Darija comme on dit, le parler jijélien)

Enq : pouvez-vous me parler de votre pratique linguistique quotidienne, notamment en termes de choix de langue ? avec qui vous utilisez le jijélien et dans quelles circonstances ?

Inf : heu // de nos jours on utilise beaucoup de langues / on parle beaucoup de langues surtout entre nous la jeunesse / anglais / français / mais certes j'utilise l'arabe beaucoup plus / heu // sinon / je parle jijélien avec tout le monde // y a des personnes qui comprennent y a des personnes qui ne comprennent pas / j'essaie de gérer le maximum

Enq : depuis votre arrivée à l'université, avez-vous adopté une nouvelle façon de parler ? autrement dit, vous est-il déjà arrivé de délaisser l'emploi de votre langue maternelle pour une autre ?

Inf : entre temps je le fais dans le but de se faire comprendre / sinon // c'est pas obligatoire de le faire

Enq : les gens de la ville où vous étudiez, vous font-ils remarque lorsqu'ils s'aperçoivent que vous avez un accent plus ou moins différent du leur ?

Inf : bien sûr / bien sur tout le temps

Enq : si l'on vous demande de changer de langue parce que l'on ne vous comprend pas, quelle serait votre réaction ?

Inf : ça sera le plus normal du monde / je changerai à tel moment juste pour qu'ils puissent comprendre / heu // genre / soit je / je m'exprime en une autre langue soit je m'exprime avec leur langage

Enq : et qu'est-ce-que vous faites exactement, vous remplacez certains sons par d'autres ou vous adoptez une nouvelle langue ? pouvez-vous m'en donner des exemples ?

Inf : comme je vous ai dit / y a par exemple une chose qu'on appelle en jijélien comme ça les autres wilayas ne comprennent pas / soit je la dis en français / soit je dis comme les algérois par exemple / heu // par exemple / [ħilʒa] (balançoire en jijélien) / eux ils disent [zaʕlula] (balançoire en algérois) / donc quand je dis [zaʕlula] (balançoire en algérois) ils comprennent

Enq : au-delà de moyen de communication, qui est la fonction de tout système linguistique, que représente le parler de Jijel pour vous ?

Inf : bien sûr c'est ma langue maternelle / elle est irremplaçable / on est fier de parler ce langage / du coup / c'est très important pour nous / c'est notre identité

Enq : sur une échelle où il y avait l'algérois, l'oranais, l'annabi et le constantinois, où est-ce que vous classez le parler jijélien ?

Inf : ça sera l'oranais / le constantinois / l'algérois / le jijélien / l'annabi

Enq : pourquoi ?

Inf : heu // pour l'oranais on est tous d'accord qu'ils ont un très beau langage / les constantinois et les algérois / je les trouve qu'ils sont un peu classe avec leurs accents / et l'annabi j'aime pas top

Enq : à votre avis, comment réagissent généralement les jijéliens lorsqu'ils sont confrontés à des situations de communication ou l'interlocuteur n'est pas de Jijel ?

Inf : là ça dépend de la personne / y a ceux qui changent de langue parcequ'ils ont honte de leur langue / et y en a qui modifient un peu leur langue pour que les gens puissent comprendre

Enq : que serait votre réaction si ce parler venait à disparaître ?

Inf : heu // certes je serai triste / je sais pas / ça serai un peu bizarre / comme je vous ai déjà dit c'est notre identité / elle nous représente en tant que Jijélien

Enq : avez-vous quelque chose à ajouter ?

Inf : non / je pense pas / je pense que je vous ai tout dit

Enq : d'accord, donc nous sommes arrivées à la fin de notre entretien, je vous remercie encore une fois pour votre disponibilité et votre coopération

Inf : je vous en prie et bon courage

Informatrice 06

Enq : je vous remercie de bien vouloir m'accorder un peu de votre temps et d'accepter de répondre à mes questions.

Inf : avec plaisir

Enq : je tiens à vous rappeler que cet entretien est anonyme, vos réponses seront utilisées uniquement à des fins d'analyse et ne seront jamais reliées à votre nom et prénom.

N'hésitez pas si vous avez des remarques, dites-moi les choses le plus librement possible, en tout cas il n'y a pas de bonne ou de mauvaise réponse. Ce qui m'importe c'est de bien comprendre votre point de vue et comment vous voyez les choses

Inf : d'accord

Enq : pourriez-vous vous présenter brièvement dans un premier temps ?

Inf : bon / je m'appelle (Inf6) / j'ai 21ans / et je suis étudiante en quatrième années langue française à l'école normale supérieure de Bouzareah

Enq : pouvez-vous me parler un peu de votre parcours universitaire, en particulier de ce qui vous a amené à choisir l'université à laquelle vous vous êtes inscrites en ce moment ? et comment vous en êtes arrivée à être étudiante hors votre wilaya ?

Inf : bon / pour être franche avec vous // je voulais pas faire français au début à l'ENS mais je voulais anglais / mais malheureusement ma moyenne de bac n'était pas suffisante // sinon pour Alger / je n'avais pas le choix / à Jijel y a pas d'écoles supérieures

Enq : quelle est votre langue maternelle ?

Inf : l'arabe / heu // l'arabe dialectal

Enq : vous vouliez dire l'arabe de votre région c'est ça ?

Inf : oui exactement / l'arabe Jijélien

Enq : pouvez-vous me parler de vos pratiques linguistiques quotidiennes, notamment en termes de choix de langue ? avec qui vous utilisez le jijélien et dans quelles circonstances ?

Inf : heu // honnêtement / à l'ENS j'utilise seulement le français / mais or ça / dans la ville quotidienne je parle jijélien

Enq : depuis votre arrivé à l'université, avez-vous adopté une nouvelle façon de parler ? autrement dit, vous est-il déjà arrivé de délaisser l'emploi de votre langue maternelle pour une autre ?

Inf : non / pas du tout / en milieu professionnel je suis obligé de parler français / par exemple avec les profs / les responsables / les collègues / sinon j'utilise seulement le jijélien / je change pas de langue

Enq : pourquoi vous ne changez pas de langue ? que cela signifie pour vous ?

Inf : parce que c'est ma langue / pourquoi devrai-je changer ma langue pour quelqu'un qui peut me comprendre / elle n'est pas assez difficile à comprendre la langue jijélienne

Enq : les gens de la ville où vous étudiez, vous font-ils remarque lorsqu'ils s'aperçoivent que vous avez un accent plus ou moins différent du leur ?

Inf : oui / bien sur / on parle pas du tout comme les autres / par exemple ils disent qu'on parle trop vite nous les jijéliens / ou bien / des mots différents des leurs / par exemple quand je dis [arwaḥ] (viens) / [ajzi] (viens) / [zib] (apporte) / on n'utilise pas le féminin / voilà / des fois ça leur dérange / on me dit voila on est des filles pourquoi vous dites comme ça

Enq : si l'on vous demande de changer de langue parce que l'on ne vous comprend pas, quelle serait votre réaction ?

Inf : ils m'ont déjà demandé de faire cela / mais / j'ai pas totalement accepté

Enq : pour quelle raison ?

Inf : parce que c'est ma langue / je parle arabe jijélien et des fois je traduis mais sans jamais changer de langue / si on me dit qu'ils n'ont pas compris je leurs fait la traduction en français parce qu'on parle tous françaisici sinon je traduis dans la langue à laquelle l'autre personne parle

Enq : donc vous refusez de changer de langue

Inf : oui / bien sur / parce que / à mon avis / ma langue c'est mon identité / je peux pas changer mon identité juste parce qu'ils ne me comprennent pas

Enq : au-delà de moyen de communication, qui est la fonction de tout système linguistique, que représente le parler de Jijel pour vous ?

Inf : oui / comme je viens de dire / c'est mon identité / tout simplement

Enq : sur une échelle où il y avait l'algerois, l'oranais, l'annabi et le constantinois, où est-ce que vous classez le parler jijélien ?

Inf : heu // en troisième place / après l'oranais

Enq : pourquoi ?

Inf : bon / l'algerois / c'est compréhensible / heu / l'oranais je le trouve beau / et après le jijélien / heu // pour l'annabi et le constantinois j'aime pas trop

Enq : à votre avis, comment réagissent généralement les jijéliens lorsqu'ils sont confrontés à des situation de communication où l'interlocuteur n'est pas de Jijel ?

Inf : heu // tout dépend de la personne / mais je connais des personnes qui changent leur langue

Enq : et pourquoi font-ils ça, à votre avis ?

Inf : parce qu'ils n'aiment pas leur langue / pour eux le jijélien est incompréhensible / les gens n'aiment pas entendre le jijélien / heu // voilà / je pense que c'est une sorte de complexe ça / ils changent de langue pour ne pas se sentir inférieurs aux autres

Enq : Quelle serait votre réaction si ce parler venait à disparaître ?

Inf : c'est malheureux / je serais déçu / parce que / c'est beau le jijélien

Enq : avez-vous quelque chose à ajouter ?

Inf : non

Enq : d'accord, donc voilà, on va s'arrêter là, je vous remercie encore une fois pour votre disponibilité et votre coopération

Inf : je vous en prie

Résumés

Résumé

Le présent travail s'inscrit dans le domaine de la sociolinguistique urbaine et traite de la loyauté et de l'insécurité linguistique chez les locutrices des variétés minorées, des étudiantes jijéliennes qui évoluent en dehors de leur région d'origine dans le cas de la présente étude. L'objectif central de cette étude consiste à explorer les pratiques et les représentations linguistiques des participantes, en analysant plus spécifiquement leur choix de maintenir ou d'abandonner l'usage de leur langue maternelle, et d'appréhender ainsi les liens complexes entre les langues et les représentations dans la construction de leur identité. Pour atteindre ces objectifs, une enquête a été menée au moyen d'entretiens semi-directifs auprès d'un échantillon composé de six étudiantes jijéliennes.

Mots clés : loyauté linguistique, insécurité linguistique, variétés minorées, attitudes et représentations linguistiques, identité linguistique.

Abstract

This study falls within the field of urban sociolinguistics and focuses on the loyalty and language insecurity among female speakers of minoritized varieties, specifically Jijelian students who reside outside their native region. The main objective of this study is to explore the linguistic practices and representations of the participants, particularly examining their choices to either maintain or abandon the use of their native language, and thus understanding the intricate connections between languages and representations in the construction of their identity. To achieve these goals, a survey was conducted through semi-structured interviews with a sample of six Jijelian students.

Key words: language loyalty, language insecurity, minoritized varieties, linguistic attitudes and representations, linguistic identity.

ملخص

يندرج هذا العمل في مجال علم اللسانيات الاجتماعية الحضرية ويتناول مسألة الولاء اللغوي وعدم الأمان اللغوي لدى الناطقات باللهجات الأقلية، وتحديدًا بين الطالبات الجيجليات اللاتي يدرسن خارج منطقتهم الأصلية في حالة الدراسة الحالية. الهدف الرئيسي لهذه الدراسة هو استكشاف الممارسات والتصورات اللغوية لدى المشاركات، من خلال تحليل اختيارهن بشكل محدد للحفاظ على استخدام لغتهن الأم أو التخلي عنها، وبالتالي فهم العلاقات المعقدة بين اللغات والتصورات في بناء هويتهم. ولتحقيق هذه الأهداف، تم إجراء استقصاء من خلال مقابلات نصف موجهة مع عينة تضم ست طالبات جيجليات.

الكلمات المفتاحية: الولاء اللغوي، عدم الأمان اللغوي، اللهجات الأقلية، الهوية اللغوية، الممارسات والتصورات اللغوية.